

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'information
et des bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

**Etude de préfiguration de l'ouverture d'ABIDOC
-structure de coopération entre bibliothèques-
à tous les métiers du livre et de la lecture**

—

2000

Sophie DESSEIGNE

**Sous la direction de Marie-Noëlle PONCET,
Ecole Nationale Supérieure des Sciences de
l'information et des bibliothèques**

1994

6

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'information
et des bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque



MEMOIRE D'ETUDE

**Etude de préfiguration de l'ouverture d'ABIDOC
-structure de coopération entre bibliothèques-
à tous les métiers du livre et de la lecture**

Sophie DESSEIGNE

**Sous la direction de Marie-Noëlle PONCET,
Ecole Nationale Supérieure des Sciences de
l'information et des bibliothèques**

1994

72-66 f.

1994
DCB
6

*Etude réalisée dans le cadre d'un stage
effectué auprès de l'association ABIDOC,
à Dijon, du 6 juillet au 12 octobre 1994,
sous la direction de Marie BERNE,
Chargée d'étude*

REMERCIEMENTS

Christian PIERDET

Nicolas MILLET, Evelyne GOGUEY

Bernadette BLANDIN, Marie BERNE

*et tous ceux et celles responsables de structures
régionales,*

*auteurs, éditeurs, libraires qui nous ont aidé dans
ce travail.*

**ETUDE DE PREFIGURATION DE L'OUVERTURE D'ABIDOC
-STRUCTURE DE COOPERATION ENTRE BIBLIOTHEQUES-
A TOUS LES METIERS DU LIVRE ET DE LA LECTURE**

RESUME : Ce mémoire d'étude voudrait apporter des éléments d'information tant nationaux (sur les structures existantes) que régionaux (sur certains aspects de la vie du livre en région) permettant à l'association ABIDOC et à ses partenaires institutionnels de réfléchir à l'opportunité de la création d'une structure régionale du livre à vocation interprofessionnelle.

DESCRIPTEUR : Livre, librairie, éditeur, auteur, bibliothèque, Bourgogne.

ABSTRACT : The purpose of this study is to provide information about existing structures for the promotion of reading on a national scale and about certain aspects of book life on a regional scale, to allow ABIDOC and its institutional partners to think about the appropriateness of creating a regional structure for the promotion of reading with an interprofessional purpose.

KEYWORDS : Book, bookseller, publisher, author, library, Burgundy.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 1
LES STRUCTURES REGIONALES DU LIVRE EN FRANCE	p. 3
BOURGOGNE : ETAT DES LIEUX	p. 11
L'EDITION	p. 17
LA LIBRAIRIE	p. 28
LES MANIFESTATIONS DE PROMOTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE	p. 52
PISTES D'ACTION	p. 62
CONCLUSION	p. 67
BIBLIOGRAPHIE	p. 69
ANNEXES	p. 72

INTRODUCTION

Ce mémoire d'étude répond à une proposition précise* de l'Association de coopération entre bibliothèques et centres de documentation en Bourgogne (ABIDOC), relayée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Conseil Régional : "Etude de préfiguration de l'ouverture d'ABIDOC à tous les métiers du livre et de la lecture".

A l'occasion de plusieurs réunions entre les trois partenaires fin 1993, début 1994, a été reprise l'idée d'une structure régionale du livre en Bourgogne, idée ancienne nous le verrons, mais qui jusqu'à présent n'a jamais abouti.

Trois remarques permettent peut-être de mieux situer ce regain d'intérêt :

- l'Association ABIDOC, dont les missions jusqu'à présent concernent essentiellement le patrimoine écrit et l'information bibliographique, a engagé une réflexion autour du thème de l'interprofession et organisé en ce sens quelques actions dont une rencontre entre bibliothécaires et libraires où chacun pouvait exprimer ses besoins et ses attentes,

- à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Conseiller pour le livre et la lecture a dans ses attributions le souci de coordonner les actions des différents partenaires (auteurs, éditeurs, librairies, bibliothécaires). Il est donc un interlocuteur particulièrement attentif à toute initiative nouvelle dans ce domaine et peut les financer sur les crédits déconcentrés,

- la Région a défini, bien avant la décentralisation, une politique du livre et de la lecture en faveur des bibliothèques. Cette action s'est renforcée de manière significative au fil des années et représente depuis 1982, la majeure partie des subventions attribuées pour le livre (87 %). Il semble que la Région soit à la recherche

* Proposition de stage : annexe n° 1

d'une meilleure expertise d'attribution des 13 % restant (financement sur le programme création littéraire) afin d'éviter le saupoudrage et mieux cerner les domaines d'intervention possibles.

Le contrat de plan Etat–Région 1994–1998 institutionnalise ces premières réflexions dans le chapitre 22 consacré au patrimoine culturel :

"L'Etat et la Région conduisent depuis plusieurs années, une politique efficace en faveur de la lecture publique, en incitant fortement à la création et à l'aménagement de bibliothèques. Par ailleurs, la coopération entre bibliothèques a été encouragée avec la création d'ABIDOC, association de coopération des bibliothèques et des centres de documentation qui s'efforce de créer un véritable réseau bourguignon (création d'une base bibliographique, etc...). Il reste à mettre en oeuvre une politique en faveur du livre, soit en s'appuyant sur l'Association ABIDOC et en élargissant ses missions, soit en créant une structure nouvelle, du type Centre Régional des Lettres qui aurait pour vocation :

- de connaître tout ce qui concerne le livre en Bourgogne ;*
- d'offrir une instance de concertation et de propositions entre tous les partenaires du livre (auteurs, éditeurs, libraires, imprimeurs, relieurs, etc...) ;*
- d'aider l'Etat et la Région dans leurs actions visant à attribuer des bourses d'auteurs, des aides à l'édition, des aides à la mise en place de fonds régionaux, des résidences d'écrivains, des aides en faveur des manifestations autour du livre, etc... ;*
- d'animer le réseau de distribution du livre, notamment pour les librairies de proximité situées dans les zones rurales ou péri-urbaines."*

Il a paru utile aux différents interlocuteurs, avant de se prononcer sur le bien-fondé d'une structure (et sur sa nature) d'entreprendre une étude qui permette :

- 1) d'avoir un éclairage sur les différentes structures régionales du livre en France,
- 2) de faire un état des lieux des différents acteurs du livre en Bourgogne,
- 3) de proposer des pistes d'actions possibles.

C'est le plan que nous nous efforcerons de suivre dans le présent mémoire. Les principes méthodologiques adoptés seront exposés en tête de chaque partie.

LES STRUCTURES REGIONALES DU LIVRE

La chambre de lecture est nue, peu faite pour recevoir. Point de ce luxe qui éparpille la vue, fragmente le silence du dedans. Chambre obscure où flotte pourtant une lumière qui n'est pas celle du jour. Dans un instant, viendra y tournoyer la poussière des ailes de mourir, de naître et d'aimer. Il suffira pour cela d'un livre heureux, d'une abeille noire et blanche : d'un rien.

INTRODUCTION

Le mouvement global de décentralisation culturelle engagé, après les lois du 2 mars 1982 et du 7 janvier 1983, a été marqué dès ses débuts par la création de structures régionales spécifiques, chargées de dynamiser un secteur particulier de la vie culturelle.

Dans le domaine du livre et de la lecture, deux types de structures ont vu le jour :

- . d'une part des Agences de coopération entre bibliothèques créées à l'initiative de la Direction du Livre et de la Lecture,

- . d'autre part des Centres Régionaux des Lettres⁽¹⁾ créées à l'initiative des Régions.

Chacun des partenaires manifestant ainsi, dans ce nouveau contexte régional, sa volonté de "circonscrire un territoire" par des actions spécifiques :

- . crainte de voir s'émietter le réseau des bibliothèques du côté de la Direction du Livre et de la Lecture,

- . volonté de certaines Régions d'affirmer leur responsabilité dans un domaine qui n'était pas l'héritage des compétences de l'Etat (comme les bibliothèques centrales de prêt pour les Conseils Généraux) ni un empiétement sur celles des communes et départements.

Se sont ainsi mises en place en région dès 1983, un certain nombre de structures⁽²⁾: Agences ou CRL, parfois les deux, qui font désormais partie du paysage de la décentralisation.

(1) Nous utiliserons pour les nommer, l'abréviation CRL.

(2) Qui sont toutes des associations loi 1901.

Les secteurs d'intervention des agences de coopération s'orientant vers l'information bibliographique, le patrimoine écrit, la formation professionnelle, ceux des CRL vers l'aide à la création et à la promotion de la production régionale : auteurs, éditeurs, animations autour du livre et de la lecture.

Mais ce cloisonnement n'est qu'apparent, et au fil des années, les missions de chacun ont évolué en se diversifiant, occasionnant parfois des fusions de structures, une pratique assez généralisée des cofinancements Etat/Région et une volonté d'aborder le livre dans son unicité, c'est-à-dire en tenant compte de tous les acteurs qui le font vivre : auteurs, éditeurs, librairies, bibliothécaires, lecteurs...

1) Le paysage national en 1994

Actuellement existent en France :

- 16 Agences de coopération dont 5 à vocation interprofessionnelles :

- . AGIR en région Centre
- . ALCOL dans le Limousin
- . ARMELL en Pays de Loire
- . COBRA en Auvergne
- . COMELLIA en Haute-Normandie.

- 10 CRL* dont 3 ont des missions précises dans le domaine des bibliothèques :

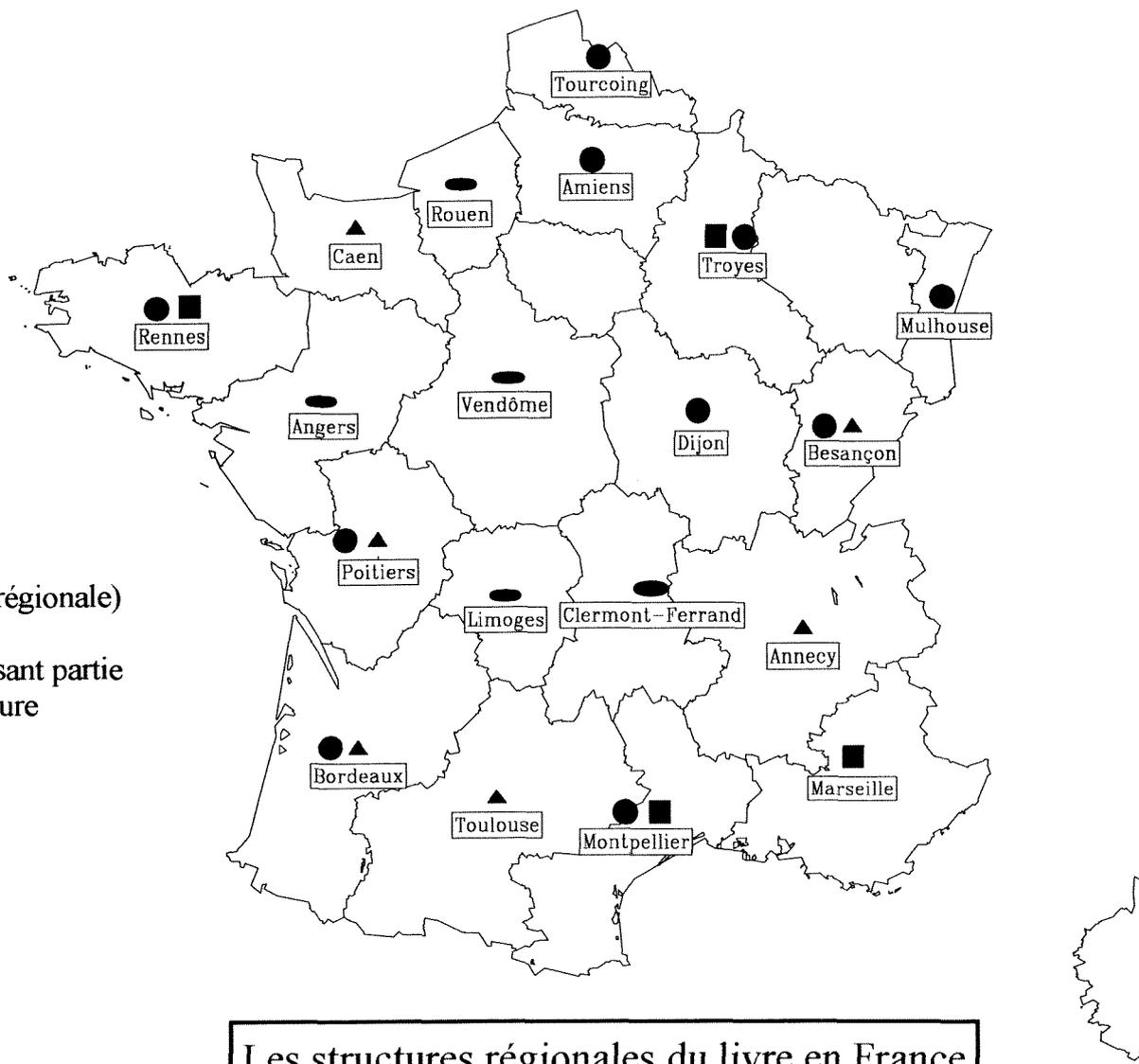
- . CRL Basse-Normandie
- . CRL Midi-Pyrénées
- . Agence pour le livre et la documentation en Rhône-Alpes.

- 4 Agences de coopération coexistent avec des CRL : en Aquitaine, en Champagne-Ardennes, en Franche-Comté, en Languedoc-Roussillon.

*+ 2 d'où le cercle ?
Rennes - Poitiers*

- 2 structures sont le résultat d'une fusion entre Agence de coopération et CRL : en Rhône-Alpes et en Basse-Normandie.

* L'appellation Centre Régional des Lettres n'est pas la seule utilisée. On trouve aussi des Offices du livre, des Agences régionales pour le livre...



- ▲ Centre régional des lettres (ou office du livre ou agence régionale)
- Centre régional des lettres faisant partie d'un Office régional de la culture
- Agence de coopération entre bibliothèques
- ◌ Agence de coopération à vocation interprofessionnelle

Les structures régionales du livre en France

– 4 CRL sont intégrés dans des Offices régionaux de la Culture : en Bretagne, en Champagne–Ardenne, en Languedoc–Roussillon, en Provence–Alpes–Côte d'Azur.

Nous nous sommes, dans le cadre de cette étude, plus particulièrement penchée sur les Agences de coopération à vocation interprofessionnelle et sur les CRL*.

2) Une typologie régionale

– Une première constatation s'impose : la richesse des structures, c'est leur diversité. Diversité qui traduit les différences existant entre les régions. Différences liées à la situation du livre et de la lecture mais aussi aux conditions politiques et aux moyens mis en oeuvre (tant par l'Etat que par la Région). Enfin la personnalité même des responsables engendre des choix et des positions particulières.

On ne peut donc pas utiliser de critère d'évaluation qui permette d'établir un classement figé région par région.

Par contre, on peut relever quelques indices de singularité qui permettent d'identifier la politique d'une Région en matière de livre et de lecture :

- relations internationales et aides aux auteurs en Languedoc–Roussillon,
- le livre de jeunesse en Midi–Pyrénées
- l'interprofession comme catalyseur de l'action en Auvergne.

Enfin, on peut remarquer que les structures régionales, mettent en oeuvre des stratégies différentes en fonction de la "qualité du terrain" :

- plus ou moins grande densité de la production éditoriale,
- identité régionale faible ou affirmée.

3) Les financements

On peut distinguer trois cas de figure :

– prédominance de la Région (Aquitaine, Centre, Champagne–Ardennes, Languedoc–Roussillon, Rhône–Alpes),

*On trouvera en annexe n° 2, une présentation de chaque structure ainsi que le catalogue détaillé de ses actions. Pour réaliser ce travail nous avons utilisé les bilans d'activité, les comptes d'exploitation et les statuts que nous ont adressés les structures concernées. Des entretiens téléphoniques ont permis de compléter ces différentes sources.

- financement à parité Etat-Région (Basse-Normandie, Bretagne, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes),

- prédominance de l'Etat (Auvergne).

Les financements de l'Etat (via les crédits déconcentrés du Conseiller pour le Livre et la Lecture à la DRAC) sont souvent plus importants en direction des Agences de coopération qu'en direction des CRL ce qui reflète l'engagement de départ de celui-ci dans ce domaine.

De même les CRL créés dans les années 80 ont vu le maintien de l'engagement régional.

Pour certaines Agences de coopération dont les missions ont évolué vers l'interprofession, les subventions traduisent une montée en charge de la Région sur des actions d'aide à l'édition et aux auteurs par exemple : c'est le cas de l'agence AGIR en région Centre. Les financements (100 % ETAT à l'origine) sont aujourd'hui répartis de la façon suivante : 40 % Etat, 60 % Région.

Il convient de noter que l'aide de l'Etat se traduit aussi par des subventions du Centre National du Livre* notamment sur les activités littéraires : ainsi le CNL a soutenu en 93 le CRL Aquitaine (310 000 F), l'Agence COBRA (80 000 F), l'Institut Culturel de Bretagne (100 000 F), le CRL Midi-Pyrénées (280 000 F), l'Office du livre de Poitou-Charentes (300 000 F).

Enfin, on constate une grande disparité dans les budgets des différentes structures : de 600 000 F à 6 MF. Cette disparité se retrouve au niveau du personnel mis à disposition (de 1 à 7 postes).

Sans vouloir rentrer dans un débat autour de la question du chevauchement des compétences entre l'Etat et la Région, on peut noter que la disparité des financements traduit bien cette problématique. Les deux administrations entrent parfois dans une logique de concurrence ou encore : l'une se désengage là où l'autre s'investit ("Agences de coopération contre CRL"). La mise en place d'une politique concertée du livre et de la lecture autour d'une seule structure constitue-t-elle la "Voie du Milieu" ou dissimule-t-elle seulement le manque de volonté politique et par conséquent le manque de moyens mis en oeuvre pour la réaliser ?

* Commission "Vie littéraire".

4) Statuts et fonctionnement

Les statuts : les intentions

Les Agences de coopération à vocation interprofessionnelle ont des intentions précises en ce qui concerne le patrimoine et les bibliothèques (leurs missions originelles) : "développer la coopération dans les domaines touchant l'ensemble des bibliothèques : liaison avec le réseau national, information, formation professionnelle, recherches bibliothéconomiques et bibliologiques, action culturelle, animation autour du livre et de la lecture". En revanche, le soutien à la création littéraire, à l'édition, à la librairie se trouve la plupart du temps intégré dans des définitions plus larges et plus vagues : "intervenir à divers stades de la vie du livre, tel que la création, l'édition, l'impression, la diffusion, la promotion".*

Les déclarations d'intention des CRL sont également englobées dans des définitions larges : "aides à l'édition, à la diffusion, à la distribution ; promotion du livre et de la lecture, souvent rapportées à l'identité régionale : "en veillant au développement des activités culturelles propres à l'Aquitaine". L'aspect patrimonial est toujours pris en compte même s'il existe dans la région une Agence de coopération. Par contre, seuls les statuts du CRL Midi-Pyrénées et de l'Agence Rhône-Alpes annoncent une intention précise en matière de développement de la lecture publique.

Au niveau des intentions, les statuts des structures intégrées dans des Offices régionaux de la culture mettent l'accent sur la promotion des actions culturelles en région, sans citer explicitement le secteur livre.

Les statuts : administration

On peut noter une différence sensible dans le fonctionnement administratif des agences et des CRL notamment en ce qui concerne la constitution du Conseil d'administration : dans les agences de coopération, exceptés les membres de droit, les représentants des professionnels sont élus par l'assemblée générale ; dans les CRL, il s'agit davantage de membres désignés par le conseil d'administration, ou directement proposés par le Président du Conseil Régional.

La représentation du politique dans les structures qu'elles soient Agences de coopération ou CRL se répartit le plus souvent de façon équilibrée entre l'Etat et la Région excepté pour le CRL Aquitaine où l'Etat n'est pas présent statutairement.

* Agence ARMELL en Pays de Loire.

Enfin, la plupart des structures ont recours à des commissions techniques composées de professionnels du livre et de la lecture dont l'avis est parfois obligatoire avant toute décision du conseil d'administration.

5) Les actions

Comme nous l'avons précédemment évoqué, il est difficile de présenter une typologie des actions spécifiques à chaque région. On trouvera sous ce point le canevas des actions les plus répandues.

L'Information

La plupart des structures mettent en place différents outils de communication :

- revues d'information littéraire et professionnelle,
- guides interprofessionnels (bibliothèques, structures éditrices, librairies, revues...),
- catalogues collectifs d'éditeurs,
- base de données bibliographiques régionales.

La création littéraire

Se traduit par :

- l'attribution de bourses (dont le nombre, la durée et le montant varient selon les régions),
- des commandes d'écriture sur un sujet précis,
- des résidences (invitation d'un auteur jeunesse en Champagne-Ardenne, convention avec la ville de Munich en Aquitaine pour des échanges d'écrivains),
- l'organisation de manifestations littéraires ("Les Ambassades" à Blois, "Ecrivains présents" à Poitiers...) en veillant à leur rayonnement sur toute la région.

L'édition

Les aides à l'édition peuvent prendre plusieurs formes :

- aide à la publication sous forme d'avances remboursables ou subventions⁽¹⁾. Les montants varient énormément d'une région à l'autre (de 100 000 F à 1 500 000 MF),

- coéditions (le CRL Aquitaine coédite avec des éditeurs de la région la collection "Aquitaine" dont l'objet est la mise en valeur du patrimoine naturel et artistique de la région),

- achats de livres (et leur diffusion dans des Instituts français étrangers pour le CRL Languedoc-Roussillon), achats d'abonnements pour les revues (et diffusion dans les CDI de la Région en Rhône-Alpes),

- la location d'un stand collectif au Salon du livre de Paris (avec soit une prise en charge totale, soit une participation des éditeurs) est une formule communément répandue,

La librairie

Les aides à la librairie sont les plus embryonnaires. Elles se traduisent parfois par la mise en place d'une convention DRAC/Région (Aquitaine, Languedoc-Roussillon) pour l'attribution d'aides structurelles à l'équipement ou au développement d'un fonds particulier mais prennent le plus souvent la forme d'actions promotionnelles diverses (guides notamment).

Une formule intéressante a été proposée en Rhône-Alpes : une charte d'accord entre librairies et bibliothèques pour le plafonnement de la remise aux collectivités⁽²⁾.

(1) Le terme de subvention est impropre. En effet, les structures régionales étant elles-mêmes des associations, elles ne peuvent reverser ces subventions. La formule la plus couramment adoptée est l'instruction des dossiers pour le compte de la Région ou/et de la DRAC qui eux gèrent le montant global des aides.

(2) Voir note p. 42

Les bibliothèques

On retrouve ici les actions "classiques" des Agences de coopération : information bibliographique, patrimoine écrit, formation, bibliothèques et monde scolaire, publics particuliers (lutte contre l'illettrisme, milieu carcéral notamment).

CONCLUSION

Les structures régionales du livre se situent plus dans une logique d'action que dans une logique de financement*. Elles ont surtout vocation, nous semble-t-il, à être des outils techniques développant des savoir-faire pour une meilleure concertation de tous les partenaires en présence et une meilleure dynamisation d'une politique du livre et de la lecture en région.

* Elles n'ont pas pour objet d'être un Centre National du Livre bis en région. Une seule structure le CRL Franche-Comté s'apparente à ce fonctionnement.

LA BOURGOGNE : ETAT DES LIEUX

Quittant le monde tu ouvres un livre : une boîte à silence, familière, ouvragée, délivrant un diable-doux, un ange-acide. Fermant le livre, tu gagnes enfin ce qui n'est plus ni du monde, ni des mots : la bonté, ou le désespoir.

LES TROIS PARTENAIRES EN PRESENCE

Il nous a paru légitime en préambule à cet état des lieux de resituer succinctement la politique du livre et de la lecture conduite respectivement par chacun des partenaires institutionnels d'ABIDOC puis de présenter l'association en insistant sur sa position par rapport à l'interprofession.

1) La Direction Régionale des Affaires Culturelles

C'est à la DRAC que revient la mise en oeuvre d'une politique adaptée au contexte régional et local des priorités définies par le Ministère de la Culture et de la Francophonie en matière de livre et de lecture.

Les premiers postes de Conseiller pour le Livre et la Lecture (leur titre exact était à l'époque Chargé de Mission régional) ont été créés en 1982. Toutes les régions n'étaient pas pourvues et certains Conseillers avaient à leur charge en plus de leur région d'affectation, une région limitrophe. Ce fut le cas de la Bourgogne, qui jusqu'en 1989 faisait partie de la "zone d'influence" de Georges Curie nommé en Franche-Comté. La Bourgogne devient "autonome" en 1990 avec la nomination au poste de Conseiller de Christian Pierdet.

Le rôle du Conseiller

Il a une mission d'animation, de coordination et de gestion qui s'exerce à l'égard des collectivités territoriales, de l'ensemble des professionnels du livre (auteurs, éditeurs, librairies, bibliothécaires) et des associations intéressées par sa promotion.

Pratiquement, cette mission correspond à quatre secteurs d'intervention :

- Promotion du livre :

- . par le développement de l'édition et de la librairie,
- . grâce à des animations réalisées autour et à partir du livre,
- . au moyen d'actions interprofessionnelles.

- Développement de la lecture :

- . par la création et l'équipement de bibliothèques,
- . avec une attention particulière à l'égard de certains publics en difficultés (hôpitaux, milieu carcéral,...),
- . au moyen d'un partenariat avec d'autres services publics (école par exemple),
- . par la participation à la lutte contre l'illettrisme.

- Coopération entre bibliothèques par le renforcement des réseaux locaux et régionaux en vue :

- . d'assurer une desserte de proximité,
- . de permettre la constitution de catalogues de ressources bibliographiques et documentaires,
- . de favoriser la formation des responsables de bibliothèques.

- Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine écrit et graphique :

- . grâce à l'équipement des locaux de conservation et d'exposition,
- . par le soutien aux actions d'inventaires et de publications des fonds patrimoniaux,
- . par l'aide aux acquisitions de documents rares et précieux.

Les sources de financement ad hoc de ces différents domaines d'intervention proviennent :

- de la Dotation globale de décentralisation (DGD) en ce qui concerne l'aménagement des bibliothèques municipales. Le Conseiller assure la gestion des dossiers de demande de subvention présentés au Préfet de la région au titre de la 2ème part du concours particulier,

- des crédits déconcentrés⁽¹⁾ qui permettent de financer les actions de promotion du livre, de développement de la lecture, la formation et les achats patrimoniaux.

* Les crédits déconcentrés sont sollicités par la DRAC auprès de la Culture et de la Francophonie selon des schémas d'action régionaux triennaux.

Le tableau⁽¹⁾ ci-dessous présente la répartition de ces deux sources de financement pour la période 90-93.

	1990	1991	1992	1993
DGD	4 551 529 MF	5 923 205 MF	5 516 396 MF	5 521 81 MF
Crédits déconcentrés	1 065 108 MF	1 308 000 MF	1 408 737 MF	1 422 900 MF
TOTAL	5 616 637 MF	7 232 205 MF	6 925 133 MF	6 944 781 MF

Remarques :

C'est sur les crédits déconcentrés que le Conseiller pour le Livre peut, entre autre, financer l'aide à l'édition et à la librairie. Ces aides ne sont pas assujetties (à part quelques impératifs comme le plafonnement à 50 % du coût total) à des critères quantitatifs mais reposent sur une appréciation qualitative⁽²⁾.

L'aide à l'édition⁽³⁾ ne concerne pas l'aide à la publication proprement dite mais plutôt le développement des activités et de la politique éditoriale.

L'aide à la librairie⁽⁴⁾ peut porter sur :

- . l'acquisition ou le renouvellement des moyens de fonctionnement en vue du développement des activités,
- . l'acquisition ou l'extension du stock de livres (développement d'une spécialité ou élargissement des fonds à rotation lente, en particulier la poésie, le théâtre et les sciences humaines,
- . la création d'un espace spécialisé pour la jeunesse.

Les crédits déconcentrés ne permettent pas d'initier des bourses d'auteurs⁽⁵⁾. Par contre des actions de partenariat peuvent être conclues dans le cadre de l'action culturelle pour favoriser la mise en place d'ateliers d'écriture en milieu scolaire par exemple.

2) Le Conseil Régional

La politique du Conseil Régional en matière de livre et de lecture se caractérise depuis 1982 par un consensus dans le domaine de la lecture publique qui ne s'est jamais démenti plaçant certaines années, la Bourgogne au meilleur rang national⁽⁶⁾, et par divers essais de modélisation de sa politique de promotion du livre.

(1) Sources : Conseiller pour le Livre et la Lecture.

(2) Reposant sur un diagnostic global de l'intérêt culturel et de la viabilité économique de l'entreprise.

(3) Le montant global des aides accordées par la DRAC à l'édition pour la période 90-93 s'élève à 127 000 F.

(4) Le montant global des aides accordées par la DRAC à la librairie pour la période 90-93 s'élève à 420 000 F.

(5) Rôle dévolu au Centre National du Livre.

(6) En 1984, la Bourgogne dépense deux fois plus que la moyenne nationale pour les bibliothèques.

La lecture publique

Dès 1982, le Conseil Régional inscrit dans son budget culturel une ligne "livre et lecture publique" pour l'acquisition d'ouvrages et les aménagements internes des bibliothèques municipales.

Le premier contrat de plan 84/88 institutionnalise une collaboration entre l'Etat et la Région dans le secteur du livre et permet aux deux partenaires de coordonner leurs actions. Il prévoit également l'inscription d'un volet "création littéraire" qui sous sa forme actuelle permet le financement d'actions de promotion et d'animation autour du livre ainsi que le soutien des actions de coordination confiées à ABIDOC (depuis 1988).

Le tableau* ci-dessous présente la répartition des lignes lecture publique et création littéraire pour la période 90-93.

	1990	1991	1992	1993
Lecture publique	3 401 200 MF	4 333 300 MF	3 802 800 MF	2 394 800 MF
Création littéraire	636 897 F	637 000 F	560 000 F	730 000 F
TOTAL	4 038 097 MF	4 970 300 MF	4 362 800 MF	3 124 800 MF

La promotion du livre

En matière de politique culturelle, le Conseil Régional de Bourgogne a tenté à plusieurs reprises de se doter d'outils de coordination.

Le caractère trop administratif des Comités Régionaux des Affaires Culturelles (CRAC), institués en 1963 par André Malraux, avait conduit le Conseil Régional de Bourgogne, à l'instar d'autres régions, à créer un Office culturel régional (1981) afin notamment de l'aider à définir sa politique et d'éviter les saupoudrages. Cependant, en juillet 1982, ce projet bien qu'ayant été adopté par l'Assemblée Régionale, est abandonné.

* Source : Conseil Régional

Le principe de création d'un Centre Régional des Lettres dont les modalités sont précisées dans la convention de développement culturel entre l'Etat et la Région, est adopté à l'unanimité en octobre 1982. Ses missions sont ainsi définies : promouvoir la lecture en organisant des manifestations, aider l'édition régionale, accorder des bourses aux auteurs, soutenir les revues régionales. L'étude de préfiguration, réalisée en 1983, préconise deux instruments possibles pour structurer la politique régionale du livre : une Commission du Livre de Bourgogne, organe consultatif de la commission culturelle régionale, un Centre Régional des Lettres doté d'une plus grande autonomie. La seconde solution est finalement abandonnée par le bureau du Conseil Régional en février 1984, au profit d'une Commission technique du livre (commission mixte Etat/région) uniquement chargée d'instruire les dossiers de subvention concernant la création littéraire, l'édition et la diffusion du livre. Cette Commission n'est pas reconduite dans le contrat de plan 89-93 et c'est en définitive sur sa Commission Culturelle (créée en 1975) que s'appuie le Conseil Régional pour déterminer sa politique du livre.

Ainsi, entre 1975 et 1988, le Conseil Régional a eu la volonté de coordonner sa politique culturelle, celle du livre en particulier, en créant une structure ad hoc. Mais, s'il n'a pas franchi le pas, c'est sans doute par crainte de voir sa propre politique lui échapper. Il s'est donc contenté d'accompagner des actions culturelles existantes sans en impulser de nouvelles.

La question, remise à l'ordre du jour par la décision d'inscrire un projet de structure régionale du livre au contrat de plan Etat/région 94-98, semble signifier que la position adoptée n'est pas entièrement satisfaisante.

3) ABIDOC : Association de Coopération entre les Bibliothèques et Centres de Documentation de Bourgogne

La vague de création d'Agences de coopération en France, sous l'impulsion du Ministère de la Culture –Direction du livre et de la lecture, a atteint la Bourgogne en 1985 mais les professionnels se sont véritablement impliqués et ont défini plusieurs axes de coopération à partir de 1986 :

- le patrimoine écrit (acquisition, conservation et diffusion du patrimoine écrit),
- l'information bibliographique,
- l'information, le conseil, la formation professionnelle;

Le dynamisme de l'association a connu un certain déclin à partir de l'assemblée générale de 1990 en raison du départ assez brutal de plusieurs membres du conseil d'administration qui avaient défini les orientations de l'association ; départ motivé par le souci de ne pas monopoliser les postes de responsabilité et permettre à d'autres professionnels de s'exprimer. La lente maturation et mise en place de la base bibliographique bourguignonne a occupé une place prépondérante et pas toujours bien acceptée de 1990 à 1994.

La prise en compte des actions patrimoniales d'ABIDOC par le Conseil régional (1992) a relancé les activités permettant de réaliser un recensement des fonds anciens et la publication d'un guide, puis une mission portant sur les fonds photographiques. ABIDOC est devenu un partenaire et un interlocuteur de la Région dans le domaine du livre.

La vie de l'association a été ponctuée par quelques actions touchant l'interprofession :

- itinérance d'une exposition (réalisée par le CRDP) sur les éditeurs bourguignons, 1986-1987,
- participation au Salon du livre de Dijon, 1986 (stand Bibliothèques),
- participation à la réflexion sur le Salon du livre d'art.

Elles se sont multipliées à partir de 1992 : organisation d'une rencontre librairies-bibliothèques à l'occasion de l'assemblée générale, présentation d'éditeurs et de libraires dans le bulletin d'ABIDOC (n^{os} 16, 17, 18).

En juillet 1993, le Directeur Régional des Affaires Culturelles informe la Présidente de l'association de l'inscription au contrat de plan Etat/Région d'un projet d'une structure régionale du livre et des souhaits des deux instances de voir ABIDOC évoluer vers une structure interprofessionnelle faisant office de CRL et d'agence de coopération.

Cette proposition a été approuvée par le Conseil d'administration puis par l'assemblée générale d'avril 1994 qui décidait de mener une étude de préfiguration pour étudier les axes de travail et l'évolution juridique nécessaire.

L'EDITION

L'espace du livre est celui des enluminures du moyen-âge : le ciel vient résonner dans les yeux de la châtelaine et sur sa traîne fleurie d'eau pure, roulent treize soleils à visage d'homme. Une main est plus grande qu'un cheval et le château est plus petit que le sentier qui y mène, jonché d'aurores.

INTRODUCTION

1) Quelques chiffres pour situer le secteur au niveau national

Depuis une vingtaine d'années les processus de concentration, traditionnels dans l'édition se sont accélérés et renforcés. Les deux premiers groupes français, Hachette et le Groupe de la Cité, assurent plus de 60 % de l'édition et plus des deux tiers de la distribution du livre.

Viennent ensuite les groupes intermédiaires : Flammarion, Gallimard, Le Seuil, Albin Michel, Masson, suivis d'une cinquantaine d'entreprises éditoriales de taille moyenne.

Le Syndicat National de l'Édition (S.N.E.) identifie quant à lui sur la base d'un chiffre d'affaires minimum de 200 000 F, environ 400 entreprises dont la répartition selon le chiffre d'affaires est la suivante :

Classes de CA (million de francs)	Nombre de maisons	Part du CA global	Effectifs	Part de l'effectif
250 et plus	16	56,4 %	6 355	47,8 %
100 à 250	17	15,8 %	2 280	17,1 %
50 à 100	29	12,6 %	1 688	12,7 %
20 à 50	34	7 %	1 112	8,4 %
10 à 20	42	3,7 %	572	4,3 %
1 à 10	174	4,3 %	1 056	7,9 %
moins de 1	76	0,2 %	222	1,8 %
Ensemble	388	100 %	13 285	100 %

Le guide de l'édition française 1993–1994 recense 650 maisons ayant une production régulière et une diffusion normale.

On connaît par ailleurs 5 000 éditeurs "vivants" ayant au moins un titre disponible (déposé au dépôt légal à titre d'éditeur) : "Ce mouvement relève pour beaucoup de la publication occasionnelle plus que d'une véritable démarche éditoriale, mais joue un rôle déterminant pour satisfaire des besoins multiformes d'expression et de communication au sein de la société⁽¹⁾".

Enfin, le chiffre d'affaires global de l'édition est de 14,1 milliards de francs en 1993, la production concerne 38 616 titres en 1992 (dont 16 577 nouveautés) avec 354 millions d'exemplaires produits, 800 000 livres vendus chaque jour.

2) Les nouveaux éditeurs : élément irremplaçable du paysage éditorial français

La concentration de l'édition évoquée plus haut a pour conséquence la mise en place massive de nouveautés interchangeables qui rentabilisent mieux les machines à distribuer que les réassorts d'ouvrages à vente régulière, mais lente. La durée de vie de chaque titre est raccourcie, diminuant d'autant les chances de rencontre entre le lecteur et les livres qui ne bénéficient pas d'une promotion importante. La recherche des "coups éditoriaux" supplante les politiques de catalogue et les ouvrages de commande prennent le pas sur la sélection des manuscrits spontanés.

Cependant, le paysage éditorial français a connu de 1974 à 1988, en réaction à ces tendances lourdes, son "printemps des éditeurs"⁽²⁾ qui s'est caractérisé entre 1973 et 1981 par l'apparition de 1 766 éditeurs nouveaux ; structures occasionnelles, souvent éphémères (la moitié vit moins de 18 mois) et dont on pourrait estimer le solde en 1988 à environ 408 entreprises.

Si nous mentionnons ici ce phénomène, c'est qu'il nous paraît significatif d'une activité éditoriale qui pour se situer aux marges de la profession, n'en est pas moins révélatrice d'une volonté de se démarquer de la production "standardisée" pour tenter de mener une véritable politique d'auteurs, rééditer des textes oubliés ou méconnus, traduire de jeunes auteurs étrangers...

(1) François ROUET. *Le livre : mutations d'une industrie culturelle*. La Documentation française, 1992, p. 67.

(2) Jean-Marie BOUVAIST et Jean-Guy BOIN. *Du printemps des éditeurs à l'âge de raison. Les nouveaux éditeurs en France (1974–1988)*. La Documentation française, 1989.

3) Editer en région

Un autre élément intéressant pour notre propos est que le mouvement décrit plus haut s'est accompagné d'une décentralisation de l'initiative éditoriale et a conduit un certain nombre d'éditeurs à s'installer en Province "pour éviter le stress et les pertes de temps inutiles de la capitale" et "diminuer les frais fixes tout en profitant d'une meilleure qualité de vie et de meilleures conditions de travail".

L'EDITION EN BOURGOGNE

1) Préambule

En 1986, Georges Curie* dans une note intitulée", la situation du livre en Bourgogne", rendait compte de ce qui lui semblait changer du côté de l'édition en région :

"d'une part, l'ancienne édition d'intérêt local et régional se renouvelle et se développe considérablement, rattachée au courant nouveau et profond du régionalisme actuel. D'autre part, et surtout, on assiste à l'émergence de tentatives éditoriales entièrement nouvelles. Cette jeune édition est extrêmement diverse, encore peu assurée, mais elle détient de réelles possibilités de développement. D'ores et déjà, elle est apte à rendre de nombreux services qu'il fallait naguère aller chercher dans le 6ème arrondissement. On comprend donc que sa présence modifie considérablement la réalité même du livre en Bourgogne, et tout d'abord pour tous ceux qui, dans notre région, écrivent ou souhaitent écrire.

Le regroupement de ces éditeurs au sein d'une Association (UDEB : Union des Editeurs de Bourgogne) a permis dans les dernières années de donner du corps à l'édition en Bourgogne en permettant à ces éditeurs une présence, y compris au Salon du livre de Paris ;

La création récente de la Maison du Livre de Bourgogne, qui s'engage à être une société de diffusion et de distribution du livre bourguignon sur la région devrait parfaire l'édifice".

Il semble, à la lecture de ces quelques lignes que la Bourgogne ait elle aussi, connu son "printemps des éditeurs" mais que cette montée de sève n'ait pas porté ses fruits.

*Alors chargé de mission interrégional pour le livre et la lecture en Bourgogne et Franche-Comté.

Qu'en est-il aujourd'hui ? 5 des structures éditoriales qui existaient dans les années 80, ont disparu : Edition Bayadère, Editions de l'Aleï, Editions de Civry, Editions du Jacquemart, Editions F.P. Lobies. Une a réduit ses activités et changé de responsable : Editions W. Une paraît vouloir stopper sa production : Editions BRL (Bien-Public).

L'Union des Editeurs de Bourgogne n'existe plus et la Maison du Livre de Bourgogne a définitivement fusionné avec la Maison du Livre de Franche-Comté.

Qu'en conclure ? Que cette "micro-édition"⁽¹⁾ n'est pas parvenue au seuil d'un certain professionnalisme ou qu'elle aurait pu y parvenir si elle avait été soutenue par des fonds publics ou d'autres formes spécifiques d'accompagnement ?

2) Les structures éditoriales en 1994

Nous avons adressé fin juin 1994, un questionnaire⁽²⁾ à 17 structures éditoriales⁽³⁾ et reçu 15 réponses ⁽⁴⁾ dans le courant de l'été.

Le questionnaire cherchait à cerner l'activité éditoriale au plus près : spécialité, nombre de titres, type de contrat pratiqué, diffusion-distribution, promotion...

Des entretiens complémentaires réalisés en septembre et début octobre permettent de compléter ce panorama et de préciser les attentes par rapport à la mise en place d'une structure régionale du livre .

Enfin, il n'a pas été dans notre propos de mentionner ici toutes les structures qui relèvent d'une activité éditrice occasionnelle et irrégulière qu'il s'agisse de sociétés savantes, d'associations ou d'institutions diverses (musées, bibliothèques, centres d'art...).

(1) Jean-Marie BOUVAIST et Jean-Guy BOIN. Op. Cit. Les auteurs distinguent sous ce terme les structures marginales, parfois en marche vers le professionnalisme, en tout cas très éloignées de la production industrielle.

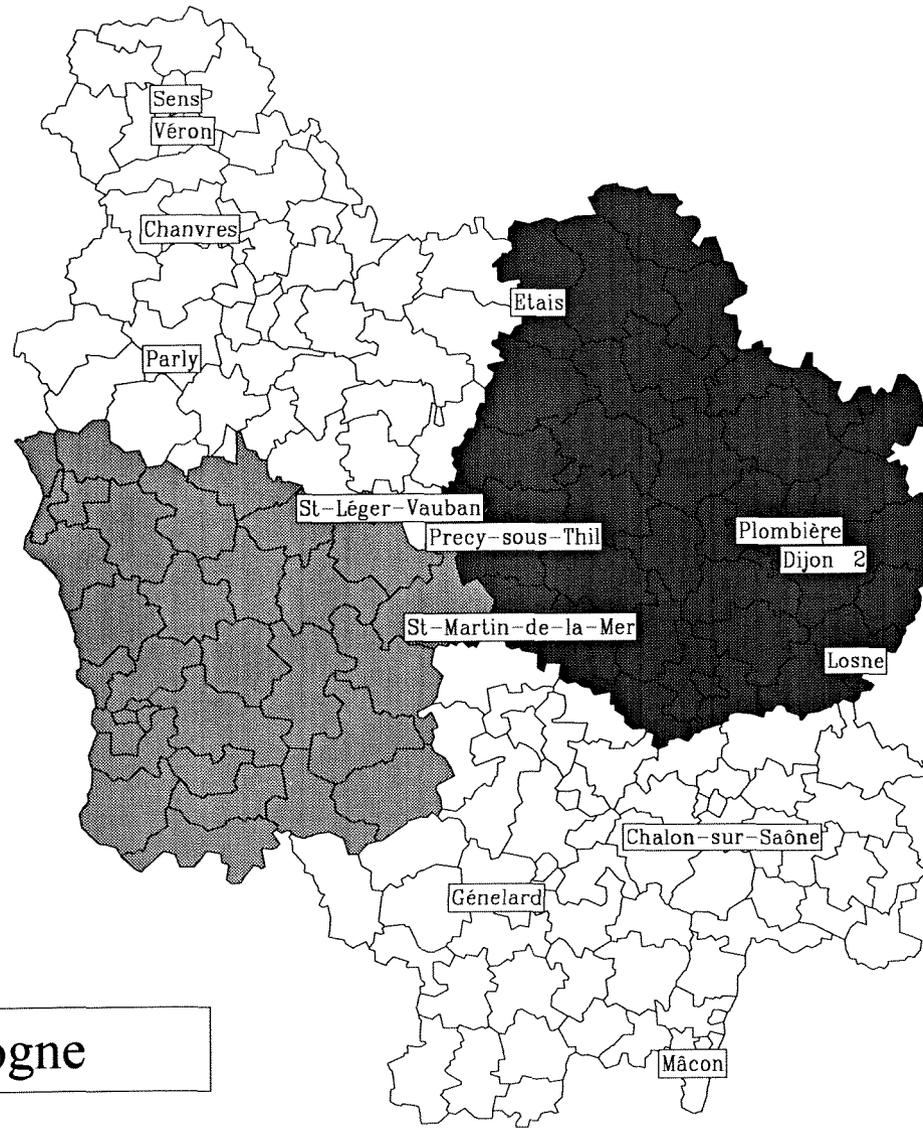
(2) Annexe n° 3.

(3) Recensées par le Conseiller pour le livre et la lecture.

(4) Annexe n° 8.

Editeurs en région	CRDP de Bourgogne	Editions Universitaires de Dijon	Ulysse fin de siècle	Editions de l'Armançon	Editions Quôé qu'a dit	Théâtre Typographique	Thierry BOUCHARD Editeur
Localisation	Dijon 21	Dijon 21	Plombières-les-Dijon 21	Précy-sous-Thil 21	St. Martin-de-la Mer 21	Etais 21	Losne 21
Statut	Etablissement public	Service commun de l'Université	Association loi 1901	S.A.R.L.	Association loi 1901	Association loi 1901	Artisan
Date de création	1965	Début du siècle pour les 1ères collections	1987	1987	1994	1984	1978
Personne responsable	Jean-Michel LECOMTE	Jean BART	François DOMINIQUE	Gérard GAUTHIER	Collectif	Bénédicte VILGRAIN Bernard RIVAL	Thierry BOUCHARD
Spécialité	Education	Sciences humaines, lettres, géologie	Littérature, poésie	Littérature générale	Du local à l'universel	Poésie, bibliophilie, livres d'artistes	Poésie, bibliophilie, livres d'artistes
Nombre de titres parus depuis la création	350	80	38	46	1	17	110
Nombre de titres à paraître en 1994	20	3	6	12	1	2	1
Diffusion	Réseau CRDP + maison du livre Franche-Comté	Belles-Lettres + Maison du Livre de Franche-Comté	Maison	Maison	Maison	Maison	Maison
Distribution	Réseau CRDP + maison du livre Franche-Comté	Belles-Lettres + Maison du Livre de Franche-Comté	Maison	Maison	Maison	Maison	Maison
Compte d'éditeur	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Catalogue	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non

Editeurs en région	Le Caractère en Marche Editeur	Editions Hérode	Editions W	Editions de la Renarde Rouge	Editions R.L.D.	Editions Zodiaque	Nikta	Obsidiane
Localisation	Genelard 71	Châlon-Sur-Saône 71	Mâcon 71	Véron 89	Parly 89	St-Léger-Vauban 89	Chanvres 89	Sens 89
Statut	Association loi 1901	S.A.R.L..	S.A.R.L..	Association loi 1901	S.A.R.L..	S.N.C. (Abbaye Dominicaine)	Association loi 1901	S.A.R.L..
Date de création	1992	1990	1984	1994	1973	1951	1994	1978
Personne responsable	Jean-Michel CHANTREULT	Eric MAYSOUSSIER	Vincent BERRY	Joëlle BRIERE	Robert et Lydie DUTROU	Dom Angélico SURCHAMP	France BARON	François BODDAERT
Spécialité	Régionalisme	Essais politiques	Muséologie Esthétique Beaux-Arts Société	Poésie nouvelles, contes	Poésie, bibliophilie, livres d'artistes	Art roman	Littérature	Poésie et essais sur la littérature
Nombre de titres parus depuis la création	4	6	28	1	50	250	3	150
Nombre de titres à paraître en 1994	1	2	2	1	5	6	3	6
Diffusion	Maison	Maison	Presses universitaires de Lyon	Maison	Vente sur place, salon et galerie	Desclée de Bouver	Maison	Ulysse
Distribution	Maison	Buchet-Chastel	Distique	Maison	Vente sur place, salon et galerie	Desclée de Bouver	Maison	Distique
Compte d'éditeur	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Catalogue	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui



Editeurs en Bourgogne

legende ?

ANALYSE DES RESULTATS

1) Des micro-structures*

L'édition en Bourgogne est dans son ensemble, davantage le fait de petites structures que d'entreprises éditoriales à la production régulière et soutenue.

. 4 seulement ont un chiffre d'affaires supérieur à 200 000 F (dont 2 supérieur à 1 MF).

. 6 sont déclarées en association loi 1901 (le Caractère en Marche, Editions de la Renarde Rouge, Editions Quôé qu'a dit, Nikta, le Théâtre Typographique, Ulysse fin de siècle.

Pour les responsables, le projet éditorial n'est pas assorti d'un projet économique : tous ont une autre activité salariée. Le statut associatif permet de réaliser un projet artistique, de mettre en commun les énergies, parfois couvrir des besoins d'auto-édition... sans disposer de capitaux de départ.

. 11 n'ont aucun salarié et la majorité a recours à des collaborateurs occasionnels et bénévoles.

. 13 publient moins de 10 titres par an. Toutefois, 3 structures publient des livres d'artistes dont la réalisation peut prendre plusieurs mois voir plusieurs années de travail.

. 5 utilisent un diffuseur ou/et un distributeur (coût moyen : 50 % du prix public) et n'en sont que moyennement satisfaites. Une s'appuie sur un réseau spécialisé : celui des Centres Régionaux de Documentation Pédagogique. Enfin, deux éditeurs confient régulièrement leur diffusion régionale à la Maison du Livre de Franche-Comté.

. 9 diffusent et distribuent elles-mêmes leur production, et signalent plusieurs difficultés :

- manque de reconnaissance de leur activité par les libraires (et manque de suivi),
- manque de temps et de moyens,
- coût prohibitif des tarifs postaux pour les commandes à l'unité.

Dans certains cas, la diffusion est vraiment aléatoire : au coup par coup ou en s'appuyant sur un noyau relationnel de bonne volonté.

* Tableaux récapitulatifs pages suivantes.

Pour d'autres, elle est plus organisée : "démarchage" systématique en librairie, souscription, mailing, fichiers clients et permet au fil des années de développer une image de marque.

Un éditeur nous a fait la remarque suivante : "avec un fichier ciblé et un fax, une petite structure peut se diffuser elle-même".

Le tableau présenté page suivante donne une idée du nombre de librairies touchées par les éditeurs. La formule la plus couramment pratiquée est la vente à compte ferme (suivie du dépôt et parfois de l'office).

2) Les projets éditoriaux

Le fait "d'être petit" n'est pas pour autant synonyme de médiocrité tant sur le "fonds" que sur la forme.

Les indices de professionnalité

. Tous les éditeurs interrogés pratiquent le compte d'éditeur. L'ensemble des structures reçoit 500 manuscrits par an ce qui implique au moins d'être identifié par les auteurs en quête de publication. 8 éditeurs ont un catalogue.

. 7 structures ont une pérennité d'existence certaine :

. Les Editions de l'Armançon et Ulysse fin de siècle se sont créés en 1987.

. Les Editions W et le Théâtre Typographique⁽¹⁾ en 1984.

. L'activité éditoriale de Thierry Bouchard et d'Obsidiane remonte à 1978, celle des Editions Robert et Lydie Dutrou⁽²⁾ à 1973.

3 autres structures ont plus de vingt ans d'âge mais elles représentent des cas un peu à part : deux sont liées à des établissements publics qui se caractérisent par une production éditoriale "obligée" en direction d'un public ciblé (Editions Universitaires, Editions du CRDP), une enfin, est le résultat d'une entreprise éditoriale tout à fait étonnante, celle des Editions Zodiaque conduite par les moines dominicains de l'Abbaye-de-la Pierre-qui-Vire.

. Plusieurs éditeurs (Thierry Bouchard, Editions Robert et Lydie Dutrou, Théâtre Typographique) sont aussi des professionnels de l'imprimerie et font preuve d'un savoir-faire remarquable notamment dans le domaine de la typographie.

(1) Le Théâtre Typographique a décentralisé ses activités en Bourgogne en 1993.

(2) Les Editions Robert et Lydie Dutrou se sont installées en Bourgogne en 1978.

	CRDP de Bourgogne	Ulysse fin de siècle	Editions Universitaires de Dijon	Editions de l'Armançon	Editions Quôé qu'a dit	Théâtre Typographique	Thierry Bouchard Editeur
Librairies en Bourgogne	?	7	?	180	40	1	0
Librairies hors Bourgogne	100	149	?	140	?	60	5
TOTAL	100	156		320	40	61	5

	Le Caractère en Marche Editeur	Editions Hérode	Editions W	Editions de la Renarde Rouge	Editions R.L.D.	Editions Zodiaque	Nikta	Obsidiane
Librairies en Bourgogne	20	3		10		35	15	4
Librairies hors Bourgogne	1	15	100			900	5	120
TOTAL	21	18	100	10		935	20	124

Réseau de diffusion librairie des éditeurs en région

D'autres possédaient ou ont acquis des compétences dans le traitement technique et graphico-esthétique des livres et sont particulièrement attentifs à soigner leur politique de couverture : Editions de l'Armançon, Editions du CRDP, Editions W, Obsidiane, Ulysse fin de siècle.

Les spécialités éditoriales

. La littérature et surtout la poésie sont les genres les plus représentés (46 %) :

– Les catalogues de Thierry Bouchard, d'Obsidiane, d'Ulysse fin de siècle avec des parti-pris éditoriaux différents contiennent les grands noms de la poésie contemporaine* française et internationale. Notons ici que François Dominique, responsable d'Ulysse fin de siècle propose depuis plusieurs années, en collaboration avec la Bibliothèque Municipale de Dijon, un programme de lectures publiques en invitant des écrivains contemporains qui comptent parmi les plus novateurs.

– La bibliographie et le livre d'artistes tiennent une part particulièrement intéressante dans le paysage éditorial bourguignon :

représentée par les Editions Robert et Lydie Dutrou, le Théâtre Typographique et Thierry Bouchard, cette tradition du livre de prestige, loin de la production industrielle mais avec une démarche résolument contemporaine, redonne au texte et à son accompagnement graphique, un espace privilégié.

– Les Editions de la Renarde Rouge et Nikta se situent quant à elles, dans une autre approche. Ces structures fondées en 1994, veulent (la première dans le domaine de la poésie, la seconde dans celui du roman et de la nouvelle) être des éditeurs de proximité pour "des auteurs de qualité non reconnus du grand public".

– Quelques secteurs spécialisés sont représentés par cinq structures éditoriales.

– Muséologie, beaux-arts, esthétique et société pour les Editions W qui pratiquent une politique de coédition avec des associations spécialisées dans les domaines concernés.

– Education (formation initiale et continue, modernisation du système éducatif, nouvelles technologies) pour les Editions du CRDP.

– Sciences-humaines, lettres, géologie pour les Editions Universitaires.

* Remarquons au passage quelques bourguignons ou auteurs installés en Bourgogne : Pierre Bettencourt, Pascal Commère, Alain Coulange, Christian Doumais, André Gateau, Michel Lagrange, David Mus... et André Frenaud décédé.

– Art roman pour les Editions Zodiaque avec plusieurs collections "La Nuit des temps", "Formes de la Nuit", "Voie lactée".

– Essais politiques pour les Editions Hérode.

3) Editeur régionaliste ou éditeur en région

L'édition régionaliste en Bourgogne se remarque surtout par son absence. Pour beaucoup, le manque d'identité culturelle de la région en serait la cause⁽¹⁾. Pourtant bon nombre des interlocuteurs que nous avons rencontrés, estiment qu'il y a la place en Bourgogne pour ou moins cinq éditeurs spécialisés dans ce domaine! S'il paraît difficile de vérifier cette affirmation, peut-être pourrait-on faire deux remarques :

– De nombreux ouvrages sont publiés sur la Bourgogne par des éditeurs parisiens ou installés dans d'autres régions que ce soit dans les domaines de la gastronomie, du tourisme ou de l'histoire locale.

– Aucun éditeur en région ne s'est effectivement imposé dans le secteur (après le dépôt de bilan des Editions de Civry en 1983). Les Editions BRL (Bien-Public) créées en 1984, ont publié une cinquantaine de titres environ mais leur activité éditoriale est actuellement en sommeil.

Cependant, nous avons choisi de présenter dans cette partie, trois structures éditoriales dont deux d'ailleurs sont loin de revendiquer l'appellation : le qualificatif "régionaliste" a en effet un côté péjoratif, souvent synonyme d'amateurisme. Ces trois éditeurs n'ont rien en commun, ni dans le projet, ni dans l'ambition, si ce n'est peut-être un sentiment certain d'appartenance à un terroir.

. Les Editions de l'Armançon sont dirigées par Gérard Gauthier (ancien directeur commercial chez Denoël, l'éditeur d'Henri Vincenot). Ce dernier définit ainsi sa politique éditoriale : "publier des écrivains et des auteurs bourguignons ou des ouvrages extérieurs à la Bourgogne mais ayant trait à celle-ci". Sa préférence va davantage vers la publication d'oeuvres de fiction que de documentaires et il entend mener une véritable politique d'auteur⁽²⁾.

(1) La Bourgogne est considérée au nord dans la mouvance de la région parisienne, au sud dans celle de la région lyonnaise, à l'ouest dans celle de la région Centre. Seul le Morvan semble conserver une identité culturelle forte.

(2) Il a notamment publié le premier roman de Didier Comaille qui a eu le prix Olivier de Serres en 1992.

Ces ouvrages à la maquette soignée, sont bien représentés chez les libraires de la région et il dispose d'un comptoir de vente à Paris à la Générale du Livre. Son itinéraire nous paraît significatif d'un éditeur professionnel qui a envie de mettre son savoir-faire au service d'un projet personnel et qui peut espérer trouver son public.

. Les Editions Quôé qu'a dit, fondées en 1994, sont pour leur part, proches de la terre morvandelle. Animées par un collectif composé "d'artisans de la langue", leur projet éditorial ambitionne "de voir le monde depuis le local en allant à l'inverse de la concentration et de la modernisation et en partant d'un terrain concret : le Morvan et la langue morvandelle".

1.. Le Caractère en Marche, quant à lui, paraît davantage se rapprocher de la définition traditionnelle de l'éditeur régionaliste : Jean-Michel Chantreault cherche principalement à éditer des manuscrits sur la Saône-et-Loire qui présentent des qualités d'écriture et de recherche.

4) Une structure régionale du livre en Bourgogne

Les éditeurs que nous avons rencontrés sont dans l'ensemble largement favorables à la mise en place d'une structure régionale du livre : certains font remarquer que "les aides existant dans d'autres régions sont d'un grand secours pour leurs confrères".

Il convient cependant de noter quelques réserves. Un éditeur signale le danger de deux dérives : "l'une vers le copinage élitiste, l'autre vers le régionalisme". Un deuxième s'inquiète de la "lourdeur administrative d'une structure et craint la fonctionnarisation de la création". Un troisième enfin, s'interroge sur les moyens à mettre en oeuvre : "je ne suis pas, dit-il, très favorable à la politique du ballon d'oxygène".

Plusieurs domaines d'intervention sont considérés comme prioritaires :

Soutenir la création

– Par des aides à la publication (la plupart des éditeurs souffrent en effet d'un manque de fonds propres). Certains l'envisagent éventuellement sous la forme de coéditions avec un partenaire institutionnel. D'autres sont favorables à la formule du prêt remboursable.

- Par des aides aux auteurs sous forme de bourses ou de résidences.
- Par des aides à l'équipement : aide à l'aménagement des locaux, aide à l'acquisition de matériel (traitement de texte notamment).
- Par des achats de livres. Plusieurs formules sont évoquées :
 - . achat et diffusion en direction des petites bibliothèques qui ont des crédits d'acquisition limités,
 - . achat d'ouvrages des auteurs locaux (de leur vivant !) et particulièrement les éditions originales illustrées,
 - . soutien au réseau des bibliothèques.

Donner une visibilité à l'édition régionale

- La promotion passe par les salons professionnels. Qu'ils soient nationaux ou régionaux, la formule fait l'unanimité :

Le Salon du livre de Paris est bien sûr considéré comme un lieu privilégié mais aussi d'autres salons parisiens comme le Marché de la poésie, SAGA (salon de l'édition d'art à tirage limité) ou encore ceux des villes de Genève et de Mayence. L'organisation d'un salon régional spécialisé (gastronomie, photographie, poésie) ou plus axé sur la rencontre des différents métiers du livre a été évoquée à plusieurs reprises.

- Une structure régionale est aussi ressentie comme le moyen de véhiculer l'information sous la forme d'une revue largement diffusée (bibliothèques, librairies, milieu scolaire) qui pourrait rendre compte des nouvelles publications et de la vie du livre en région.

- L'aide à la publication d'un catalogue, éventuellement collectif, diffusé dans les librairies et bibliothèques en Bourgogne et hors Bourgogne serait également appréciée.

- Enfin, la majorité des éditeurs rencontrés déplore le manque d'intérêt de la presse écrite et audiovisuelle régionale pour le livre et souhaiterait que des actions puissent être proposées pour une meilleure diffusion de l'information.

L'interprofession

Est abordée sous l'angle des rencontres qui permettent "de faire le point entre tous les partenaires"*. Mais c'est aussi un espace "stratégique" :

. plusieurs éditeurs considèrent les bibliothèques comme des partenaires privilégiés, que ce soit dans le domaine de la diffusion ou de l'animation (lectures, expositions),

. d'autres insistent sur l'aide qu'il est nécessaire d'apporter aux libraires pour que ceux-ci "puissent montrer la littérature en surface et être de véritables prescripteurs de lecture".

* Notons au passage qu'eux-mêmes se rencontrent et se connaissent peu.

LA LIBRAIRIE

Le lecteur, souvent, est atteint de langueur, de patience, de désertion. Cette éclipse de vie se manifeste précocement, généralement vers l'âge de huit ou neuf ans, et le symptôme en est l'apparition de croissants blancs sur l'ongle de l'âme. Il serait vain de prétendre guérir ce mal : le goût des lectures ne quittera plus l'enfant inconsolable, humectant les plaies qu'il s'est faites au genou avec une essence d'encres sauvages.

INTRODUCTION

Depuis 1987, plusieurs enquêtes⁽¹⁾ tant nationales que régionales sur les points de vente du livre ont vu le jour.

Elles répondent à plusieurs objectifs :

- . améliorer la connaissance du réseau des points de vente du livre,
- . constituer un outil de travail pour les professionnels et les pouvoirs publics,
- . publier des guides de la librairie destinés à un large public.

Il nous a semblé utile dans le cadre de cette étude de commencer un recensement de même nature qui conformément à la proposition de stage, permette d'une part la constitution d'un fichier topographique des points de vente en Bourgogne (afin de publier un guide promotionnel de la librairie), et d'autre part, permette de mieux connaître les lieux de diffusion du livre en utilisant quelques indicateurs visant à rendre compte du niveau d'offre et de professionnalité.

C'est l'objet de l'enquête par questionnaire⁽²⁾ que nous avons envoyé en mai 1994.

Il convenait ensuite de compléter cet état des lieux par une série d'entretiens visant à évaluer les préoccupations des librairies et leurs attentes par rapport à la mise en place d'une structure régionale. Ces entretiens ont eu lieu en août et septembre 1994.

(1) Paul CLAVAL. *Les points de vente du livre en France*. La Documentation française, 1987.
Michel CHAFFANJON "Pour une approche régionale des réseaux de librairie : le cas de la région Rhône-Alpes". *Cahiers de l'économie du livre*, n° 8, décembre 1992.

(2) Annexe n° 4

Une étude précédente⁽¹⁾ réalisée en 1993 à la demande du Conseil Régional ayant fait le point sur la situation de la librairie en mettant en évidence les éléments qui caractérisent et fragilisent cette filière, notre propos ne sera pas ici de reprendre ce travail en détail.

Par contre, ayant nous-mêmes assisté à une réunion organisée en mars 1994 à Bordeaux par le Centre Régional des Lettres d'Aquitaine sur le thème de la librairie, nous proposons en annexe⁽²⁾ une synthèse de l'intervention de Marc Minon⁽³⁾ sur le thème : "la librairie : quel avenir parmi les circuits de distribution du livre" qui permettra de "cadrer" la situation au niveau national.

L'ENQUETE : METHODOLOGIE

Délimitation du champ de l'enquête

L'enquête a été limitée au commerce "traditionnel" du livre en Bourgogne, c'est-à-dire que nous avons exclu du champ de l'étude le commerce "moderne" (grands magasin, magasins populaires, hypermarchés, supermarchés). Cela pourrait faire l'objet d'une deuxième enquête si les professionnels concernés en éprouvent le besoin et permettrait de mesurer la concurrence⁽⁴⁾ exacte de ce canal de commercialisation du livre qui préoccupe grandement les libraires que nous avons rencontrés.

Le commerce moderne (Source INSEE 1994) se répartit comme suit :

	COTE D'OR	NIEVRE	SAONE-ET- LOIRE	YONNE	BOURGOGNE
Hypermarchés	8	4	11	12	35
Supermarchés	70	38	77	49	234
Magasin populaires	1	3	5	2	11
TOTAL	79	45	93	63	280

(1) Agnès BRODZICKI. *Un réseau menacé : la vente du livre en région*. Dijon : Conseil Régional, 1993.

(2) Annexe n° 10.

(3) Consultant du Bureau d'Informations et de Prévisions Economiques (B.I.P.E.)

(4) Deux chiffres permettent de la situer au niveau national (Sources : ASFODELP/B.I.P.E) : 1984 : librairies spécialisées 40 % - grandes surfaces non spécialisées 16 % - 1992 : librairies spécialisées 37 % - grandes surfaces spécialisées 18 %.

Mise au point du questionnaire

Pour établir le questionnaire, nous avons sollicité les conseils de plusieurs structures régionales ayant déjà conduit des enquêtes similaires. Après une étude comparative de leurs travaux, nous avons organisé le questionnaire de manière à, d'une part mettre en évidence les éléments permettant de réaliser le guide (carte d'identité, nature de l'activité vente de livres, nombre de titres, services, heures d'ouverture), d'autre part à dégager ceux permettant une analyse plus fine des points de vente à l'aide des indicateurs de professionnalité suivants : typologie de la librairie, superficie de vente, formation, information, équipement informatique, ventes annexes, appartenance à un groupement, animations.

Le questionnaire une fois conçu, a été testé sur cinq libraires (hors région) et remanié pour parvenir à sa version définitive.

Le choix du fichier

Nous avons choisi le fichier de l'INSEE pour les envois. Celui-ci sous la nomenclature NAP 64-63, regroupe pour la Bourgogne en 1994, 626 références d'entreprises ayant pour activités principales (plus de 50 % du chiffre d'affaires) la vente de livres, papeterie, presse, matériel et fourniture de bureau. Il a comme principal inconvénient de référencer en plus des librairies, des marchands de journaux et des bureaux de tabac.

Toutefois, son usage nous a paru pratique à double titre :

. Nous souhaitions toucher un maximum de points de vente⁽¹⁾ : l'objectif du guide promotionnel.

. Nous avions peu de temps en amont pour croiser différentes sources⁽²⁾ et voulions envoyer les questionnaires avant le début du stage d'été afin de pouvoir faire un premier bilan et procéder aux relances éventuelles dès notre arrivée en juillet.

Les envois effectués ont permis de réunir 72 réponses pertinentes (4 questionnaires ont été éliminés). Croisant alors celles-ci avec le fichier de Christian Pierdet, nous avons procédé à une relance systématique qui a permis de porter le nombre des réponses pertinentes à 92.

(1) Le Conseiller pour le livre et la lecture, Christian Pierdet avait mis à notre disposition son propre fichier repérant 131 points de vente. En outre, des estimations non vérifiées indiquaient un chiffre probable compris entre 250 et 300 points de vente.

(2) Fichier clients de distributeurs par exemple.

Le nombre global des points de vente du livre en Bourgogne

Il restait à épurer le fichier de l'INSEE pour obtenir le nombre réel de commerces du livre. Pour ce faire, nous avons utilisé le fichier client de la Maison du livre de Franche-Comté et travaillé avec Monsieur Guibourg⁽¹⁾, leur représentant sur la Bourgogne ce qui nous a conduit à conserver 209 points de vente sur 328.

Poursuivant ce dénombrement, nous avons croisé ces résultats avec le fichier de Christian Pierdet et notre échantillon. Nous avons alors obtenu une liste maximale de 244⁽²⁾ points de vente (soit 39 % du fichier de l'INSEE), qui nous paraît significative de la réalité du commerce traditionnel du livre en Bourgogne et qui se répartit comme suit sur les quatre départements :

	NOMBRE DE POINTS DE VENTE	NOMBRE DE COMMUNES
COTE D'OR	74	28
NIEVRE	49	26
SAONE-ET-LOIRE	68	37
YONNE	53	25
TOTAL	244	116

Pour aller plus loin

Sur ces 244 points de vente, 86 sont de simples revendeurs de livres. Ils sont parfois aussi le seul point de vente d'une petite commune.

Le "label" librairie et petite librairie concerne donc finalement 158⁽³⁾ commerces répartis sur 91 communes.

Enfin, si l'on voulait considérer uniquement les magasins qui jouissent d'une image de marque de librairie, on aboutirait vraisemblablement à une liste restreinte d'environ 50⁽⁴⁾ points de vente répartis sur 18 communes.

(1) Monsieur Guibourg, ancien libraire à Autun, visite systématiquement les points de vente du livre en Bourgogne (voir p.). Son champ d'investigation s'étend jusqu'au chef-lieu de canton.

(2) Soit 1 % du chiffre national de 25 000 points de vente avancé par Patrice Cahart. Le livre français a-t-il un avenir ? La Documentation française, 1988.

(3) Il nous semble que ce chiffre pourrait servir de base à l'établissement du guide promotionnel de la librairie.

(4) Soit 1,4 % du chiffre national avancé par l'ASFODELP.

LE QUESTIONNAIRE : ANALYSE DES RESULTATS

L'analyse des résultats⁽¹⁾ de l'enquête porte sur l'échantillon des 92 réponses⁽²⁾ pertinentes obtenues soit 38 % du nombre global des points de vente.

Cet échantillon nous paraît suffisamment représentatif pour fournir des renseignements intéressants, tant géographiquement que typologiquement sur le commerce traditionnel du livre en Bourgogne.

Remarquons toutefois que le regard d'un spécialiste de l'économie du livre serait sans doute nécessaire pour un sujet aussi pointu que le commerce du livre. C'est donc plus une tentative d'approche que nous proposons ici.

Répartition des points de vente sur les 4 départements

Départements	Nombre de points de vente
Côte d'Or	31
Nièvre	16
Saône-et-Loire	27
Yonne	18

1) Physionomie générale

Date de création

. 56 % des entreprises se sont créées sur les quinze dernières années soit une moyenne de 3 créations par an.

Forme juridique

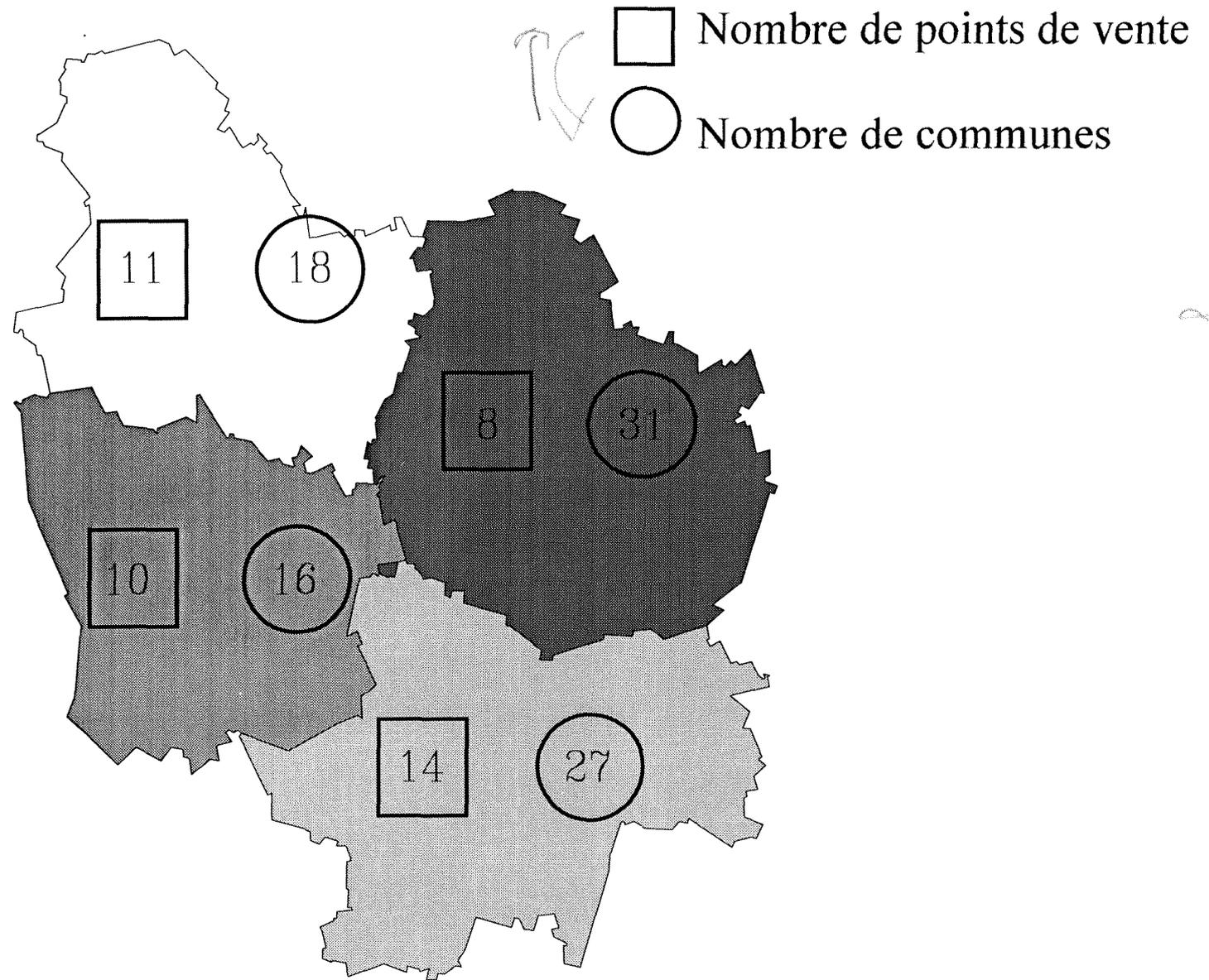
. 34 entreprises ont fait le choix de travailler en entreprise individuelle, 36 en société⁽³⁾ (SA, SARL, EURL). L'équilibre apparent de cette répartition s'infléchirait probablement en faveur du commerce indépendant sur la totalité des points de vente⁽⁴⁾.

(1) L'enquête a été dépouillée à l'aide du logiciel le Sphinx.

(2) Annexe n° 9.

(3) Société anonyme, Société anonyme à responsabilité limitée, Société unipersonnelle à responsabilité limitée.

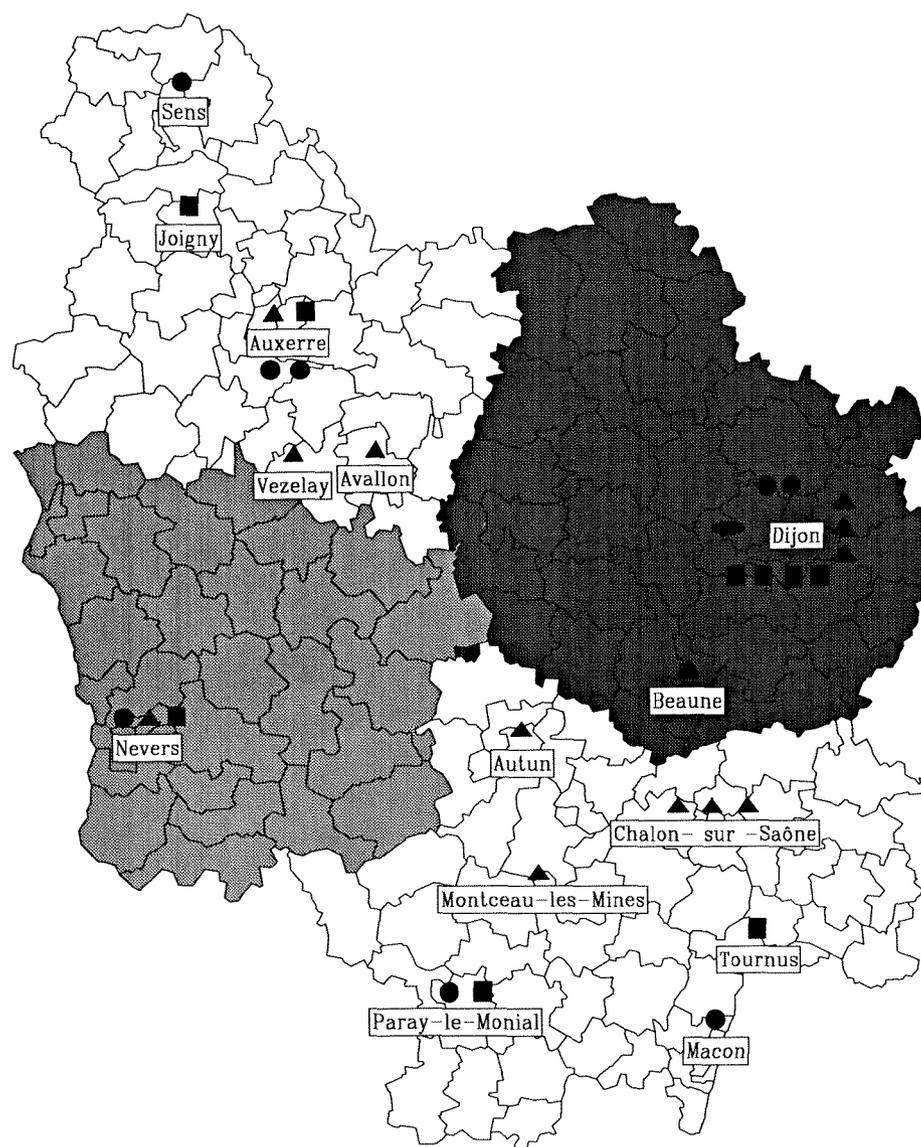
(4) Source INSEE 1988 : 72,4 d'entreprises individuelles.



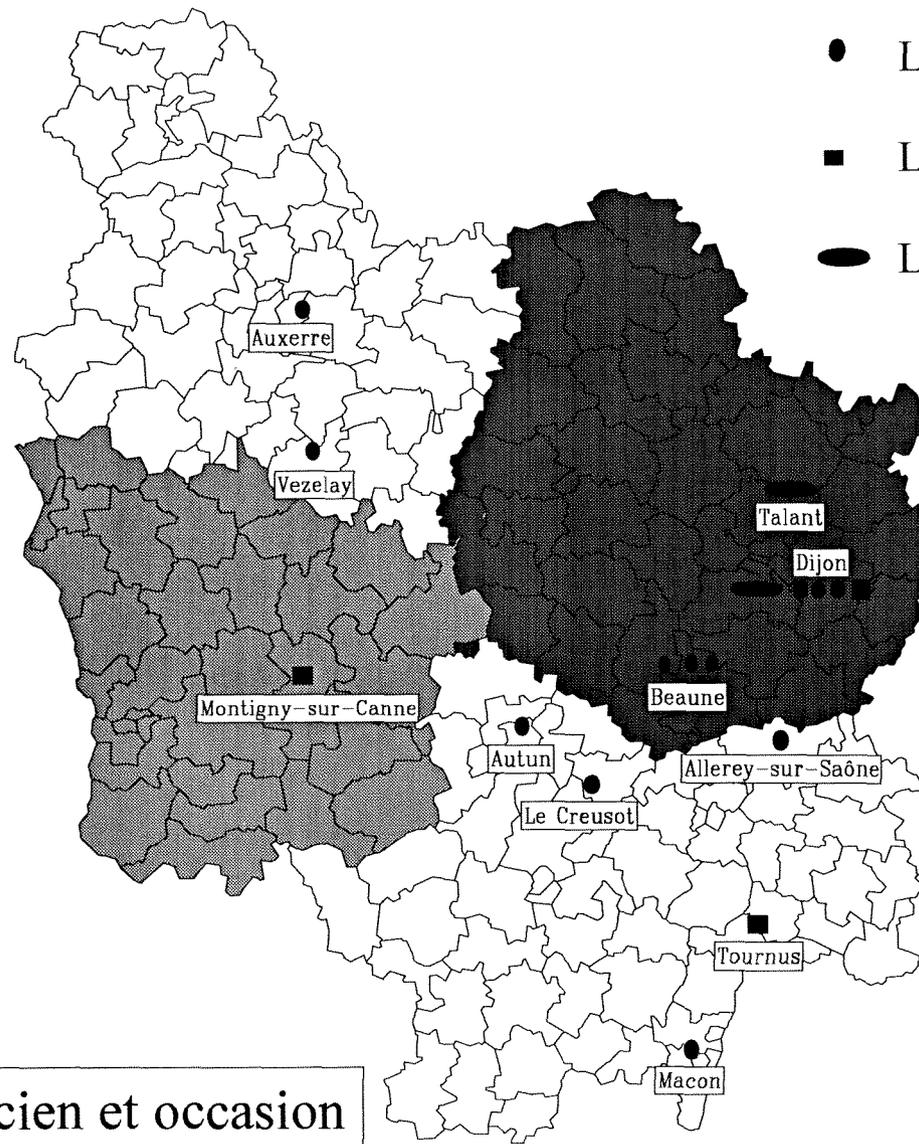
Source: A. H. P. 2004

Répartition des 92 points de vente de l'échantillon sur les 4 départements.

Librairies

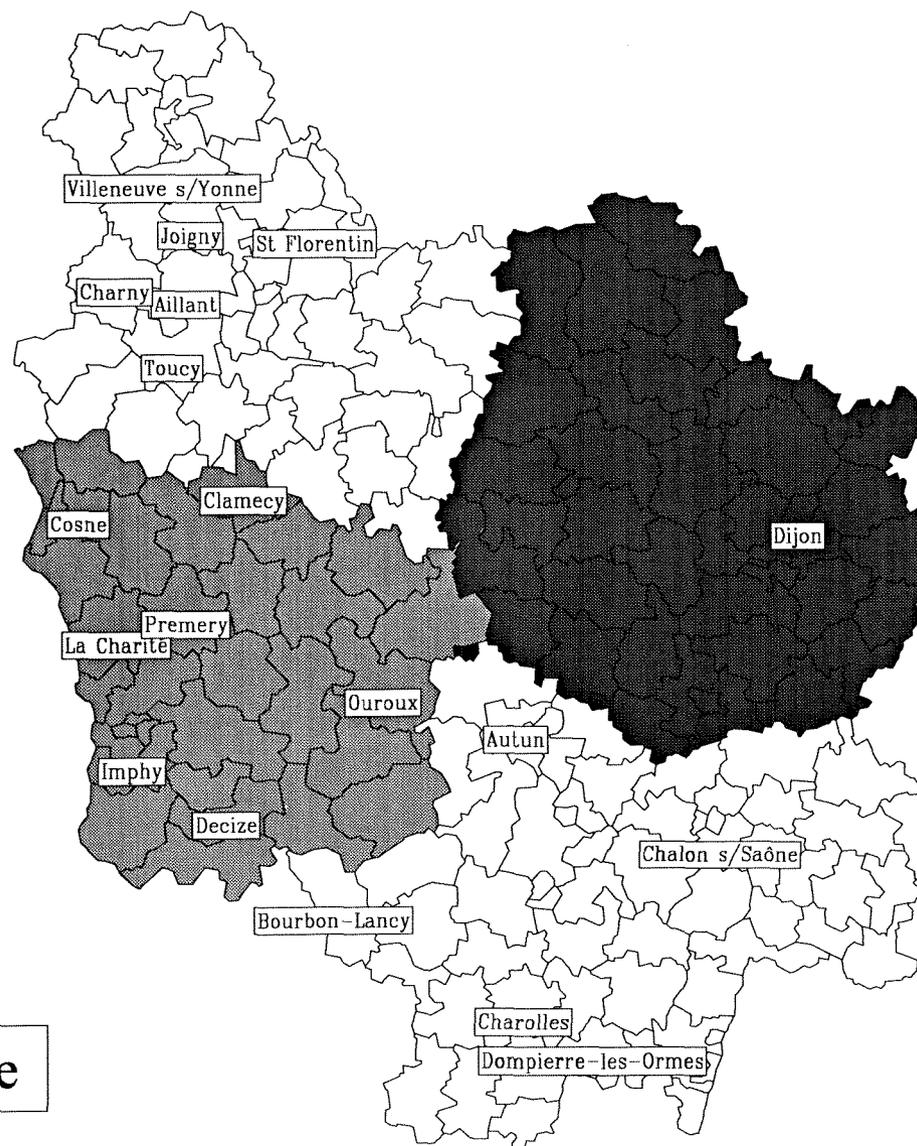


- Librairie générale
- ▲ Librairie à positionnement multiple
- Librairie spécialisée (hors ancien et occasion)
- ◐ Librairie multimédia

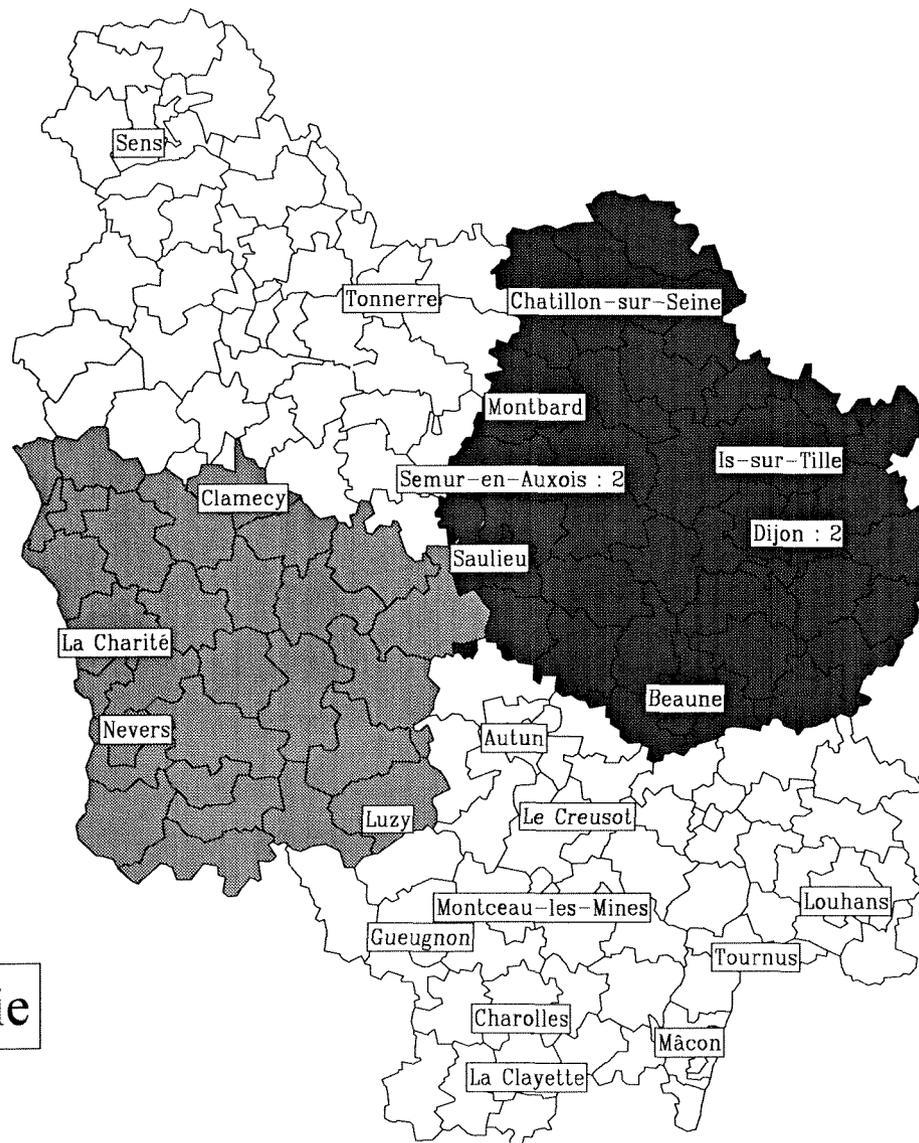


- Librairie d'ancien et d'occasion
- Librairie d'ancien
- ◌ Librairie d'occasion

Librairies spécialisées : ancien et occasion



Librairies-papeterie-presse



Librairies-papeterie

Typologie des librairies

. 83 librairies se positionnent exclusivement en :

Librairie générale :	8
Librairie spécialisée :	27
Librairie-papeterie-presse	20
Librairie-papeterie	24
Librairie multimédia	1
Total	80

. 12 librairies indiquent un positionnement multiple :

– il s'agit de librairies générales précisant la présence d'un rayon spécialisé (jeunesse, religion...) ce qui sous-entend la fidélisation d'une clientèle pour ce rayon et la construction d'un assortiment ; ou précisant la présence d'un rayon papeterie et/ou presse ce qui peut faire présumer d'une attention particulière portée au livre puisque ces entreprises n'ont pas choisi un positionnement unique dans la catégorie librairie-papeterie-presse par exemple,

– il s'agit également de librairies spécialisées qui indiquent la déclinaison de leur spécialité sur d'autres supports que le livre en cochant la case librairie multi-média.

. 51 % des librairies sont des librairies-papeterie ou des librairies-papeterie-presse.

Localisation

. 80 % des commerces sont situés au centre-ville ce qui constitue à la fois un atout quant à l'importance de la zone de chalandise mais occasionne des charges aussi plus fortes (baux commerciaux et loyers).

Surface de vente

. La surface totale moyenne de vente globale est de 103 m².

. La surface totale moyenne de vente réservée au livre est de 58 m².

. Les surfaces réservées au livre se répartissent ainsi :

– de 20 m ²	7 entreprises
de 20 m ² à 50 m ²	29 entreprises
de 50 m ² à 100 m ²	29 entreprises
de 100 m ² à 1 000 m ²	10 entreprises

On note la prédominance de petites surfaces qui ne peuvent présenter un fonds suffisant pour concurrencer l'attrait des grandes librairies à moins d'être spécialisée ou de proposer un assortiment qui réponde à des exigences de qualité.

. Il peut être intéressant de comparer le rapport des surfaces de vente totale avec le rapport des surfaces réservées au livre par type de magasin.

Typologie	Surface de vente réservée au livre	Surface totale de vente
Librairie générale	89 %	100 %
Librairie spécialisée	83 %	100 %
Librairie à positionnement multiple	57 %	100 %
Librairie-papeterie-presse	36 %	100 %
Librairie-papeterie	34 %	100 %

Personnel

. Le bassin total représente 215 personnes : plein temps et temps partiel rapporté en plein temps.

50 % des points de vente n'emploient aucun salarié

33 % des points de vente emploient moins de 3 salariés

6 % des points de vente emploient de 3 à 5 salariés

1 % des points de vente emploient de 8 à 10 salariés

2 % des points de vente emploient plus de 10 salariés

. 21 entreprises ont des employés affectés au rayon livre ; 23 ont recours à des emplois saisonniers, des contrats à durée déterminée, des stagiaires.

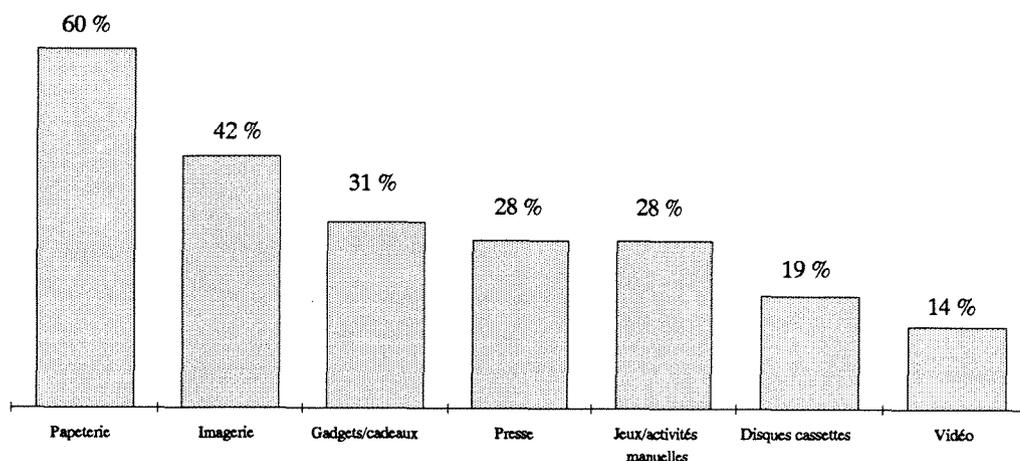
Les activités

. La vente de livres neufs reste la principale activité des libraires interrogés (82 %). 18 % vendent exclusivement des livres anciens ou/et d'occasion. Certains libraires qui vendent des livres neufs proposent aussi des livres d'occasion et des livres neufs à prix réduits à leurs clients.

. 30 librairies citent la présence d'une pochothèque, 23 celle de livres cassettes, 23 celle de livres en langue étrangère.

. La vente d'autres produits que le livre est une pratique largement répandue : 96 %.

Elle se ventile de la façon suivante sur l'ensemble de l'échantillon :



. La librairie pure semble donc une espèce en voie de disparition. La diversification de l'assortiment à d'autres produits que le livre permet d'améliorer la rentabilité des petites librairies (papeterie, presse par exemple). Elle peut être le signe dans des magasins plus importants d'une volonté d'adapter l'offre en fonction des goûts et des habitudes nouvelles de la clientèle (vidéo, disques, imagerie).

. 58 % des librairies ont pu quantifier leur stock livres en nombre de titres. La variation moyenne entre stock minimum indiqué dans le tableau ci-dessous et stock maximum est de 1 500 titres.

Nombre de titres	Nombre de points de vente
- de 5 000	32
entre 5 000 et 10 000	5
entre 10 000 et 15 000	4
entre 15 000 et 20 000	1
entre 20 000 et 25 000	0
plus de 25 000	1

. Il y a probablement une adéquation entre surface et nombre de titres en stock :

- {29 entreprises ont des surfaces de vente livres situées entre 20 m² et 50 m²,
- {32 ont moins de 5 000 titres.

64 % des librairies ont classé leurs 5 meilleures ventes par spécialité. Il semble que l'ensemble proposé dans le questionnaire ait été une source d'ambiguïté : certaines réponses sont calquées uniquement sur les spécialités indiquées, seul l'ordonnement varie.

On obtient le classement suivant :

- 1 – littérature
- 2 – Jeunesse
- 3 – Vie pratique
- 4 – Sciences humaines
- 5 – Sport et aventure

2) Les indicateurs de professionnalité

L'information

Typologie des canaux d'information	Nombre de citations
Représentants	62
Livre hebdo	48
Livres de France	6
Presse littéraire	43
Presse groupement	15
Electre–biblio sur Minitel	29

La visite des représentants constitue le premier moyen d'information (et de négociation...) sur les nouveautés. Cela est à nuancer en zone rurale où les petites librairies ont très peu de contacts avec les représentants des grandes maisons d'édition.

La presse professionnelle (livre Hebdo + livres de France) est utilisée par 55 % des librairies ce qui implique une information régulière sur les parutions mais aussi sur la vie du livre et sur l'interprofession.

Par ailleurs, 63 points de vente reçoivent une information spécifique sur les ouvrages édités sur la Bourgogne (ou édités en Bourgogne : 4 éditeurs représentés) par l'intermédiaire du représentant de la Maison du Livre de Franche–Comté.

Enfin 61 points de vente déclarent travailler avec des éditeurs installés en Bourgogne et se procurent principalement leurs ouvrages par achat à compte–ferme ou/et dépôt.

L'informatique

Sur 36 entreprises équipées (fonctions caisse, facturation, comptabilité, fichier clients), 18 seulement mentionnent la fonction gestion des stocks et commandes.

Il est probable que pour beaucoup d'entreprises, l'investissement dans un logiciel de gestion intégré soit trop important par rapport à leur chiffre d'affaires et ne constitue pas une priorité.

La formation

	Formation générale			Formation spécialisée en librairie	Formation continue	Auto-didacte	Expérience professionnelle
	BAC-	BAC	BAC+				
Chef de l'entreprise	8	14	21	3	3	5	9
Employé	8	15	6	1	5		4

62 responsables d'entreprise ont mentionné un niveau de formation. Par contre ils n'ont pas systématiquement détaillé la formation de chacun de leurs employés : par exemple une librairie qui emploie 4 personnes a pu utiliser la formule suivante : "du BEPC à BAC + 2".

Dans l'ensemble les chefs d'entreprise ont une formation largement généraliste.: 21 ont suivi des études supérieures, une toute petite minorité (3) a suivi une formation spécialisée de type ASFODELP (Association pour la Formation et le Perfectionnement Professionnels en Librairie et Papeterie à Paris) ou IPC (Institut de promotion commerciale de Lyon). Le métier de libraire est un métier qui s'apprend "sur le tas" : cette expression est revenue très souvent au cours des entretiens. Cela peut expliquer certaines difficultés de gestion ou certaines déconvenues devant la réalité du métier.

Le niveau de formation des employés correspond à un niveau d'enseignement général. Les chefs d'entreprise semblent peu soucieux de recruter du personnel spécialisé ou d'assurer un minimum de formation continue.

Commandes clients et services

.78 % des libraires interrogés proposent à leurs clients des commandes de livres à l'unité.

Le délai moyen d'acheminement de ces commandes se répartit ainsi :

Délai moyen	Nombre de points de vente
2 jours	5
4 jours	20
8 jours	43
Entre 8 et 15 jours	19
Plus de 15 jours	1

. 34 % des libraires demandent des arrhes à leurs clients dans le cas de commandes à l'unité.

. 38 % proposent une carte de fidélité. Un principe assez répandu est l'attribution d'une remise de 5 % sur la totalité des achats (de 5 à 12) pour fidéliser la clientèle.

. 20 % envisagent de créer un service Minitel.

L'action culturelle

. 54 % des libraires interrogés sont concernés.

A l'intérieur de la librairie : 24 %

Actions de promotion proposées à la librairie	Nombre de citations	Fréquence dans l'année
Séances de signatures	35	3
Expositions	11	3
Conférences	7	4
Lectures publiques	1	-
Formation	-	-

L'organisation de séances de signature dans la librairie est l'animation la plus couramment proposée, c'est aussi la plus classique. A part cette activité, la librairie ne semble pas être perçue par les libraires eux-mêmes comme un lieu potentiel d'animation autour du livre.

A l'extérieur de la librairie : 30 %

Participation à des actions de promotion à l'extérieur de la librairie	Nombre de citations	Fréquence dans l'année
Expositions	22	2
Manifestations	21	-
Séances de signature	19	2
Conférences	19	3
Expositions-vente	6	2
Offices (bibliothèques)	5	-
Lectures publiques	1	-

30 % des librairies se mobilisent sur la partie relations publiques de leur travail. Les partenaires privilégiés sont respectivement les associations culturelles (32 %), les bibliothèques (27 %), les écoles et collèges (24 %).

Adhésion à un groupement et/ou à un syndicat

Le taux d'adhésion à un groupement est de 27 %. Il est difficile de dire si ce chiffre est représentatif du phénomène de groupement qui a commencé à partir de 1980 et particulièrement ces toutes dernières années.

"Les groupements sont forts divers : les uns permettent aux libraires qui y participent de bénéficier de services ou d'avantages rendus possibles par les économies d'échelle et la taille atteinte par le regroupement ; d'autres servent surtout à monter des opérations communes en particulier en matière de promotion. Beaucoup offrent également une capacité d'échanges avec les autres membres qui peut faire cruellement défaut aux libraires isolés... Au-delà s'étend l'espace de plus en plus vaste pris par les différentes chaînes, qu'elles aient pour origine un éditeur, une grande librairie ou un acteur initialement étranger à la filière livre comme la FNAC et plus récemment VIRGIN*".

Les groupements mentionnés sont davantage des groupements économiques (10) que des enseignes livres (5).

2 librairies font partie d'une chaîne (librairie Flammarion, librairie FNAC).

26 librairies adhèrent à sept syndicats différents. Cela reflète l'image classique d'une profession à la représentation non unifiée qui a du mal à peser dans les négociations avec les éditeurs.

9 librairies adhèrent à la fois à un groupement et à un syndicat.

3) Les questions à l'ordre du jour dans les débats interprofessionnels

Nous avons choisi de regrouper sous ce titre 4 points (le transport, l'office, la remise consentie par les éditeurs aux libraires, la remise consentie aux collectivités par les libraires) qui sont symptomatiques de certaines préoccupations de l'interprofession. Nous les reprendrons plus en détail dans la partie "Entretiens".

Le transport

Mode d'acheminement du livre vers les points de vente	Nombre de citations
Plate-forme PRISME ⁽¹⁾	36
Coursier	33
Transporteur privé	19
Véhicule personnel	17
Grossistes ⁽²⁾	15
PTT	6
Livraison presse	1

Les libraires utilisent conjointement plusieurs types de transport : par exemple plate-forme Prisme pour les offices, coursier pour les commandes clients et les réassorts (afin de raccourcir les délais d'acheminement).

L'office⁽³⁾

Le système de l'office est majoritairement pratiqué : 60 % des responsables de librairies sont inscrits à une ou plusieurs grilles d'office.

(1) Nouveau centre de tri mis en place dans la région parisienne en juillet 1993 afin d'améliorer la rapidité d'acheminement des livres vers les points de vente.

(2) Dépôts régionaux mis en place par les distributeurs.

(3) Le système de l'office consiste dans l'envoi automatique des dernières parutions d'un éditeur. Les livres sont facturés en compte-ferme, mais avec la possibilité de retour des invendus avant une date limite, retour qui donne lieu à un remboursement des invendus.

Nombre de grilles	Nombre de points de vente
Moins de 9	24
de 9 à 16	12
de 17 à 24	4
de 25 à 32	3
de 33 à 40	0
de 41 à 50	2

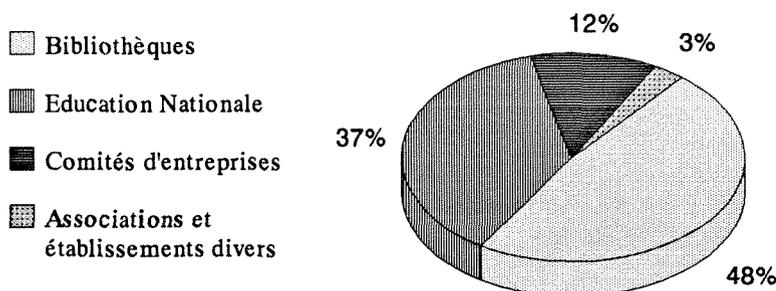
Le nombre d'inscription à des grilles d'office varie de façon sensible en fonction de la taille de la librairie : de 2 à 5 grilles pour des petites librairies à 15 et plus pour des librairies plus importantes ou spécialisées.

Le taux de remise consenti par les éditeurs aux libraires

Le taux de remise moyen maximum se situe à 35 %. 50 % des libraires interrogés bénéficient de remises à la fois qualitatives*, quantitatives et promotionnelles.

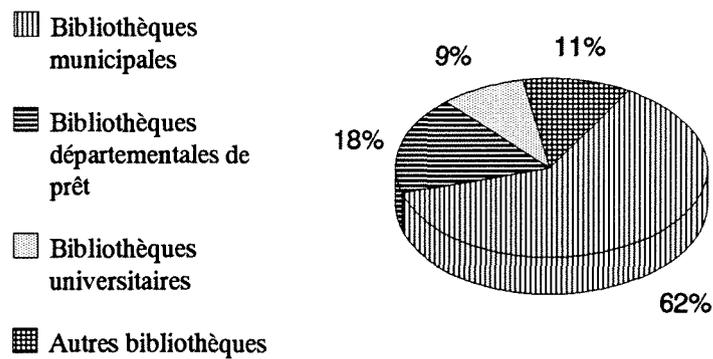
La remise consentie aux collectivités par les libraires

. Le marché des collectivités concerne 81 % des points de vente et se répartit de la façon suivante :

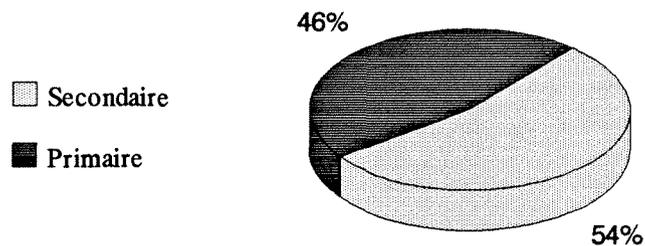


* Une remise de base est accordée à tout revendeurs de livres (le plus souvent 25 % du prix public hors taxe). Des points de remises supplémentaires sont attribués en fonction des quantités vendues. D'autres points de remises supplémentaires sont prévus suivant des critères qualitatifs. La loi du 10 août 1981 dispose en effet que la qualité des services rendus par les détaillants en faveur de la diffusion du livre doit être rétribuée. CAHART Patrice – Le livre français a-t-il un avenir ? La Documentation française, 1987 p. 84.

. Le marché bibliothèque se répartit de la façon suivante :



. Le marché Education Nationale se répartit de la façon suivante :



La vente aux collectivités représente une part significative des achats de livres puisqu'elle se situe à 26 % en moyenne du chiffre d'affaires global des entreprises interrogées.

Le taux de remise consenti aux collectivités se répartit comme suit :

Taux de remise	Nombre de points de vente
5 %	16
10 %	36
15 %	22
20 % et +	4

Le taux de remise moyen se situe à 12,5 % soit 2,5 % de plus que le plafonnement* souhaité.

Le délai moyen de paiement des collectivités est de 57 jours.

* Les éditeurs, libraires et la Direction du Livre et de la Lecture s'attachent actuellement à examiner les moyens permettant de plafonner les remises consenties aux collectivités, lesquelles bénéficient d'un régime d'exception dans le cadre de la loi du 10 août 1981 sur le prix unique du livre. L'Édition 1993-1994. Syndicat National de l'Édition, 1994, p. 67

4) L'implantation des points de vente

Le tableau ci-dessous situe l'implantation des points de vente dans leur environnement démographique :

	Cote- d'Or	Nièvre	Saône- et-Loire	Yonne	Bourgogne	%
- 2 000 h	0	2	2	4	8	8,6
2 000-5 000 h	4	3	3	1	11	11,9
5 000-10 000 h	2	5	8	6	21	22,8
10 000-20 000 h	1	1	3	0	5	5,4
20 000-50 000 h	6	5	7	7	25	27,1
50 000-100 000 h	0	0	4	0	4	4,3
100 000-200 000 h	18	0	0	0	18	19,5
TOTAL	31	16	27	18	92	100

Le centre urbain de proximité

34 % des points de vente sont situés dans des communes dont la population moyenne se situe autour de 5 000 habitants : Châtillon, Montbard, Semur ; Imphy, La Charité, Clamecy ; Geugnon, Paray, Tournus ; Avallon, Joigny, Villeneuve-sur-Yonne... Ces communes desservent non seulement la population de l'agglomération mais les populations des communes environnantes pour qui elles constituent un centre urbain de proximité. Elles accueillent 1 à 2 points de vente : librairie-papeterie ou/et librairie-papeterie-presse.

La ville moyenne

31 % des points de vente sont situés dans des villes moyennes (entre 20 000 et 50 000 habitants) : Beaune ; Nevers ; Châlon, Macon, Montceau, Le Creusot; Auxerre, Sens... Ces communes accueillent de 2 à 6 librairies. Cela nous paraît témoigner d'une certaine capacité de résistance du commerce traditionnel du livre* (par rapport au commerce du disque ou aux salles de cinéma par exemple). Le réseau ici se diversifie en librairie générale et spécialisée et librairie-papeterie-presse propre à satisfaire différents types de lecteurs.

Au total, ce sont donc 65 % des points de vente qui sont situés dans des petites villes et des villes moyennes ce qui reflète bien la réalité géographique et économique de la Bourgogne qui, excepté quelques pôles urbains, est une région essentiellement rurale.

La grande ville

Seule la capitale régionale, Dijon, répond à cette définition. Elle concentre 19 % des points de vente Mais si l'offre marchande se diversifie à nouveau pour répondre aux besoins de la population étudiante, aucune librairie n'accède à un rayonnement culturel particulier à la manière des "Sandales d'Empédocle" à Besançon ou des "Passeurs de textes" à Troyes par exemple.

* La question pourrait être : "jusqu'à quand ?"

5) Résultats et perspectives

Chiffre d'affaires *

. 33 % des entreprises ont déclaré leur chiffre d'affaires global. 29 entreprises ont un chiffre d'affaires global inférieur à 5,8 MF.

. 41 % des entreprises ont indiqué leur chiffre d'affaires livre :

Répartition du chiffre d'affaires livre	Nombre de points de vente
500 000 à 1 MF	19
1 MF à 3 MF	14
3 MF à 4 MF	4
5 MF à 8 MF	1
8 MF à 10 MF	1
Plus de 10 MF	1

. 28 entreprises se sont exprimées sur la question projets et perspectives :

4 souhaitent mettre leur commerce en vente.

9 sont plutôt pessimistes sur l'avenir de leur activité : discours sur fond de crise économique, dégradation des conditions de travail et faible rentabilité de leur entreprise : "Survivre" telle est l'expression qui concluait un questionnaire.

15 sont plutôt optimistes : projet de développement d'un rayon spécialisé (4), projet d'informatisation (3), projet de développement d'actions de promotion (4), projet d'aménagement (4).

* Le marché livre théorique pour la Bourgogne s'élève à : 40 911 928 MF (source : Chambre de Commerce de Dijon).

LES ENTRETIENS

Nous avons choisi de rencontrer 20 libraires afin de compléter les résultats obtenus par les questionnaires.

La sélection s'est opérée de manière à couvrir les quatre départements et à prendre en compte les différents types de librairie* (de la Maison de la Presse à la librairie spécialisée) et les différents contextes d'implantation (rural/urbain).

Il s'agissait essentiellement de mesurer le degré des préoccupations actuelles des librairies et leurs attentes par rapport à la mise en place d'une structure régionale du livre, tout en situant leur activité dans un cadre général.

1) Comment devient-on libraire ? Ou l'histoire d'une deuxième vie

La plupart des responsables rencontrés sont devenus libraires après des parcours professionnels antérieurs très différents : dans l'enseignement, dans un autre secteur commercial, dans l'industrie...

Le désir de faire autre chose, de travailler pour soi, une certaine affinité (ou une affinité certaine...) avec le monde du livre, motivent un jour le passage à l'acte.

Pour d'autres, le cheminement se fait de l'intérieur : d'employé dans une librairie à chef d'entreprise dans sa propre affaire.

Plus rarement, il s'agit d'un projet à deux (couple ou associé), d'une affaire de famille ou d'une opportunité de jeunesse.

2) Libraire : quel métier ?

Avant tout un *"métier complexe qui dépend beaucoup de l'activité"* et pourtant pour la majorité un métier qui *"s'apprend sur le tas"*. Le besoin d'une formation spécialisée initiale et continue est très peu mis en avant (mis à part la nécessité de suivre quelques stages surtout dans le domaine de la gestion).

*Annexe n° 11 Nous n'avons malheureusement pas pu rencontrer les responsables de la librairie de la FNAC et de la librairie Flammarion à Dijon.

Un libraire seulement estime que la possession d'un diplôme spécialisé devrait constituer une condition sine qua non pour s'installer. Quant à la formation du personnel, elle paraît être franchement ignorée et passe davantage par celle octroyée par le chef d'entreprise à l'intérieur de la librairie que par une formation continue sous forme de stages à l'extérieur. Une libraire estime important de faire suivre à son personnel les stages proposés par le groupement auquel elle appartient.

La plupart des libraires rencontrés privilégient leur rôle de médiateur et mettent l'accent sur la notion de service : l'accueil et le conseil de la clientèle. Certains la déclinent sur le mode passionnel : *"défendre les livres qu'on aime"*, *"faire partager ses goûts et ses choix"*.

D'autres sont plus mesurés : l'offre doit avant tout correspondre à la demande.

Quoiqu'il en soit le corollaire de toute activité marchande réside dans la fonction de gestion de l'entreprise parfois jugée trop absorbante, parfois trop aléatoire, dans tous les cas indispensable. Les illusions sur le côté idéaliste du métier sont souvent mises à mal par la réalité économique et font dire à certains qu'aujourd'hui être libraire : *"c'est être gestionnaire avant tout"*.

Les libraires sont-ils des lecteurs ? Pour les libraires spécialisés dans le domaine de la jeunesse, la lecture fait partie intégrante de leur travail. D'autres insistent sur la nécessité des lectures personnelles pour construire un fonds cohérent. D'une manière générale c'est davantage le goût du livre et de son environnement qui est mis en avant.

3) Quelles clientèles ?

En milieu rural, la clientèle est dite vieillissante (désertification des campagnes) parfois dynamisée par la présence d'un collège, d'un lycée ce qui permet de valoriser le rayon poche par exemple ; dans certains lieux plus touristiques, les libraires profitent d'une clientèle estivale ou de week-end très appréciée.

En milieu urbain, la clientèle varie selon les contextes de chalandise proposés :

- la librairie de proximité (généralement librairie papeterie) attire une clientèle "non littéraire mais qui continue à vouloir aller chez un librairie chez qui elle trouve un service et un conseil",

- la grande librairie générale reçoit une clientèle diversifiée plus difficile à fidéliser : le conseil de lecture est moins recherché et le public peut utiliser la librairie comme un libre-service,

- la clientèle est plus fidèle dans une librairie spécialisée ou identifiée dans une exigence de qualité, plus représentative aussi des catégories "aisées" de la population : cadres moyens, enseignants, professions libérales.

4) Le cahier de doléances ou profession : survie

Dans leur ensemble, les libraires rencontrés font état d'un certain nombre de difficultés qui d'après eux pénalisent non seulement leur activité au quotidien mais font peser une menace sur l'avenir de la profession : il s'agit en premier lieu de la dégradation des relations de commerce en amont avec les éditeurs : *"il n'existe pas d'autre activité commerciale avec des marges aussi ridicules et où le fournisseur fasse le salaire de revendeur"*, cette déclaration d'un libraire résume de manière laconique un avis d'ensemble.

Viennent ensuite des difficultés de trésorerie liées à une faible rentabilité, à un manque de fonds propres, à un endettement de départ souvent trop important et à un déséquilibre structurel engendré par la nature même de l'activité*. Ce qui conduit un libraire à la constatation suivante : *"si vous n'avez pas le choix, vous n'avez pas la clientèle, si vous avez le fonds, vous n'avez pas la trésorerie"*.

Nous arrivons là à la question de l'office qui devrait à la fois permettre aux éditeurs de faire la promotion de leurs ouvrages et aux libraires de mieux les vendre grâce à une sélection adaptée à chaque type de point de vente et à la possibilité de retour des invendus. Or, pour la majorité des libraires rencontrés, l'office ne remplit plus sa fonction : *"la prolifération des nouveautés"* est ressentie *"comme une course à la trésorerie pour les éditeurs"*.

* En effet, la durée moyenne de stockage (3 à 4 mois) est plus longue que les délais fournisseurs généralement accordés (60 jours).

D'autres nuancent leurs propos et *"estiment trouver chez certains éditeurs une grande compréhension de leurs difficultés avec des échéances à plus de 120 jours pour les commandes de fonds"*.

Plusieurs librairies déplorent la concentration de la distribution "aux mains des grands groupes éditoriaux qui depuis 10 ans, appliquent des techniques de marketing néfastes au marché du livre". Certains préconisent un système où la distribution reposerait sur des grossistes indépendants.

Le transport du livre quant à lui est l'objet d'une insatisfaction chronique. Le coût du transport surtout pour les commandes dont l'initiative revient au libraire, c'est-à-dire les réassorts et les commandes à l'unité, est jugé trop lourd qu'il s'agisse des tarifs postaux en vigueur ou des tarifs consentis par les transporteurs. Une libraire suggère que le prix du port soit inclus dans le prix du livre.

Près de la moitié des libraires rencontrés estiment être pénalisés par la concurrence des grandes surfaces. Celle-ci entraînant une diminution des gains de trésorerie sur les ventes faciles, pénalise le maintien dans le fonds d'ouvrages à rotation lente et les conduit à mener une politique de gestion des stocks en rapport : *"il y a cinq ans, je pouvais maintenir en rayon un livre qui m'était demandé deux fois dans l'année ; ce n'est plus le cas actuellement"* déclare un libraire.

C'est sur le marché scolaire et celui des bibliothèques que les libraires concentrent leurs remises les plus importantes. Leur position par rapport au plafonnement envisagé si elle ne varie pas sur le fond (taux de remise souhaité autour de 10 %), s'exprime différemment en fonction des interlocuteurs :

– en ce qui concerne le marché scolaire, les libraires *"se sentent entraînés vers une escalade démentielle qui n'a plus aucun sens"*. Sont essentiellement visées dans ces propos les coopératives d'achat qui proposent aux établissements scolaires des remises allant jusqu'à 27 %. Il y a urgence, estiment-ils, *"à sensibiliser les élus et les enseignants à ce problème"*. D'autant que ces derniers, ajoutent-ils, à part quelques exceptions, semblent ne prendre en considération que l'activité marchande du libraire et ignorer la dimension culturelle de l'entreprise.

C'est sur ce point que les libraires font une distinction entre le milieu scolaire et les bibliothèques. Pour eux les liens de collaboration instaurés sont de nature différente, surtout dans le domaine du livre de jeunesse où il y a une réelle reconnaissance du service offert. Mais ils souhaiteraient que cette dimension qualitative soit vraiment prise en compte dans les appels d'offre notamment. D'autres remarquent que le climat est plus sain quand une bibliothèque travaille avec tous les libraires de la ville à remise égale. Pour un libraire enfin, la remise aux collectivités devrait s'aligner sur les 5 % accordés au client ordinaire.

5) Les points positifs

Malgré une situation de marché défavorable le métier lui-même est vécu comme un enrichissement personnel (curiosité, ouverture d'esprit, politique d'achat).

Le contact avec la clientèle notamment dans le service mis en place constitue une source de satisfaction pour les libraires rencontrés : un seul a déclaré *"éprouver de plus en plus rarement un réel plaisir de vente"*.

La recherche d'autres marchés notamment par le développement des relations publiques et de l'animation, les services rendus par l'adhésion à un groupement, la spécialisation ou le développement d'un fonds particulier figurent parmi les points positifs signalés par les libraires rencontrés.

Il nous semble qu'aujourd'hui, *"pour s'en sortir"*, un libraire doit être un bon gestionnaire, un prescripteur efficace et adopter une démarche dynamique de développement des relations publiques.

6) L'Interprofession

Le climat relationnel entre les libraires oscille entre la concurrence et l'absence de contacts : les tentatives de coopération sont rares. Elles concernent parfois le transport : à Châlon les libraires utilisent un transporteur commun ; parfois des groupements d'achats : à Autun, deux libraires aux activités complémentaires travaillent de concert, l'un regroupant les commandes de papeterie, l'autre les commandes de livres. Enfin, d'autres tentatives ont avorté : en 1990, à la suite des rencontres nationales de la librairie organisées par la Direction du Livre et de la Lecture, quatre libraires ont essayé sans succès, de fédérer un groupement des libraires de la région.

Malgré le problème de la remise aux collectivités, les relations avec les bibliothécaires semblent majoritairement vécues de manière positive par les libraires rencontrés. Enfin, au cours des entretiens, la relation bibliothèque/librairie n'a jamais été posée en terme de concurrence.

Les rapports que peuvent entretenir les libraires avec les éditeurs installés en région sont beaucoup plus flous. En fait un seul éditeur est clairement identifié par les libraires rencontrés : il s'agit des Editions de l'Armençon. Certains libraires signalent prendre en dépôt les ouvrages des auteurs régionaux.

7) Une structure régionale du livre en Bourgogne

Dans leur ensemble, les libraires rencontrés se montrent intéressés par la mise en place d'une structure régionale du livre mais il convient de noter qu'ils appréhendent différemment le sujet en fonction de leur degré d'information.

La plupart connaissent visiblement l'existence de structures similaires dans d'autres régions, d'autres avouent *"ne pas avoir tellement d'idée sur la question"* et expriment des desiderata qui relèvent davantage de la négociation interprofessionnelle (taux de remise des éditeurs, frais de transport).

Les attentes se focalisent dans deux directions, la mise en place d'une structure est perçue à la fois :

- comme un lieu potentiel de regroupement pour la profession : exprimant ainsi un besoin de concertation qui a, semble-t-il, du mal à émerger de façon spontanée,

- et pour l'interprofession : *"mettre à plat les problèmes"*, *"comprendre les contraintes des uns et des autres"*, *"coordonner les énergies et les volontés de faire"*. La notion d'échange contenue dans ces propos semble révélatrice d'un besoin certain de communication et d'information.

Quant à la nature des actions à mettre en place, on retrouve le même clivage entre des actions spécifiques : *"préserver la qualité du réseau des librairies"*, *"faire connaître le métier de libraire et sa valeur culturelle"*, *"informer plus largement le public sur la loi Lang"*... et des actions intéressant tous les partenaires notamment :

– des rencontres interprofessionnelles à thèmes : "l'édition et la littérature régionale", "le développement de points de vente du livre en milieu rural", "les comités de lecture", par exemple,

– la possibilité d'aides financières est évoquée par quelques libraires et devrait avant tout, privilégier la librairie de création "*qui a du stock et organise des activités d'animation*". Une libraire fait toutefois remarquer qu'elle considère davantage "*l'aide comme un palliatif que comme un remède*".

Plusieurs libraires mentionnent avoir déjà reçu des aides de la DRAC et s'inquiètent de savoir si la mise en place d'une structure entraînerait un changement d'interlocuteur à ce sujet.

LES MANIFESTATIONS DE PROMOTION DU
LIVRE ET DE LA LECTURE

Le visage du lecteur est plus nu que l'air et son corps est souple, délivré de l'étroitesse d'agir. Allongé, bras et jambes négligemment appuyés sur plusieurs continents, il compte les étoiles dans le blanc orageux de la page. Plus il s'approche de son rêve, plus le silence gagne sur lui.

INTRODUCTION

De nombreux acteurs participent à la dynamisation de la vie littéraire en région. Notre propos sera ici de nous intéresser à ceux qui avec des objectifs et des moyens divers, sont à l'initiative de manifestations régulières autour du livre : salon, festival, rencontres...

METHODOLOGIE

Nous avons essayé de dégager une vision d'ensemble des différentes manifestations afin de permettre de faire le point sur l'existant, et d'apporter une aide à la décision éventuelle d'actions de partenariat et d'accompagnement.

L'enquête par questionnaire⁽¹⁾ cherche à pointer les éléments suivants : quels sont les organisateurs ? Les thèmes et objectifs ? Comment et par qui les manifestations sont-elles financées ? Quels sont les composants d'une fête du livre ? Quelle évaluation en final ?

Les questionnaires⁽²⁾ ont été réalisés et envoyés fin juillet, les retours se sont échelonnés sur août et septembre. Au total 17 envois et 17 retours⁽³⁾.

ANALYSE DES RESULTATS

1) Généralités ⁽⁴⁾

17 manifestations (fêtes, salons, festivals, rencontres...) de promotion du livre et de la lecture ont lieu régulièrement en Bourgogne :

- . 6 en Côte d'Or
- . 4 dans la Nièvre
- . 6 en Saône-et-Loire
- . 1 dans l'Yonne

(1) Annexe n° 5.

(2) Pour les envois nous avons utilisé la liste fournie par le Conseiller pour le Livre et la Lecture.

(3) La période estivale n'a pas été propice à des rendez-vous pour des entretiens complémentaires.

(4) Tableaux récapitulatifs 1, 2, 3 pages suivantes.

TABLEAU 1

COTE D'OR	Date de création	Thème	Périodicité	Moment dans l'année	Durée	Lieux	Organisateurs
Salon des bébés lecteurs	1987	Petite enfance	Bisannuel	Octobre	10 jours	Itinérant Agglomération Dijonnaise	ASSOCIATION PROMOLEC
Rencontres littéraires de Bourgogne	1990	Poésie	Annuelles	Octobre, novembre ou décembre	3 jours (week-end)	Dijon	ASSOCIATION LES POETES DE L'AMITIE
Rencontres de littératures africaines francophones	1988	Littérature africaine	Annuelles	Avril	18 jours	Dijon, Semur, Genlis, Chenôve, Quétigny, Vénarey- les-Laumes	CENTRE D'ETUDES ET DE DOCUMENTATION AFRICAINES
Nova : festival international de la nouvelle langue française	1990	Nouvelle	Annuel	Novembre	2 jours (week-end)	Quétigny	ASSOCIATION JEUNE LITTERATURE
Dégustations littéraires	1991	Littérature et gastronomie	Annuelles	Octobre	15 jours	Dijon	ASSOCIATION LOISIRS ACTION/BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE DIJON
Salon de la bande dessinée et du livre de jeunesse	1990	Bande dessinée – Livre jeunesse	Annuel	Février ou mars	3 jours (week-end)	Selongey	FEDERATION DEPARTEMENTALE DES OEUVRES LAIQUES

TABLEAU 2

NIEVRE	Date de création	Thème	Périodicité	Moment dans l'année	Durée	Lieux	Organisateurs
Salon des dames	1988	Littérature au féminin	Annuel	Mars	6 jours	Nevers	ASSOCIATION DU SALON DES DAMES
Salon l'Oeil et la Plume	1989	Généraliste	Annuel	Mai	4 jours	Cosne-Sur-Loire	ASSOCIATION TRAIT D'UNION 58
Dialogue des Cultures	1992	Déclinaison d'un thème sur un mode inter-culturel	Annuel	Avril	5 jours	Cosne-Sur-Loire	ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE COSNOISE
L'Ilôt-Livres	1992	Livre Jeunesse	Annuel	Avril	8 jours	Nevers, Clamecy, Decize, Château-Chinon	ASSOCIATION L'ILOT-LIVRES

TABLEAU 3

SAONE-ET-LOIRE	Date de création	Thème	Périodicité	Moment dans l'année	Durée	Lieux	Organisateurs
Fête du livre de Saint-Vallier	1976	Livre Jeunesse	Annuelle	Mars/avril	15 jours	Saint-Vallier	BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE SAINT-VALLIER
Foire du Livre	1984	Généraliste	Bisannuelle	Juin	3 jours (week-end)	Le Breuil	MUNICIPALITE
Fête de la lecture de Montceau-les-Mines	1989	Livre Jeunesse	Annuelle	Mars/avril	30 jours	Montceau-les-Mines	MUNICIPALITE
Voyage dans les livres de jeunesse	1992	Livre Jeunesse	Annuel	Juin	9 jours	Châlon-sur-Saône	ASSOCIATION LIVRE ET LIRE
Festival de poésie en Châlonnais	1990	Poésie	Bisannuel	Avril ou mai	18 jours	St. Rémy, St. Marcel, Châlon/Saône, Châtenoy	ASSOCIATION L'ARBRE A POESIE
Salon du livre ancien	1992	Livre ancien	Annuelle	Octobre	2 jours	Tournus	SOCIETE DES AMIS DES ARTS ET SCIENCES DE TOURNUS
YONNE							
Salon départemental du livre de jeunesse	1990	Livre Jeunesse	Bisannuelle	Mars, avril, mai ou juin	4 jours	Auxerre	ASSOCIATION PLAISIRS DE LIRE

Elles se sont créées entre 1976 (Fête du livre de Saint-Vallier) et 1992 (L'Îlot-livres, Dialogue des cultures, Voyage dans les livres pour la jeunesse) soit 17 manifestations sur 16 années, le mouvement ayant été réellement amorcé à partir de 1984 (Foire du livre du Breuil).

13 manifestations sont annuelles, 4 bisannuelles (Salon des bébés lecteurs, Foire du livre du Breuil, Festival de poésie en Châlonnais, Salon départemental du livre de jeunesse).

Les périodes de prédilection sont l'automne (5 manifestations) et le printemps (12 manifestations). La durée varie de 2 à 30 jours :

- . de 2 à 5 jours – 9 manifestations
- . de 8 à 10 jours – 3 manifestations
- . de 15 à 30 jours – 5 manifestations

15 manifestations ont lieu dans des villes ou agglomérations (agglomération dijonnaise, châlonnaise, communauté urbaine Creusot-Montceau). Deux ont un rayonnement départemental, (Rencontres de littératures africaines francophones sur la Côte d'Or , L'Îlot-livres sur la Nièvre). Une manifestation a lieu en zone rurale (Salon de la BD et du livre de jeunesse à Selongey).

2) Thèmes et objectifs

8 manifestations travaillent sur le livre de jeunesse et en direction du jeune public, 7 sont spécialisées (poésie, nouvelle, littérature africaine, littérature et gastronomie, livre ancien), 2 généralistes.

L'objectif premier est celui de **la rencontre entre le livre et le public** à travers trois discours :

- . un discours "militant" du côté des professionnels de la lecture, de l'animation, de l'éducation, de la santé autour de la littérature de jeunesse. Le livre est l'enjeu, bien connu, de la bataille pour le développement de la lecture, pour l'accès à la culture du plus grand nombre. Ce discours s'accompagne de la volonté d'agir en partenariat avec tous les professionnels concernés ;

- . un discours "interculturel" autour de la valorisation d'autres cultures et d'autres littératures ;

. un discours plus "convivial" autour des notions de partage, d'échange, de plaisir, de découverte.

Les manifestations ne sont pas considérées uniquement sous l'angle festif, le deuxième objectif est aussi de **valoriser les savoir-faire** : faire le point des recherches sur le livre et les tout petits, former les adultes à la littérature de jeunesse, informer les auteurs sur leurs droits, mettre en valeur le patrimoine écrit, faire en sorte que tout un travail "souterrain" atteigne un certain degré de visibilité.

Le troisième objectif témoigne d'une **volonté de décentralisation** : développement culturel en milieu rural, déclinaison d'une manifestation sur plusieurs lieux, promotion d'actions menées en région.

Un dernier objectif concerne la **valorisation de genres littéraires délaissés** du grand public : poésie, nouvelle.

3) Organisation

13 manifestations sont organisées par des associations, 2 par des municipalités, 1 est coorganisée par une association et 1 bibliothèque, 1 est organisée par 1 bibliothèque.

Les partenaires

Les bibliothèques sont associées à 14 manifestations qu'elles soient directement impliquées dans l'organisation (8 fois) ou partenaires (6 fois).

Le milieu scolaire (enseignants, écoles, collèges) participe à 12 manifestations. Il s'agit soit :

. d'une participation aux animations proposées (Salon des bébés lecteurs, Rencontres de littératures africaines et francophones, Festival de poésie en Châlonnais, Fête du livre de Saint-Vallier, Fête de la lecture de Montceau, Foire du livre du Breuil),

. d'une implication directe dans la préparation par un travail en amont autour de la lecture : (Dégustations littéraires, Salon de la BD et du livre de jeunesse, Dialogue des cultures, L'Îlot-livres, Voyage dans les livres pour la jeunesse, Salon départemental du livre de jeunesse). Ces quatre dernières et plus particulièrement Voyage dans les livres pour la jeunesse réalisent un important travail de préparation avec des classes de primaire et de collège.

Les associations participent à 9 manifestations. Parmi les associations citées, la plupart oeuvrent dans le domaine de la jeunesse (Francs et Franches Camarades, Fédération nationale des éducateurs de jeunes enfants, Fédération conseils des parents d'élèves des écoles publiques, Bureau d'information jeunesse, Fédération départementale des oeuvres laïques). Certaines représentent des associations professionnelles (Société des gens de lettres, Société des auteurs de Bourgogne).

Les librairies sont associées à 12 manifestations : Salon des bébés lecteurs (2 librairies spécialisées jeunesse), Rencontres de littératures africaines francophones (2 librairies), Salon de la BD et du livre de la jeunesse (2 librairies dont 1 spécialisée jeunesse), Salon des dames (2 librairies), Salon l'oeil et la plume (4 librairies), Dialogue des cultures (1 librairie), L'Îlot-Livres (1 librairie spécialisée jeunesse), Fête du livre de Saint-Vallier (1 librairie spécialisée jeunesse, 1 librairie d'occasion), Foire du livre du Breuil (7 librairies), Voyage dans les livres pour la jeunesse (1 librairie), Salon du livre ancien de Tournus (librairies d'ancien), Salon départemental du livre jeunesse (4 librairies dont 1 spécialisée bande dessinée).

Il s'agit d'une présence effective sur les lieux sous forme de stands, parfois d'espaces intégrés dans la scénographie du salon (Salon des bébés lecteurs, Voyage dans les livres pour la jeunesse) ou parfois de vitrines consacrées au thème de la manifestation dans les magasins eux-mêmes (Rencontres de littératures africaines francophones). Le questionnaire ne permet pas de connaître les conditions de participation des librairies. Par croisement avec les entretiens réalisés avec des libraires, la rétrocession d'un certain pourcentage (de 5 à 20 %) du chiffre d'affaires réalisé semble être la formule la plus courante.

Les éditeurs sont associés à 6 manifestations soit :

. par une présence effective sur les lieux : Salon des bébés lecteurs (3 éditeurs jeunesse), Salon l'oeil et la plume (3 éditeurs), Foire du livre du Breuil (8 éditeurs dont 4 installés en Bourgogne), Salon départemental du livre jeunesse (2 éditeurs jeunesse, 2 éditeurs parascolaire),

. par des dons d'ouvrages (Dialogue des cultures).

Le partenariat privé : le mécénat ou/et le sponsoring sont peu développés. 2 manifestations font état d'une action de mécénat :

.Salon des bébés lecteurs : partenariat avec l'Institut de l'enfance et de la famille (à hauteur de 4 %).

. Salon l'oeil et la plume : partenariat avec la centrale EDF de Belleville-sur-Loire (à hauteur de 7 %).

. 7 manifestations mentionnent un partenariat économique sous forme d'annonces publicitaires ou de prestations de service avec des banques, entreprises et commerces divers.

Les financeurs institutionnels

Depuis leur création :

La Direction Régionale des Affaires Culturelles a subventionné au moins une fois toutes les manifestations.

Le Conseil Régional a subventionné 8 manifestations : Salon des bébés lecteurs, Rencontres littéraires de Bourgogne, Nova, Salon l'oeil et la plume, l'Ilôt-livres, Foire du livre du Breuil, Voyage dans les livres pour la jeunesse, Salon départemental du livre de jeunesse.

Le Centre National du Livre a subventionné occasionnellement 6 manifestations : Salon des bébés lecteurs, Nova, l'Ilôt-livres, Fête du livre de Saint-Vallier, Foire du livre du Breuil, Salon départemental du livre de jeunesse et plus régulièrement deux manifestations : Salon des bébés lecteurs, Nova.

L'Education Nationale (Rectorat) est intervenue 4 fois ; soit au titre de l'action culturelle (3 fois) : Salon des bébés lecteurs, Salon l'oeil et la plume, Voyage dans les livres pour la jeunesse ; soit au titre de la commission développement et francophonie (1 fois) : Dialogue des cultures.

Le Conseil Général de la Côte d'Or a subventionné 3 manifestations : Salon des bébés lecteurs, Salon de la BD et du livre de jeunesse, Rencontres de littératures africaines francophones.

Le Conseil Général de la Nièvre a subventionné 4 manifestations : Salon des dames, Salon l'oeil et la plume, Dialogue des cultures, l'Ilôt-livres.

Le Conseil Général de la Saône-et-Loire a subventionné 2 manifestations : Voyage dans les livres pour la jeunesse, Festival de poésie en Châlonnais.

Le Conseil Général de l'Yonne a subventionné 1 manifestation : Salon départemental du livre de jeunesse.

La Direction Départementale de Jeunesse et Sport de Côte d'Or a subventionné 2 manifestations : Salon des bébés lecteurs, Salon de la BD et du livre de jeunesse.

La Direction Départementale de Jeunesse et Sport de la Nièvre a subventionné 1 manifestation : l'Îlot-livres.

La Direction Départementale de Jeunesse et Sport de la Saône-et-Loire a subventionné 1 manifestation : Voyage dans les livres pour la jeunesse.

La Direction Départementale de Jeunesse et Sport de l'Yonne a subventionné 1 manifestation : Salon départemental du livre de jeunesse.

Toutes les municipalités concernées par l'accueil d'une manifestation apportent leur soutien financier.

Le Fond d'Action Social (F.A.S.) a soutenu 3 manifestations : Rencontres de littératures africaines francophones, Dialogue des cultures. , 3 ans ?

Les budgets⁽¹⁾

Le questionnaire ne permet pas de mettre en évidence la fréquence des financements institutionnels. Les tableaux "Part de financement" font état du dernier budget des manifestations (budget 93 ou 94).

Les tableaux comparatifs des subventions⁽²⁾ accordées par la DRAC et le Conseil Régional de 1990 à 1994 utilisent des sources fournies par les institutions concernées.

Cela permet d'établir le rapport suivant (sur l'ensemble des manifestations pour la période considérée) :

. part de financement DRAC :	59 %
. part de financement REGION :	41 %

des manifest. - ou du budget ?

(1) Voir tableaux pages suivantes

(2) Ne sont considérées ici que les subventions accordées aux organisateurs pour les manifestations et non pas pour leurs différentes activités.

1

PART DE FINANCEMENT DES PRINCIPAUX PARTENAIRES INSTITUTIONNELS EN %

COTE D'OR	BUDGET GLOBAL	DRAC	CNL	CONSEIL REGIONAL	CONSEIL GENERAL	MUNICIPALITE	D.D.J.S.	TOTAL
Salon des bébés lecteurs	93 1 674 000 F	14 %	4 %	18 %	Non communiqué	6 %	Non communiqué	40 %
Rencontres littéraires de Bourgogne	93 40 000 F	17,5%		12,5 %		5 %		35 %
Rencontres de littératures africaines francophones	94 60 000 F	10 %		8 %	Non communiqué	5 %		22 %
Nova : festival international de la nouvelle langue française	93 300 000 F	15 %	18 %	15 %		60 %		100 %
Dégustations littéraires	Non communiqué							
Salon de la bande dessinée et du livre de jeunesse	94 106 000 F	23,5 %			9 %	14 %	7,5 %	54 %

2

PART DE FINANCEMENT DES PRINCIPAUX PARTENAIRES INSTITUTIONNELS EN %

NIEVRE	BUDGET GLOBAL	DRAC	CNL	CONSEIL REGIONAL	CONSEIL GENERAL	MUNICIPALITE	D.D.J.S.	TOTAL
Salon des dames	94 185 000 F	10 %			Non communiqué	Non communiqué		10 %
Salon l'oeil et la plume	94 75 000 F	26,5 %		14 %	11 %	14 %		65,5 %
Dialogue des cultures	94 71 000 F	35 %			6 %	7 %		48 %
L'Ilôt-Livres	94 230 000 F	9 %	5 %	9 %	6,5 %	26 %	5 %	50,5 %

3

PART DE FINANCEMENT DES PRINCIPAUX PARTENAIRES INSTITUTIONNELS EN %

SAONE- ET- LOIRE	BUDGET GLOBAL	DRAC	CNL	CONSEIL REGIONAL	CONSEIL GENERAL	MUNICIPALITE	D.D.J.S.	TOTAL
Fête du livre de Saint-Vallier*	93 125 000 F					100 % (organisateur)		100 %
Foire du livre du Breuil (budget 93)	93 130 000 F	9 %		31 %		46 %		86 %
Fête de la lecture de Montceau- les-Mines	94 35 000 F	28 %				72 % (organisateur)		28 %
Voyage dans les livres pour la jeunesse	94 180 000 F	44 %		11 %	Non communiqué	Non communiqué		55 %
Festival de poésie en Châlonnais	93 71 000 F	49 %			Non communiqué	Non communiqué		49 %
Salon du livre ancien de Tournus	93 34 500 F	14,5 %				16 %		30,5 %
YONNE Salon départemental du livre de jeunesse	94 180 000 F	17 %		11 %	22 %	28 %	Non communiqué	78 %

* Demandes de subventions très ponctuelles

Tableau comparatif des subventions accordées par la DRAC et le Conseil Régional de 1990 à 1994

MANIFESTATIONS	ANNEES									
	1990		1991		1992		1993		1994	
	DRAC	CONSEIL REGIONAL	DRAC	CONSEIL REGIONAL	DRAC	CONSEIL REGIONAL	DRAC	CONSEIL REGIONAL	DRAC	CONSEIL REGIONAL
COTE D'OR										
Salon des bébés lecteurs			170 000 F		Pas de salon		190 000 F +50 000 (AC*)	300 000 F	25 000 F (préfiguration)	
Rencontres littéraires de Bourgogne	Création		7 000 F	5 000 F	7 000 F	5 000 F	7 000 F	5 000 F	6 000 F	5 000 F
Rencontres de littératures africaines francophones	18 000 F	9 000 F	10 000 F		10 000 F		8 000 F			
Nova	50 000 F	50 000 F	40 000 F	50 000 F	75 000 F	40 000 F	45 000 F	40 000 F		
Dégustations littéraires			Création		30 000 F		23 600 F		20 000 F	
Salon de la bande dessinée et du livre de jeunesse	3 000 F				15 000 F		Pas de salon		17 000 F	
NIEVRE										
Salon des dames	8 500 F		10 000 F		21 000 F		20 000 F		18 000 F	
Salon l'oeil et la plume	15 000 F		25 000 F		30 000 F	10 000 F	25 000 F	10 000 F	20 000 F	10 000 F
Dialogue des cultures					Création		10 000 F +15 000 (AC)*		25 000 F +15 000 (AC)*	
L'Îlot-Livres					Création		6 000 F		20 000 F	20 000 F

*AC : crédits action culturelle

Tableau comparatif des subventions accordées par la DRAC et le Conseil Régional de 1990 à 1994 (suite)

MANIFESTATIONS	ANNEES									
	1990		1991		1992		1993		1994	
	DRAC	CONSEIL REGIONAL	DRAC	CONSEIL REGIONAL	DRAC	CONSEIL REGIONAL	DRAC	CONSEIL REGIONAL	DRAC	CONSEIL REGIONAL
SAONE-ET-LOIRE Fête du livre de St. Vallier			25 000 F							
Foire du livre du Breuil	Pas de foire		8 000 F		Pas de foire		12 000 F	40 000 F	Pas de foire	
Fête de la lecture de Montceau			10 000 F		10 000 F		10 000 F			
Voyage dans les livres pour la jeunesse					Création 75 000 F		80 000 F		80 000 F	20 000 F
Festival de poésie en Châlonnais	30 000 F		30 000 F		Pas de festival		35 000 F		Pas de festival	
Salon du livre ancien de Tournus					Création 4 000 F				5 000 F	
YONNE Salon départemental du livre de jeunesse	45 000 F		Pas de salon		50 000 F		Pas de salon		30 000 F	20 000 F
TOTAL	169 500 F	59 000 F	335 000 F	55 000 F	332 000 F	55 000 F	536 600 F	395 000 F	175 000 F	75 000 F

4) Déroulement

Gratuit ou payant ?

5 manifestations sont entièrement gratuites : Rencontres littéraires de Bourgogne, l'Îlot-livres, Fête du livre de Saint-Vallier, Fête de la lecture de Montceau, Voyage dans les livres pour la jeunesse. Une pratique un tarif modique d'entrée : Salon du livre ancien de Tournus (10 F).

5 manifestations sont gratuites pour les enfants, payantes pour les adultes (de 10 à 20 F) : Salon des bébés lecteurs, Salon de la BD et du livre de jeunesse, Salon l'oeil et la plume, Foire du livre du Breuil, Salon départemental du livre de jeunesse.

5 manifestations proposent des animations payantes :

. Salon des dames (entrée libre au salon, conférences payantes : de 15 F à 30 F).

. Dialogue des cultures (expositions libres, conférences et spectacles payants : de 10 à 30 F).

. Festival de poésie en Châlonnais (expositions libres, 3 spectacles gratuits, 2 payants : 50 F).

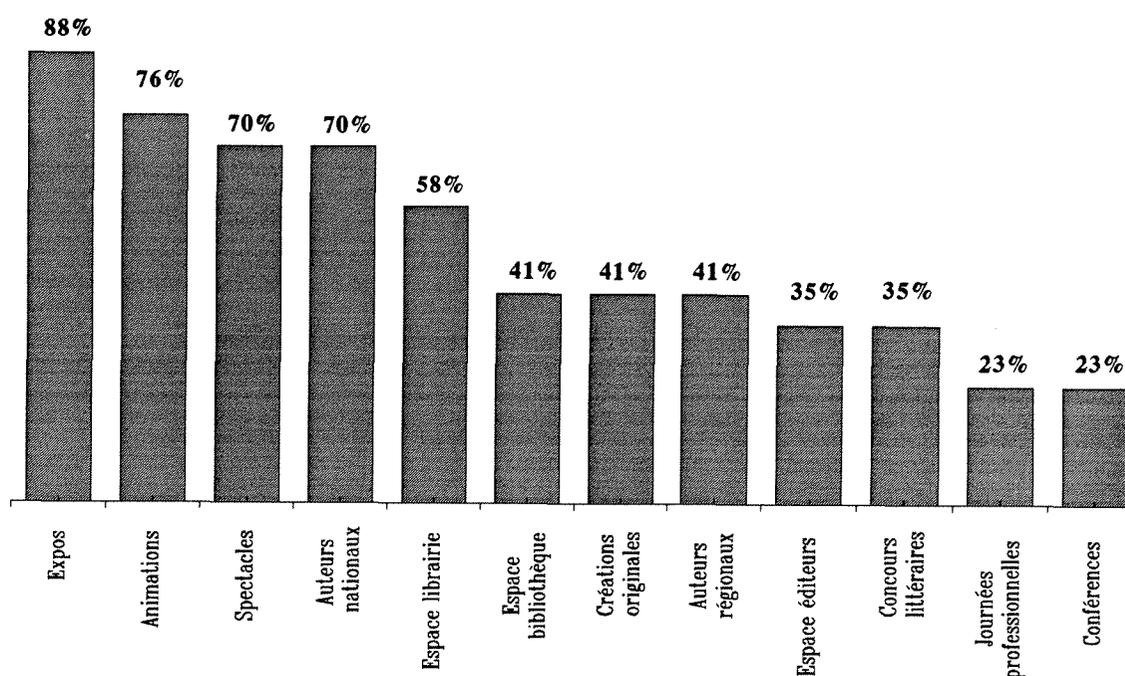
. Dégustations littéraires (expositions libres, spectacles et repas-dégustations payants : de 30 à 350 F).

. Rencontres de littératures africaines francophones (entrée libre, spectacles de 50 à 80 F).

Personnel

L'organisation repose largement sur le bénévolat (70 %). Une seule manifestation cite l'emploi de vacataires (Voyage dans les livres pour la jeunesse). Les permanents sont soit du personnel associatif, soit des salariés (bibliothécaires pour 4 manifestations).

La recette du salon



"La base festive" (expositions, animations, spectacles) est essentielle à la réussite d'une manifestation et à la médiatisation du livre.

Les auteurs sont présents pour des signatures, rencontres avec les classes, conférences-débats.

Les journées professionnelles sont plutôt organisées par les manifestations jeunesse (Salon des bébés lecteurs, Dialogue des cultures, Fête du livre de Saint-Vallier, Voyage dans les livres pour la jeunesse).

Les éditeurs sont peu représentés directement mais par l'intermédiaire des auteurs invités et des libraires.

Les auteurs régionaux sont peu sollicités.

Public

Le jeune public est la cible majoritaire (80 %) ce qui correspond aux objectifs déclarés de développement de la lecture. Viennent ensuite le grand public (60 %) et les professionnels du livre et de la lecture (35 %).

L'ensemble des manifestations a reçu 40 900 visiteurs (74 % individuels, 26 % groupes).

1590 →
ou 1554

Manifestations	Nombre de visiteurs	
	Individuels	Groupes
COTE D'OR		
Salon des bébés lecteurs	8 000	4 000
Rencontres littéraires de Bourgogne	300	
Rencontres de littératures africaines francophones	1 500	2 000
Nova : festival international de la nouvelle langue française	200	
Salon de la bande dessinée et du livre de jeunesse	2 000	
NIEVRE		
Salon des dames	4 000	
Salon l'oeil et la plume	1 500	
Dialogue des cultures	500	1 300
L'Îlot-Livres	600	1 000
SAONE-ET-LOIRE		
Fête du livre de Saint-Vallier	2 200	
Foire du livre du Breuil	4 000	
Fête de la lecture de Montceau-les-Mines	500	
Festival de poésie en Châlonnais	500	
Salon du livre ancien de Tournus	800	
YONNE		
Salon départemental du livre de jeunesse	3 000	3 000
TOTAL	29 600	11 300

5) Evaluation

Parmi les points forts, figure en premier lieu le contenu médiatique : expositions, spectacles, présence d'auteurs, concours, débats-conférences. Vient ensuite la qualité du travail effectué en amont notamment dans les rencontres entre les auteurs et les classes et dans la dynamique de lecture mise en place. Puis le travail effectué en partenariat avec les enseignants ou d'autres professionnels. 3 manifestations mettent aussi en avant l'originalité du thème traité.

Parmi les points faibles, le plus récurrent est lié à la communication : que ce soit la communication en aval dans l'information relative à la manifestation (5 seulement ont recours à un(e) attaché(e) de presse) ou dans le rendu de la manifestation par les médias : tous supports confondus notamment France 3 et la presse*. 4 manifestations seulement sont satisfaites.

Le deuxième point faible est lié d'une part à l'organisation matérielle et à la programmation : espace peu adapté, problème de date, d'horaire, choix des intervenants, d'autre part aux moyens financiers : budget communication très onéreux, recherche de partenaires privés difficile, budget insuffisant pour faire venir certains spectacles réputés.

16 manifestations souhaitent reconduire leur action en améliorant certains points comme la coopération avec le milieu scolaire (Salon des dames, Fête du livre de Saint-Vallier, Fête de la lecture de Montceau) ou en redéfinissant la programmation (Salon de la BD et du livre de jeunesse, Foire du livre du Breuil). 1 manifestation (Nova) ne souhaite pas programmer de festival en 1995.

Tous les organisateurs mentionnent avoir tout au long de l'année des actions régulières en faveur du livre et de la lecture. Il peut s'agir d'activités propres aux bibliothèques comme l'accueil de classes, les comités de lecture, l'heure du conte ou/et d'activités plus familières au milieu associatif : conférences, spectacles, expositions. Deux associations (Promolec, Livre et Lire) ont des activités spécifiques de formation et d'animation dans le domaine de la littérature de jeunesse.

* Les organisateurs regrettent surtout le peu d'écho que la presse des autres départements et France 3 font de leurs manifestations. Et l'information régionale ne semble pas suffisamment relayée.

QUELQUES PISTES D'ACTION

Les mots traversent l'éther de la page. A peine veut-on les saisir, entre deux doigts de fée, qu'ils meurent et renaissent plus loin : comme à ce jeu, vous en souvenez-vous, où il est question d'un bois, et où demande est faite au loup de signaler sa présence. Semblablement, le lecteur y est lorsque l'auteur n'y est plus, tous deux se cherchant en vain dans la forêt de Langue d'Or.

INTRODUCTION

Les missions et la finalité d'une structure régionale du livre nous semblent, en définitive, relever de plusieurs logiques que nous allons essayer de détailler en indiquant pour chacune d'elles des pistes d'action possibles.

Les bibliothèques, hors du champ de notre étude, sont bien entendu directement concernées par la plupart des propositions faites ici, en tant que lieux d'acquisition, de conservation et de diffusion du livre*.

1) Une logique de dialogue entre pouvoirs publics et acteurs professionnels

C'est le domaine de l'aide publique qui peut se traduire par l'attribution de lignes spécifiques d'aides à la création, à l'édition, à la librairie. Une structure régionale pourrait tenir un rôle de conseil en ce qui concerne l'instruction des dossiers ; les lignes budgétaires correspondantes seraient gérées par l'Etat et la Région.

Pistes d'action

- . Bourses d'auteurs (sans condition de production).
- . Commandes d'écriture.
- . Aides à la publication (édition).
- . Aides structurelles à la librairie.

2) Une logique de mise en avant de l'identité régionale

A laquelle le livre peut concourir au même titre que la musique, le théâtre, les arts plastiques dans une perspective d'aménagement du territoire et de mise en réseau.

* Nous avons d'ailleurs rencontré à deux reprises durant l'été, les bibliothécaires qui font partie de la commission de réflexion, mise en place par ABIDOC, autour de l'interprofession.

Pistes d'action

- . Coopération entre bibliothèques (missions actuelles d'ABIDOC).
- . Maintien d'un réseau diversifié de librairies : en favorisant la reconnaissance du rôle culturel de la librairie dans la chaîne du livre et dans la cité ; en initiant des actions en milieu rural...
- . Identification de la Bourgogne comme "terre d'écriture" par des actions visant à promouvoir les éditeurs (livres et revues) et les auteurs de la région mais aussi à faire découvrir des auteurs nationaux et étrangers.

Exemples

- . La parution du guide de la librairie pourrait être l'occasion d'une campagne régionale et locale de sensibilisation des élus, des enseignants, des bibliothèques au problème de la remise aux collectivités ; et d'une campagne grand public (affiches, dépliants) destinée à rappeler le contexte général du prix unique du livre ainsi que le rôle de conseil et de service des libraires. Ces derniers pourraient se mobiliser en proposant des animations particulières.
- . Participation à la prise en charge d'un stand collectif des éditeurs au Salon du livre de Paris ou/et aides individuelles pour des salons spécialisés (poésie, livre d'artistes...).
- . Développement d'actions autour du livre dans le cadre du jumelage avec la Rhénanie-Palatinat.
- . Edition d'un ouvrage sur les écrivains installés en Bourgogne à partir du travail photographique de Jean-Claude Couval⁽¹⁾.
- . Réédition⁽²⁾ d'ouvrages épuisés du patrimoine écrit : "Mon ami Benjamin" de Claude Tillier, "Souvenirs d'enfance" de Romain Rolland.
- . Organisation d'un "itinéraire touristique littéraire" autour des maisons d'écrivains (Colette, Lamartine, Vincenot...).

(1) Jean-Claude Couval a réalisé en 1990 une quarantaine de portraits d'écrivains (de fiction) en Bourgogne. Ce travail avait fait l'objet la même année d'une exposition réalisée par la Bibliothèque municipale de Talant dans le cadre du mois de la photographie.

(2) Toutes les propositions d'édition ou de réédition faites ici pourraient être l'objet de coéditions avec des éditeurs de la Région.

3) Une logique interprofessionnelle

Visant à ne pas cloisonner les secteurs d'intervention tout en prenant en compte la spécificité de chacun.

Pistes d'action

- . Formation interprofessionnelle.
- . Formation spécifique à chacun des acteurs.

Exemples

. Journées de formations sur les métiers du livre pour une meilleure compréhension des problèmes de chacun (archives, bibliothèques, édition, imprimerie, librairies, droits d'auteurs).

. Rencontres à thèmes.

. Formation sur le livre de jeunesse pour les enseignants et les documentalistes.

Toutes ces actions peuvent être organisées avec différents partenaires (BIBLIEST, CNFPT, BDP, MAFPEN)*.

4) Une logique de co-production

Qui devrait être un gage de qualité et de professionnalisme pour les partenaires et pour le public.

Pistes d'action

- . En accompagnant des manifestations existantes.
- . En initiant des actions nouvelles.
- . En développant des actions de partenariat avec les associations intéressées par la promotion du livre et de la lecture.

* Centre de Formation des Bibliothèques, Centre National de Formation du Personnel Territorial, Bibliothèques Départementales de Prêt, Mission Académique. Formation du Personnel Education Nationale

Exemples

. Parmi les manifestations de promotion du livre et de la lecture, un pôle jeunesse se dégage nettement. Il pourrait être proposé aux organisateurs concernés de participer à la valorisation de leurs productions (bibliographies, compte-rendus de colloques ou de conférences, interviews d'auteurs...) sous la forme, par exemple, d'une publication qui serait à la fois un support de réflexion et un guide pratique pour les professionnels concernés.

. Dans la perspective de multiplier les partenariats, ne serait-il pas envisageable de favoriser davantage l'implication des éditeurs et des libraires de la région dans certaines manifestations ? Ainsi le Festival de poésie en Châlonnais pourrait être un lieu de visibilité de la production éditoriale dans ce domaine.

. Nous avons constaté la présence de plusieurs éditeurs-typographes : une sensibilisation à ces techniques traditionnelles, propres à favoriser un contact privilégié avec l'écrit, pourrait être envisagée sous la forme d'un partenariat avec le milieu scolaire en initiant des classes-découverte des métiers du livre.

. Une exposition itinérante consacrée aux éditeurs de la région pourrait être réalisée et donner lieu à des animations spécifiques dans chaque département en s'appuyant notamment sur le réseau des bibliothèques municipales et départementales.

. Des résidences d'écrivains pourraient être envisagées. A ce propos, la Région ayant fait le choix de promouvoir la photographie, ne pourrait-on pas imaginer une résidence "mixte" proposée à un écrivain et à un photographe sur un travail de commande précis ?

5) Une logique d'information et de communication

Une structure régionale devrait être un lieu-ressource de diffusion de l'information autour de la vie du livre en région et hors-région.

Pistes d'action

- . En favorisant la diffusion de l'information interprofessionnelle.
- . En favorisant l'information du grand public.

Exemples

. Création d'un bulletin d'information en direction de tous les acteurs du livre en région qui pourrait proposer des dossiers sur les métiers du livre ; des interviews d'auteurs ; des informations sur les différentes manifestations et sur les dernières publications des éditeurs, des revues et des auteurs.

. Publication de répertoires professionnels (librairie, édition, revues...).

. Sensibilisation des médias régionaux sur la nécessité de l'information autour du livre. Pourquoi, ne pas susciter une réflexion sur ce sujet avec les différents supports existants (quotidiens départementaux, France 3, Radio-France Bourgogne) ?

CONCLUSION

La problématique posée actuellement en Bourgogne sur le bien-fondé de la création d'une structure régionale du livre, a, on a pu le constater dans la première partie, trouvé des solutions dans de nombreuses régions en France où Centres Régionaux des Lettres, Offices du livre, Agences de coopération à vocation interprofessionnelle s'efforcent d'être des outils techniques au service d'une politique du livre et de la lecture.

Les différents professionnels (auteurs, bibliothécaires, éditeurs, libraires) que nous avons rencontrés durant l'été, ont exprimé à ce sujet, un avis favorable et formulé un certain nombre d'attentes que nous avons synthétisé dans la deuxième partie de ce travail, tout en présentant des données chiffrées sur les secteurs considérés.

C'est, notamment, à partir de leurs propositions que nous avons essayé d'élaborer dans la partie intitulée "Pistes d'action" une philosophie d'ensemble d'une structure du livre en région.

L'Association ABIDOC qui a fait ses preuves dans le domaine de la coopération, peut-elle devenir le lieu de la rencontre de tous les métiers du livre ?

Il nous semble que c'est aux différents professionnels de se prononcer et aux financeurs de décider.

Pour notre part, il nous paraît que la logique interprofessionnelle permette de considérer la chaîne du livre dans son ensemble et de développer des synergies qui soient productives pour tous les acteurs.

Enfin, une logique financière conduirait à penser que l'on peut réaliser des économies de fonctionnement substantielles en rassemblant les moyens mis en oeuvre par chacun des partenaires institutionnels sur une seule structure.

Remarque

Nous avons présenté dans ce mémoire trois aspects de la vie du livre en région : édition, librairie, manifestations de promotion du livre et de la lecture.

Ce choix a été dicté par des contraintes de temps. En effet, une période de stage de trois mois est finalement assez courte pour rendre compte d'un sujet aussi vaste... Cependant, nous avons réalisé deux autres enquêtes en direction des auteurs et des revues.

Les conclusions de ce travail doivent faire l'objet d'une communication lors de la journée interprofessionnelle organisée par ABIDOC, le 28 novembre 1994, l'ensemble des résultats sera présenté à cette occasion.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

1) POLITIQUE CULTURELLE

- * France. Ministère de la Culture, de la Communication et des Grands Travaux. *La politique culturelle : 1981-1991*.
- * France. Ministère de l'Education Nationale et de la Culture. *Livre*. La Documentation française, 1993. (Etat et culture).
- * LATARJET, Bernard. *L'Aménagement culturel du territoire*. La Documentation française, 1992.
- * MESNARD, André-Hubert. *Droit et politique de la culture*. PUF, 1990. (Droit fondamental).
- * PINGAUD, Bernard et BARREAU, J.C. *Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture*. Dalloz, 1982.

2) LA DECENTRALISATION

- * "Les dépenses culturelles des régions en 1990". *Bulletin du département des études et de la prospective*, n° 96, décembre 1992.
- * *La région à l'heure de la décentralisation*. La Documentation française, 1985.
- * RIZZARDO, René. *La décentralisation culturelle : rapport au Ministre de la Culture et de la Communication*. La Documentation française, 1990. (Rapports officiels).

3) LES STRUCTURES REGIONALES DU LIVRE

- * CAUSSADE, Olivier. *L'état des structures régionales du livre*. Bordeaux : Centre d'Etude et de Recherche sur la vie locale, 1993.
- * *Rencontres nationales des structures régionales du livre, Annecy, 14, 15 septembre 1987*. Annecy : Office Rhône-Alpes du livre, 1992.
- * "Après les rencontres d'Annecy, la DLL et les structures régionales du livre". *Lettres*, n° 17, novembre/décembre 1987.
- * SANTANTONIOS, Laurence. "Les structures régionales du livre en quête de reconnaissance". *Livres-Hebdo*, n° 107, 11/03/1994, p. 33-34.

* CLAVAGNIER, Brigitte. "Les Obligations des associations subventionnées." *Juris*, n° 90, 15/12/1993, p. 19-22.

4) GENERALITES SUR LE LIVRE

* CAHART, Patrice. *Le livre français a-t-il un avenir ?* La Documentation française, 1987.

* LILLET, Rémy. *Pour une Europe du livre : rapport au Secrétaire d'Etat aux Relations Culturelles Internationales.* La Documentation française, 1987.

* ROUET, François. *Le livre : mutations d'une industrie culturelle.* La Documentation française, 1992.

* ROUET, François et DUPIN, Xavier. *Le soutien aux industries culturelles en Europe et au Canada.* La Documentation française, 1991.

5) L'EDITION

* BOUVAIST, Jean-Marie. *Pratiques et métiers de l'édition.* Cercle de la Librairie, 1991.

* BOUVAIST, Jean-Marie et BOIN, Jean-Guy. *Les nouveaux éditeurs en France, 1974-1988.* La Documentation française, 1989.

* *L'Edition : 1993-1994.* Syndicat National de l'Edition, 1994.

6) LA LIBRAIRIE

* ASFODELP. *Le Métier de libraire.* Cercle de la Librairie, 1992.

* COLIN, Jean-Pierre et VANNEREAU, Norbert. *Librairies en mutation ou en péril ?* Publisud, 1990.

* CLAVAL, Paul. *Les points de vente du livre en France.* La Documentation française, 1987.

* CHAFFANJON, Michel. "Pour une approche régionale des réseaux de librairie : le cas de la région Rhône-Alpes". *Cahiers de l'économie du livre*, n° 8, décembre 1992, p. 3-25.

* NOEL, Bernard. *Les points de vente du livre en Aquitaine.* Bordeaux : Direction Régionale des Affaires Culturelles, 1989.

* *Midi-Pyrénées, chiffres et lettres : données, statistiques et documentaires sur le livre et la lecture en Midi-Pyrénées*. Toulouse : Association pour le Développement de la Documentation et de la Communication Culturelles en Midi-Pyrénées, 1988.

7) ETUDES REALISEES EN BOURGOGNE

* BRODZICKI, Agnès. *Un réseau menacé : la vente du livre en région*. Dijon : Conseil Régional, 1993.

* GUDIN DE VALLERIN, Gilles. *Le Conseil Régional de Bourgogne et sa politique pour le livre et les bibliothèques*. Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires, 1988.

* TALMARD, André. *Rapport à Monsieur le Président du Conseil Régional sur la situation du livre en Bourgogne et sur le projet de Centre Régional des Lettres*. Dijon : Conseil Régional, 1983.

* *Etude sur la lecture publique dans la communauté urbaine du Creusot-Montceau*. Paris : Akimbo, 1993.

8) METHODOLOGIE

* BLANCHET, Alain et GOTMAN, Anne. *L'Enquête et ses méthodes : l'entretien*. Nathan, 1992. (Sociologie).

* SINGLY, François de. *L'Enquête et ses méthodes : le questionnaire*. Nathan, 1992. (Sociologie).

ANNEXES

ANNEXES

Annexe n° 1 : Proposition de stage	p. 1
Annexe n° 2 : Présentation des actions détaillées	p. 2
Annexe n° 3 : Questionnaire éditeurs	p. 31
Annexe n° 4 : Questionnaires libraires	p. 35
Annexe n° 5 : Questionnaire manifestations de promotion du livre et de la lecture	p. 39
Annexe n° 6 : Questionnaire auteurs	p. 44
Annexe n° 7 : Questionnaire revues	p. 47
Annexe n° 8 : Liste des éditeurs interrogés	p. 51
Annexe n° 9 : Liste des libraires interrogés	p. 53
Annexe n° 10 : Synthèse de l'intervention de Marc Minon	p. 59
Annexe n° 11 : Liste des libraires rencontrés	p. 64

Annexe n° 1

PROPOSITION DE STAGE

INTITULE

**ETUDE DE PREFIGURATION DE L'OUVERTURE
D'ABIDOC -STRUCTURE DE COOPERATION
ENTRE BIBLIOTHEQUES- A TOUS LES METIERS
DU LIVRE ET DE LA LECTURE**

CONTENU

CONTEXTE NATIONAL

- Les centres régionaux du livre
- Les agences de coopération ayant une vocation interprofessionnelle
- La politique du livre

ETAT DES LIEUX DES DIFFERENTS METIERS OU ACTEURS DU LIVRE ET DE LA LECTURE

- Librairies, éditeurs, auteurs
- Organismes et associations oeuvrant dans le domaine du livre
- Salons, fêtes du livre

PROPOSITIONS

Aspects juridiques
Les missions

(Le rapport débouchera sur une publication)

DUREE

Lancement de l'enquête : 15 jours
Etude de terrain : 2 mois
Rédaction du rapport : 1 mois
(modulable)

LIEU DE STAGE

DIJON

MOYENS

Prise en charge des frais (Téléphone, déplacements)

PRESENTATION DETAILLEE DES ACTIONS DES STRUCTURES REGIONALES DU LIVRE (Annexe n° 2)

AQUITAINE

Centre Régional des Lettres d'Aquitaine
139, boulevard du Président Wilson
33200 BORDEAUX
Tél. : 56.17.00.59

Président : Gérard FAYOLLE, Conseiller Régional
Directeur : Eric des GARETS
Date de création : 1983

1) Présentation

Le Centre Régional des Lettres d'Aquitaine est le relais de la Région Aquitaine pour le livre et la lecture. La politique du CRL s'est affinée au cours des années pour connaître un essor réel depuis 1989, essor qui s'est accompagné de moyens financiers supplémentaires. En raison de la pauvreté relative du paysage éditorial aquitain, cette politique s'est orientée autour de deux axes :

– le livre d'enfance et de jeunesse notamment en partenariat avec les communes et les départements pour lesquels le CRL joue un rôle de conseiller et de médiateur,

– la mise en valeur du patrimoine régional (coéditions à travers la collection "Aquitaine", revue d'information mensuelle "Atlantiques", prise en charge de Malagar, la demeure girondine de François Mauriac).

Aujourd'hui le CRL s'avère être un outil technique au service de la Région et de tous les acteurs du livre. Eric des Garets privilégie l'action sur le terrain en évitant les cloisonnements et en liant chaque secteur d'intervention.

2) Les Actions

Information

. Le CRL publie la revue "Atlantiques", revue mensuelle sur la vie du livre en Aquitaine. Cette publication se veut à la fois lettre d'information (calendrier des

manifestations), magazine littéraire (découverte d'écrivains, notes de lecture, vient de paraître) et revue professionnelle (dossiers thématiques, rencontres avec des éditeurs, des libraires, des bibliothécaires...).

- . Publie "Commerce" le bulletin trimestriel des libraires en région.

- . Réalise des fichiers (auteurs, points de vente du livre et des bibliographies).

- . Publie des guides thématiques (éditeurs et revues, librairies en préparation).

Le livre de jeunesse

- . Rencontre avec des auteurs, des illustrateurs et des conteurs dans les établissements scolaires, les bibliothèques, les centres culturels et les manifestations liées au livre (soutien technique et financier).

- . Journées d'information et de formation en direction des prescripteurs confirmés ou potentiels (stages, séminaires, voyages de formation) aussi bien en milieu rural que dans les grandes villes.

- . Organisation d'assises et de congrès (1989, 1992, 1994 : rencontres régionales sur le livre d'enfance et de jeunesse).

- . Livres et petite enfance : organisation d'un séminaire mensuel qui réunit bibliothécaires, puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, mais aussi enseignants, orthophonistes, psychologues désireux de partager leurs réflexions sur la rencontre du livre et du tout-petit.

Manifestations

- . Aide logistique et financière à différents salons du livre.

- . Réalisation en 94 d'un espace destiné à accueillir les très jeunes enfants et leurs parents dans les différentes fêtes et salons du livre de la région.

Edition

- . Les aides sont attribuées pour les livres sous forme d'avance remboursable ou de subvention ; pour les revues, l'aide prend la forme d'achats d'abonnements.

. La collection "Aquitaine" dont l'objet est la mise en valeur du patrimoine naturel, artistique de la région se traduit par une politique de coédition avec des éditeurs aquitains. Cette collection assure par ailleurs, la promotion de l'image de marque de la région. Trois ouvrages ont été lancés en 1993 : "Cent ans de rugby en Aquitaine", "des écrivains en Aquitaine", "Histoire du théâtre en Aquitaine".

. Formation : stages de gestion et de comptabilité.

. Conseils : conception, fabrication, droits...

Librairie

. L'action en faveur de la librairie a fait l'objet d'un protocole d'accord avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Elle porte sur les points suivants :

– la formation, la sensibilisation des enseignants et des bibliothécaires, la publication de "Commerce" brochure d'information bimensuelle, la réalisation d'expertises,

– des aides financières spécifiques peuvent être consenties pour le développement d'un fonds spécifique, l'informatisation, l'animation.

– le CRL est également à l'origine de la création des "Librairies Atlantiques", association qui regroupe des librairies de la région et qui, parmi ses activités occupe un stand au salon du livre de Bordeaux.

Création littéraire

. Commandes : à l'occasion du salon du livre de Bordeaux 93, des auteurs de la région ont travaillé sur le thème de la mémoire en évoquant leurs souvenirs bordelais.

. Résidences : convention avec le Centre International de Poésie de Marseille pour la venue de poètes, convention avec la ville de Munich pour des résidences d'écrivains, convention avec Alpha-Services pour l'opération "Belles étrangères".

. Collection "Rencontres" dont l'objet est, à travers des entretiens, de mieux faire connaître des auteurs de la région Aquitaine. Les entretiens sont accompagnés de bibliographies. Les ouvrages sont diffusés auprès des bibliothèques.

. Collection "Théâtre à venir" dont le propos est de publier des textes de théâtre, d'auteurs aquitains. Ces textes font tous l'objet d'une mise en scène. Les éditions l'Esprit du Temps coéditent les ouvrages.

. Achat de livres d'auteurs de la région au profit de bibliothèques françaises et étrangères.

Maison d'écrivain

En 1985, les héritiers de François Mauriac ont donné Malagar à la région Aquitaine qui s'est engagée à en assurer l'entretien et à mettre en place un programme d'activités. Lieu de visite, Malagar va devenir un musée, un centre de documentation et de recherche, un espace d'accueil pour les créateurs. Le CRL conduit le projet depuis 1992.

Interrégion

. Organisation de réunions à thème avec les autres structures régionales du livre.

Echanges internationaux

. Développement des échanges avec l'Allemagne, l'Italie et le Portugal sous forme de résidences et de voyages d'étude.

3) Personnel

1 Directeur
 1 Chargé du secteur Edition-Publication
 1 Chargé de mission Jeunesse
 1 Chargé de la mission Petite Enfance (temps partiel)
 1 Chargé de la communication, promotion
 1 Secrétaire (temps partiel)
 1 Chargé de l'administration et de la gestion (temps partiel)
 soit 1 300 000 MF.

4) Budget 93

3 900 000 MF dont	2 700 000 MF	REGION
	260 000 F	DRAC
	310 000 F	CNL

AUVERGNE

COBRA : Agence régionale pour le livre en Auvergne
 18 bis, rue Gaultier de Bianzat
 63000 CLERMONT-FERRAND
 Tél. : 73.37.77.77

Président : Alain GOLFEIL, Maire de MAURIAC, Conseiller Régional
 Responsable permanent : Nicole COMBEZOU, Chargée de mission
 Date de création : 1988

1) Présentation

L'agence "Coopération entre Bibliothèques de la Région Auvergne" a été créée en 1988 pour mettre en place un serveur bibliographique régional mais cette première vocation a été abandonnée (suite au schéma directeur de la Direction du Livre et de la Lecture en 1989, redéfinissant le rôle de la Bibliothèque Nationale comme fournisseur de la bibliographie courante française et l'apparition d'un nouvel établissement : la Bibliothèque Nationale de France) et COBRA a pris l'orientation qu'on lui connaît aujourd'hui : l'interprofession.

L'Association s'est engagée dans une politique à long terme de développement du livre, de la lecture et de l'écrit avec tous les partenaires concernés : auteurs, éditeurs, imprimeurs, relieurs, libraires et bibliothécaires. L'objectif est de "maintenir une économie de la chaîne du livre et d'agir pour qu'elle soit saine et dynamique". Cela commence par la mise en relation (parfois difficile!) de tous les partenaires "afin de faire tomber les a priori, prendre connaissance de la dimension économique de l'autre, créer un réseau...". L'association a d'abord été dans un premier temps un lieu de réflexion : "comment faire en sorte que les intérêts particuliers aillent vers l'objectif commun ?, comment faire sortir l'interprofession du discours militant ?, quelle politique pour les petits éditeurs face à la grande diffusion ?, comment défendre le maillage des lieux de diffusion ?". Aujourd'hui, l'association évolue vers plus de pragmatisme en étudiant des formes adaptées d'aides techniques et financières aux différents partenaires. Elle a notamment lancé en 1994 une enquête approfondie sur la librairie afin d'éditer un guide et dégager des actions prioritaires.

2) Les Actions

Information

. COBRA publie une revue trimestrielle d'information sur la vie du livre en région qui ouvre ses colonnes à tous les professionnels et autres personnes qui travaillent pour une meilleure diffusion du livre en Auvergne.

A travers différentes rubriques et dossiers, cette revue traite de l'actualité du livre au niveau régional et national. Elle présente par des portraits, les hommes et les femmes qui écrivent, éditent, diffusent, restaurent le livre. Elle recense les ouvrages édités dans la région. Elle annonce les expositions, spectacles, foires, fêtes et autres manifestations autour du livre et de la lecture.

. Edite l'annuaire des métiers du livre en Auvergne (92 : éditeurs ; 93 : bibliothèques ; 95 : librairies et points de vente du livre).

. Constitue un centre de ressources et de conseils.

Manifestations

. COBRA met à la disposition des éditeurs de la région, un stand collectif au Salon du Livre de PARIS.

. Organise les "Rencontres Régionales des Métiers du Livre" qui rassemblent le public et les professionnels autour d'un Salon du Livre des éditeurs et des auteurs d'Auvergne, d'ateliers de démonstration des artisans du livre : (relieurs, imprimeurs, typographes, restaurateurs), d'expositions, d'animations et de deux journées d'étude centrées sur l'actualité du livre et de l'écrit et le développement de la lecture. Ainsi en 1993, les 5^{ème} rencontres ont fait l'objet d'une réflexion sur la politique du livre en Auvergne et les journées d'étude des 6^{èmes} rencontres 94 (8-9-10 octobre) ont pour objet la librairie. Les rencontres ont lieu chaque année dans un département différent

. Propose des expositions ("Les métiers du livre", "l'Estampe", "Ils écrivent dans le Puy-de-Dôme"...).

Edition (initiée en 1994)

Le montant total de la ligne gérée par le Conseil Régional est de 250 000 F pour 94. Une commission composée d'un auteur, d'un journaliste, d'un libraire, d'un

bibliothécaire, de deux professeurs et de deux permanentes de l'association, sous la présidence d'un élu du Conseil Régional, sélectionne les projets qui bénéficieront d'un soutien financier à hauteur de 25 % du coût global (aide plafonnée à 50 000 F).

Commissions

- . Lutte contre l'illettrisme
- . Politique régionale de l'édition
- . Librairie
- . Bibliothèque Nationale de France

3) Personnel

1 Chargée de mission
 1 Adjointe au chargé de mission
 soit 500 000 F

4) Budget 93

880 000 F dont	350 000 F	DRAC
	200 000 F	REGION
	80 000 F	CNL

BRETAGNE

INSTITUT CULTUREL DE BRETAGNE

74 F rue de Paris

B.P. 3166

35031 RENNES Cedex

Tél. : 99.87.58.00

Président : Pierre LE TETU, Vice- Président du Conseil Régional

Directeur, Bertrand LENAIL

Date de création : 1981

1) Présentation

Créé en 1981 par le Conseil Régional de Bretagne, avec la participation du Conseil Général de Loire-Atlantique, l'Institut Culturel de Bretagne a pour objet de soutenir le développement et la diffusion de la culture bretonne dans son acceptation la plus large et la plus diversifiée.

L'Institut comprend 16 sections et 4 commissions spécialisées dont la Commission Régionale des Lettres créée en 1991 dans le cadre d'une convention passée entre le Centre National des Lettres et l'Institut. Elle est composée de 3 bibliothécaires, 3 écrivains, 3 libraires, le conseiller pour le livre et la lecture, 2 conseillers régionaux.

La Commission instruit les dossiers qui lui sont soumis. Le Conseil d'Administration de l'Institut composé en majorité d'élus, décide des aides à attribuer.

2) Les actions

Information

La Commission publie la revue "Bretagne des livres" (5 numéros par an). Chaque numéro propose un dossier, des interview d'auteurs, des présentations d'éditeurs, de bibliothèques..., des chroniques régulières (parutions, vie du livre en région). Coût de fabrication : 150 000 F.

Edition

L'aide à l'édition comprend trois volets :

- . Soutien aux revues littéraires et culturelles (7 revues soutenues en 93 à 58 000 F).

- . Aide à la diffusion : présence d'un stand de l'Institut dans différents salons du livre en région : Salon Etonnants voyageurs à Saint-Malo, Fête de la langue bretonne, Salon du livre maritime, Salon du livre de jeunesse à Fougères... et hors région : Paris, Bruxelles, Francfort.

- . La section "Littérature écrite" instruit des dossiers d'aide à la publication d'ouvrages en français et en breton (12 aides en 1993 = 111 000 F).

Création littéraire

. Promotion des auteurs installés en région : l'Institut a édité en 1989 un ouvrage intitulé "40 écrivains en Bretagne" présentant des portraits photographiques des auteurs. En 1993, des affiches et des signets reprenant ces portraits ont été largement diffusés.

3) Personnel

1 poste de Secrétaire Général
1 poste Publication (temps partiel)

4) Budget (prévisionnel 95)

630 000 F* dont	300 000 F	REGION
	150 000 F	DRAC
	150 000 F	CNL

CENTRE

AGIR : Agence interprofessionnelle pour le livre et les médias

Parc Ronsard
41100 VENDOME
Tél. : 54.72.27.49

Président : Alain SEBAG, Editeur
Responsable permanent : Bertrand CARRION, chef de projet
Date de création : 1986

* Il s'agit uniquement du budget de la Commission Régionale des Lettres. Le budget de l'Institut Culturel de Bretagne s'élève à 6 MF. L'aide globale à l'édition (tout médias confondus : livres, films, disques) représente 2500 000 MF.

1) Présentation

A côté de ses actions d'envergure dans le domaine du patrimoine écrit et de la coopération entre bibliothèques, l'Agence a développé ses compétences et ses interventions dans le domaine de la création littéraire et de l'édition. Il s'agit d'une volonté des adhérents relayée par la DRAC et la REGION.

Les financements (au départ 100 % DRAC) sont aujourd'hui répartis de la façon suivante (40 % DRAC ; 60 % REGION).

Un contrat lie les 3 partenaires pour une période de trois ans : il comporte des actions co-financées par la DRAC et la REGION et des actions propres à chacun des partenaires. Le dernier en date couvre les années 1994-1995-1996.

2) Les actions

Information

AGIR publie un bulletin trimestriel "Le passe plat" tiré à 1 000 exemplaires. Outil de liaison et d'information, il rend compte de l'ensemble des activités de l'association et plus généralement de la vie du livre en région en alternant articles d'actualité et articles de fond (entretiens avec des écrivains, compte-rendus de colloques...).

Patrimoine écrit

- . Coordination sur la région de l'organisation des manifestations du "mois du patrimoine écrit".

- . Mise en oeuvre d'un plan de conservation et d'élimination partagée des périodiques.

- . Mise en place d'un plan d'urgence pour la sauvegarde des documents en cas de sinistre avec le Ministère de la Défense.

- . Microfilmage des cartes et plans imprimés avant 1815 et conservés dans les bibliothèques de la région Centre.

. Expertise et préparation des dossiers de restauration pour des documents anciens, rares et précieux conservés en région Centre dans le cadre du fonds d'aide à la restauration.

. Actions de formation en direction des bibliothécaires et des archivistes.

Création littéraire

. Organisation des "Ambassades" : rencontres autour de la littérature contemporaine francophone, réalisées en collaboration avec la ville de Blois. Pendant une semaine des auteurs rencontrent leurs lecteurs dans les bibliothèques, lycées et librairies de la région puis se retrouvent en fin de semaine à Blois pour un colloque qui achève les rencontres.

Promotion du livre et de la lecture

. Mise en valeur des animations organisées pour la Fureur de lire (dossiers de presse pour la presse locale et la presse spécialisée nationale).

. Réalisation de mailings, bulletins de souscriptions, plaquettes publicitaires, bibliographies, saisie d'actes de colloque.

. Soutien aux salons régionaux.

Edition

. AGIR instruit les dossiers d'attribution d'aides aux éditeurs (100 000 F du Conseil Régional en 1993).

. Stand au Salon du livre de Paris où une vingtaine d'éditeurs implantés en région peuvent présenter leurs ouvrages. Un catalogue est édité pour l'occasion (co-financement DRAC-REGION).

Formation

. Organisation de sessions de formation à destination des relieurs restaurateurs privés et public oeuvrant en région Centre.

. Journées d'étude sur le thème "Inviter un auteur, les obligations légales", sur le thème de la librairie et sur les relations internationales.

3) Personnel

4 postes
soit 600 000 F

4) Budget 94

1 724 500 MF dont	890 000 F	REGION
	360 000 F	DRAC
	70 000 F	CNL

CHAMPAGNE-ARDENNE

Centre Régional du Livre de Champagne-Ardenne
7 place Audiffred
10000 TROYES
Tél. : 25.73.73.87

Président : Marc SEBEYRAN, Conseiller Régional
Directrice : Claudine GUEGUEN
Date de création : 1987

1) Présentation

La création du CRL a été précédée d'une étude détaillée (lancée par l'Office Régional de la Culture) sur la situation du livre dans la région et les conditions de mise en place d'une structure spécifique dont la conclusion aurait pu être : "les acteurs de la vie du livre en Champagne-Ardenne existent, je les ai rencontrés... mais eux ne se rencontrent pas". De cette constatation pragmatique est donc né un organisme fédérateur et coordonnateur des différentes initiatives régionales. Claudine GUEGUEN insiste sur la notion de mise en réseau et de participation à l'animation régionale. Le rôle du CRL en Champagne-Ardenne : "c'est aussi d'être activiste et de faire émerger les choses".

Le financement du CRL d'abord à parité Etat–Région est aujourd'hui de 30 % Etat – 70 % Région.

2) Les actions

Information

. Le CRL étant établi à Troyes dans un ancien local commercial ouvert à tout public, l'information est quotidienne puisqu'il abrite un centre de documentation composé d'ouvrages parus dans la région ou qui ont la région pour thème et d'ouvrages documentaires sur le livre et la lecture, les techniques de fabrication du livre (imprimerie, choix des papiers, mise en page...).

Le CRL édite un bulletin trimestriel qui rend compte des nouveautés de l'édition en région, donne la parole aux professionnels du livre, informe sur les différentes manifestations.

. Edite des guides: en mars 1994 est paru un guide interprofessionnel (bibliothèques, librairies, éditions) en collaboration avec INTERBIBLY, l'agence de coopération des bibliothèques en région.

Edition

. Les éditions de Champagne–Ardenne sont des petites structures aux équilibres financiers délicats. Le CRL organise depuis 1987 un stand commun au Salon du Livre de Paris et prend en charge à cette occasion la publication d'un catalogue commun représentant une année de publication.

. En 1993, le CRL a employé à deux reprises pour des missions d'un mois (20 mai – 20 juin ; 15 octobre – 15 novembre) un représentant chargé de démarcher les libraires et les bibliothécaires de la région. Le matériel promotionnel de cette opération (catalogues par éditeurs et par thèmes, bons de commande personnalisés) a été réalisé par le CRL.

. Achat de livres aux éditeurs pour les CDI des lycées de la région.

Librairie

- . Guide interprofessionnel.
- . Aide à l'animation en partenariat.

Création littéraire

. Conseil aux auteurs en recherche d'un éditeur. Après lecture du manuscrit le CRL aide au choix des éditeurs à contacter, informe sur les droits d'auteurs...

. Commandes d'écriture sur un sujet précis et bourses à la création attribuées par le Conseil Régional mais initiées et gérées par le CRL.

. Mise en place en 1993 d'un concours d'écriture sur le scénario en collaboration avec l'Association Régionale pour le Développement et la Promotion du Cinéma (ARDPC).

. En 1994, mise en place d'une résidence d'auteur-illustrateur de littérature de jeunesse en partenariat avec la Ville de Troyes qui prend en charge l'hébergement tandis que le CRL prend en charge la bourse offerte à l'auteur (28 000F). Celui-ci participe à raison d'une demi-journée par semaine aux activités proposées par le CRL et au Salon régional du livre de jeunesse dont il est l'invité d'honneur.

Animation

. Le CRL accompagne (aides financières et conseils) différents acteurs de la région dans leurs manifestations : salon régional du livre pour la jeunesse de Troyes, Centre International d'Etudes en Littérature de Jeunesse (CIELJ), Vendanges aux livres (fête du livre en milieu rural) de Landreville, Festival en Othe et Amance...

Formation

. Le CRL participe à la formation des vendeurs en librairie du Centre de Formation de Commerciaux en Librairie situé à Epernay (CFCL) et aux actions de formation d'INTERBIBLY.

. Organise des journées de formation interprofessionnelles (en 1993 "Littérature de jeunesse", "Edition électronique", "Le livre : un produit coûteux ?").

3) Personnel

1 Directrice
 1 Secrétaire
 1 Assistante (mi-temps)
 soit 519 000 F

4) Budget 93

1 480 000 MF dont	850 000 F	Région
	140 000 F	DRAC
	200 000 F	CNL

FRANCHE-COMTE

CENTRE REGIONAL DES LETTRES DE FRANCHE-COMTE

Hôtel Maréchal

2 avenue Gaulard

25000 BESANCON

Tél. : 81.82.04.40

Présidente : Mme LEMENT

Permanente : Jeannine GRILLET

Date de création : 1988

1) Présentation

Le CRL de Franche-Comté est chargé par le Conseil Régional et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de favoriser et d'aider la création littéraire en région.

C'est la seule mission identifiée du CRL qui n'a pas comme beaucoup d'autres structures régionales, vocation à intervenir dans les domaines de l'interprofession et de la coordination des actions de développement du livre et de la lecture. En effet, il existe dans la région d'autres structures comme l'Association du Livre Comtois, l'Association ACCOLAD*, la Maison du livre de Franche-Comté qui prennent en charge d'autres aspects de la vie du livre : prix du livre comtois, promotion du patrimoine littéraire franc-comtois, co-organisation du Salon des Régions du livre pour la première ; coopération des autres bibliothèques pour la seconde ; promotion et diffusion des ouvrages comtois auprès des librairies de la région pour la troisième.

2) Les actions

Création littéraire

. Bourses d'auteurs : pour des auteurs franc-comtois ou écrivant sur la Franche-Comté ; pour des ouvrages de commandes.

. Conseils aux auteurs

Edition

. Aides aux éditeurs franc-comtois ou éditant un auteur franc-comtois ou publiant un livre sur la Franche-Comté.

. Aides aux revues (2 projets par an) ouvertes aux auteurs régionaux.

Diffusion

. Aides à l'information et à la promotion du livre régional.

2) Personnel

1 poste coordination des actions (temps partiel)

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Centre Régional des Lettres du Languedoc-Roussillon

20 rue de la République

34064 MONTPELLIER Cedex 2

Tél. : 67.22.81.889

Président : Jacques BLANC, Président du Conseil Régional

Directeur : Gilles JOUANARD

Date de création : 1985

1) Présentation

Si l'on associe volontiers le Languedoc-Roussillon à une région du livre, c'est d'abord en fonction d'un terrain particulièrement riche : 80 éditeurs (Climats, Fata

Morgana, Verdier) couvrant l'intégralité du champ éditorial de la littérature de création au patrimoine, des sciences humaines à l'érudition ; 300 auteurs (François Bon, Jean Ronand, Claude Simon...). Mais c'est aussi grâce à la politique de la Région identifiée à travers les actions du CRL dont la devise pourrait être : le savoir-faire et la passion au service de l'édition et de la création. Anne Potié, collaboratrice de Gilles Jouanard met en avant la philosophie qui sous-tend l'action : il ne s'agit pas "d'aides" mais davantage de la reconnaissance de la qualité du travail des acteurs du livre en région. Le CRL fait partie du Comité Régional de la Culture mis en place par le Conseil Régional.

2) Les actions

Création littéraire

- . Bourses de création attribuées aux écrivains résidant en Languedoc-Roussillon (entre 20 000 et 30 000 F).

- . Bourses de résidence attribuées soit à des écrivains de la région (pour une résidence en région ou hors région et à l'étranger), soit à des écrivains d'autres régions ou d'autres pays pour un séjour de recherche ou de création en Languedoc-Roussillon.

Edition

- . Achats de livres et diffusion dans les instituts français et les centres culturels à l'étranger.

- . Soutien exceptionnel à la publication d'ouvrages d'un intérêt particulier ou à la réédition d'oeuvres épuisées du patrimoine (entre 10 000 et 80 000 F).

- . Aide au catalogue : il s'agit de permettre aux éditeurs d'établir annuellement un catalogue dans de meilleures conditions et en plus grande quantité entre (5 000 et 10 000 F).

- . Aide à l'équipement : essentiellement en matériel informatique (jusqu'à 25 % du devis).

- . Avance de trésorerie sous forme de prêts remboursables, cette aide est gérée par la Mission des Entreprises du Conseil Régional.

- . Aides à la traduction.

. Présence de la région sur de nombreux salons du livre en France et à l'étranger (Barcelone, Madrid, Turin, Naples, Edimbourg, Montréal...).

. Réalisation en 1993 d'une exposition représentant deux années d'activité éditoriale en région.

Librairie

. Enquêtes sur les points de vente du livre, convention avec la DRAC pour des actions de soutien.

Cultures régionales

. Le CRL participe à la connaissance des littératures occitane et catalane notamment par des aides à la création et à l'édition.

Animation

. Soutien logistique et financier à des associations, des bibliothèques pour la programmation de manifestations culturelles autour du livre.

Relations internationales

. Réalisation de programmes internationaux : "Editeurs singuliers de l'Europe du Sud" à Florence en 1991 ; "L'édition de philosophie en Languedoc-Roussillon à Tel-Aviv en 1992" ; "La Poésie en France" à Cracovie en 1993...

. Projet d'un centre européen du livre au bénéfice des éditeurs de création qui accueillerait des séminaires, des conférences, des manifestations, des stages de formation. Ces derniers ont déjà été initiés en 1993 à l'intention d'éditeurs roumains.

PAYS DE LOIRE

ARMELL : Agence Régionale des Métiers du Livre et de la Lecture en Pays de Loire
Bibliothèque Jean VILAR
Place Jean Vilar
49000 ANGERS

Président : Catherine GUICHARD, Conservateur à la Bibliothèque Municipale d'ANGERS.

Responsable permanent : Annie COLAS, Chargée de mission

Date de création : 1985

1) Présentation

En 1985 naissait l'ARCOB (Agence Régionale pour la Coopération entre Bibliothèques), en 1991 l'agence change de nom et de statuts en s'ouvrant aux autres métiers du livre.

L'agence a conservé ses missions originelles :

. Conservation du patrimoine à travers son atelier de microfilmage et un projet ambitieux de catalogue des fonds locaux sur Cd-Rom.

. Formation et information des professionnels (stages colloques). L'agence a entamé en 1994 une réflexion commune avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, le Centre Régional de Formation du Mans et l'Association des bibliothécaires français. Elle envisage un plan régional de formation en mettant en place des stages itinérants dans les départements.

2) Les actions envisagées en matière d'interprofession

Information

. Edition de guides régionaux : éditeurs, librairies, artisans du livre, auteurs.

. Projet d'une revue mettant en valeur l'édition régionale et s'appuyant sur l'expérience et le travail accompli depuis plusieurs années par l'Association "Les livres de l'Ouest".

Edition

. Salon sur la production éditoriale régionale itinérant transitant par l'intermédiaire des cinq bibliothèques départementales de prêt de la Région.

. Réalisation d'une vidéo sur les métiers du livre en région qui pourrait servir de promotion aux éditeurs adhérents dans les salons.

. Acquisition d'un stand modulaire pour la participation aux salons régionaux.

L'agence souhaite que ces projets puissent s'insérer dans une politique clairement définie élaborée conjointement par le Conseil Régional et la DRAC.

MIDI-PYRENEES

Centre Régional des Lettres Midi-Pyrénées
54 boulevard de l'Embouchure
31201 TOULOUSE cedex
Tél. : 61.13.56.41

Président : Jean SUDRE, Conseiller Régional
Directrice : Laurence SIMON
Date de création : 1984

1) Présentation

Les missions du Centre Régional des Lettres Midi-Pyrénées concernent deux objectifs prioritaires :

- la création littéraire et l'édition
- la littérature de jeunesse

A parité à l'origine, les financements de 1988 à 1992 sont marqués par une montée en charge de la Région (70 %) notamment sur un projet de disque optique numérique qui n'a finalement pas abouti. On retrouve la part Etat-Région dans le budget 1994.

2) Les actions

Création littéraire

- . Attribution de bourses d'écrivains (1 bourse de 60 000 F pour 6 mois).

Edition

. Subvention pour la publication d'ouvrages aux éditeurs de la région Midi-Pyrénées (659 000 F en 93 sur 16 éditeurs).

. Attribution de prêts (3 prêts accordés en 93 à hauteur de 85 000 F).

Littérature de jeunesse

. Le CRL gère un centre de documentation sur la littérature de jeunesse (12 000 documents) qui assure 3 missions : informer, former, échanger.

– Informer : soutien à la création et au développement de fonds de BCD et CDI, réalisation de bibliographies sélectives, élaboration de dossiers documentaires...

– Former : en littérature de jeunesse dans le cursus des diplômes DEUST et Licence Archives et Médiathèque de l'Université de Toulouse – Le Mirail ; et en organisant des stages journées d'étude, rencontres interprofessionnelles...

– Echanger : le CRL participe aux grands événements liés à la littérature de jeunesse (Salon du Livre de Montreuil...), est membre permanent du groupe de pilotage académique du réseau "Lecture et maîtrise de la langue", participe aux réunions de travail du Centre Régional d'Information sur le Littérature de Jeunesse...

Librairie

Le CRL envisage pour 1995 la création d'un secteur d'aide structurelle aux librairies (informatisation, équipement, aménagement) par le biais d'une convention entre la DRAC et le Conseil Régional.

3) Personnel

1 Directrice

1 Documentaliste

1 Secrétaire

1 Comptable (temps partiel)

soit 900 000 F

4) Budget 93

2 370 000 MF dont	1 200 000 MF	REGION
	740 000 F	ETAT
	280 000 F	CNL

BASSE NORMANDIE

Le CRL Basse Normandie a été créé juridiquement au printemps 1994. Il s'agit d'une volonté conjointe de l'Etat et du Conseil Régional ; les différents professionnels du livre et de la lecture ont été également consultés. Le CRL ainsi constitué absorbe l'agence de coopération CORAIL et le FAC (Fonds d'Aide à la Création Littéraire) ce qui représente 9 personnes.

Cette décision repose sur l'idée qu'il est nécessaire qu'un seul organisme traite de la chaîne du livre avec l'ensemble des professionnels concernés. Cependant, il y a quelques craintes du côté des acteurs de l'agence de perdre leur identité comme si "les professionnels de la bibliothéconomie n'étaient pas concernés par la promotion de la création littéraire!" constate le Conseiller pour le livre et la lecture.

Le fonctionnement du CRL s'appuiera sur des commissions thématiques interprofessionnelles : patrimoine, littérature jeunesse, création littéraire...

L'aide à la création littéraire reprendra les missions du FAC en les élargissant (bourses, résidences, expositions...). Une des premières actions du CRL sera de mettre en place une lettre d'information très régulière en direction de tous les acteurs du livre et de la lecture de façon à réunir les synergies.

Il faut noter que les sommes inscrites au Contrat de Plan : 1 200 000 MF Etat – 1 200 000 MF Région représentent pour la Région un investissement important qui correspond aussi à une action de prestige.

HAUTE NORMANDIE

COMELLIA : Coopération pour les Métiers du Livre, de la Lecture et de l'Audiovisuel
en Haute-Normandie
4 rue du Contrat social
76000 ROUEN
Tél. : 32.10.04.90

Président : J.P. LEFEBVRE, Adjoint à la Culture du Maire d'ELBEUF
Responsable permanent : Brigitte DUVAL, chargée de mission
Date de création : 1989

Les domaines d'intervention de COMELLIA sont le patrimoine, la formation, le développement de la lecture (dans les quartiers en milieu rural).

L'agence souhaite élargir ses missions en 1995 dans le domaine de l'interprofession. Il s'agit d'une volonté des adhérents qui éprouvent un besoin de concertation avec les autres professionnels du livre (organisation d'une rencontre libraires-bibliothécaires en octobre 94) et d'un intérêt du Conseil Régional pour la promotion de certaines actions comme l'organisation de rencontres régionales du livre la publication d'un guide des métiers du livre.

POITOU-CHARENTES

Office du Livre en Poitou-Charentes
2 bis rue du Jardin des Plantes
86000 POITIERS
Tél. : 49.88.33.60

Président : Olivier CAZENAVE, Directeur Général des Services du
Département de la Vienne
Directeur : Xavier PERSON
Date de création : 1984

1) Présentation

Créé à l'initiative commune de la DRAC et du Conseil Régional, l'Office du livre Poitou-Charentes, fonctionne sur un financement à parité Etat-Région (DRAC + CNL). L'Office intervient à tous les stades de la vie du livre, mais depuis 1989, un travail en profondeur a été entrepris en faveur de la création littéraire notamment à travers la manifestation "Ecrivains présents", les résidences d'écrivains et la mise en place d'un nouveau partenariat avec l'Education Nationale pour des interventions d'écrivains dans les classes.

2) Les actions

Information

. La revue "Atlantiques" publiée par le CRL Aquitaine fait l'objet d'un n° trimestriel commun pour l'actualité du livre dans les deux régions.

. Publication de catalogues communs aux éditeurs de la région ou d'ouvrages susceptibles de promouvoir la vie littéraire régionale.

Edition

. Attribution de subventions ou avances sur le produit des ventes pour des ouvrages importants pour la région mais difficiles à financer. Ne sont aidés que les projets présentés par un éditeur ou une structure éditrice capable d'assurer la commercialisation de l'ouvrage.

. Aide à la promotion en permettant la présence des éditeurs de la région sur les salons du livre (Salon du livre de Paris, Marché de la poésie de la Place Saint-Sulpice, Salon de la revue de Marseille, Foire de la poésie du Havre). L'Office prend à sa charge la moitié du coût de location des stands ainsi que leur organisation.

. Attribution de subventions ou avances sur le produit des ventes pour l'amélioration de la conception, de la fabrication, de la diffusion des revues publiées dans la région.

Librairie

- . Soutien à toutes actions visant à conforter le réseau de librairies.

Prix du Livre en Poitou–Charentes

Créé et décerné par l'Office, ce prix est destiné à couronner tous les ans un ouvrage d'une qualité exceptionnelle qui soit par son auteur, soit par son éditeur, soit par son thème, se rattache à la région Poitou–Charentes. Il a été attribué en 1993 au Centre International d'Art Mural de Saint–Savin pour son ouvrage intitulé "Les peintures Murales de Poitou–Charentes".

Création littéraire

. Attribution de bourses à des auteurs de roman, poésie ou théâtre dont un ouvrage de création personnelle a fait l'objet d'une publication à compte d'éditeurs.

. "Ecrivains présents", créé en 1989. Cette manifestation est co–produite avec la Faculté des Lettres et des Langues de l'Université de Poitiers et la Bibliothèque Municipale, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Vienne, l'Inspection Académique et les libraires de la Ville. Elle se donne le but de promouvoir la littérature contemporaine auprès du plus vaste public à travers l'invitation à Poitiers, pendant une semaine du mois de novembre, d'une vingtaine d'écrivains français et étrangers pour leur intervention dans des lectures–débats et tables–rondes à chaque fois centrées autour d'une question (en 93 "Etes–vous fou ?").

. "Ecrivains résidents". La résidence fonctionne sous la forme d'un partenariat avec une ville : celle–ci héberge l'auteur et l'associe aux activités de la Bibliothèque Municipale, tandis que l'Office du livre verse une bourse mensuelle de 7 000 F et veille au rayonnement régional de la résidence. La durée varie de trois à six mois. Les deux partenaires s'associent pour l'édition d'une plaquette de présentation de l'écrivain. Dans l'esprit de l'Office, ces résidences s'inscrivant dans le prolongement d'"Ecrivains présents" sont à chaque fois l'occasion de développer des projets au plan local.

. "Des écrivains à l'école". A titre expérimental pour 1993 et dans le cadre d'un partenariat avec la DRAC, l'Inspection Académique et la Bibliothèque Départementale de Prêt, cinq écrivains ont été invités dans 28 établissements scolaires de la Vienne. Les interventions avaient été préparées par les enseignants.

3) Personnel

1 Directeur
 1 Secrétaire
 1 contrat emploi solidarité
 soit 431 800 F

4) Budget 93

1 291 132 MF dont	600 000 F	REGION
	320 000 F	DRAC
	300 000 F	CNL

PROVENCE ALPES-COTE D'AZUR

OFFICE REGIONAL DE LA CULTURE
 50 rue de Breteuil
 13006 MARSEILLE
 Tél. : 91.57.50.57

Président Directeur : Jean MANGION
 Chargé de mission pour le livre : Gilles BEGUSSEAU
 Date de création : 1977

1) Présentation

L'Office Régional de la Culture est chargé de mettre en oeuvre la politique culturelle définie par le Conseil Régional.

L'Office a un rôle d'information et de conseils et un rôle d'instruction des dossiers : à ce titre, il organise des comités d'experts par secteurs (arts plastiques, audiovisuel, danse, livre, musique, théâtre). Son but est également d'être une source de propositions pour l'introduction de volets culture dans les différentes opérations menées par la Région (aménagement du territoire par exemple).

Dans le domaine du livre et de la lecture, le Conseil Régional privilégie le développement des maisons d'édition. La Région est en effet particulièrement riche dans ce domaine (2ème de France avec des maisons telles que les Editions Actes Sud, Jeanne Lafitte, Ophrys, Sud).

2) Actions

Edition

. Aide à la fabrication d'un ouvrage pour des éditeurs professionnels, éditant à compte d'éditeurs et domiciliés en Région. Ces aides qui peuvent représenter jusqu'à 50 % du coût de fabrication ne sont pas cumulables avec celles du Centre National du Livre. Elles s'appliquent à l'édition de textes contemporains d'expression française (14 aides à la fabrication en 1993).

. Aide à la traduction pour un ouvrage de littérature en langue française (16 aides à la traduction en 1993).

. Aide à la publication de revues installées en région. Ces aides représentent environ le coût de fabrication d'un ouvrage (15 revues aidées en 1993).

. Promotion de l'édition régionale en région en favorisant la participation de revues, d'éditeurs, d'auteurs aux différentes manifestations : Rencontres de la poésie contemporaine à Tarascon, la poésie dans un jardin en Avignon, la Fête du livre d'Aix-en-Provence, et hors région, notamment au Salon du livre de Paris (18 éditeurs présents au Salon 93 avec des stands personnalisés de 9 m2 chacun).

RHONE-ALPES

ARALD : Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation

1 rue Jean Jaurès
74000 ANNECY
Tél. : 50.51.64.63

Président : Jacques OUDOT, Vice-Président du Conseil Régional, délégué
aux Affaires Culturelles

Directrice : Geneviève DALBIN

Date de création : 1993

1) Présentation

L'ARALD est issue de la fusion entre les associations ACORD (Agence de Coopération Régionale Pour la Documentation créée en 1985) et ORAL (Office Rhône-Alpes du Livre créé en 1982). Cela correspond à deux logiques. Une logique professionnelle qui est de travailler avec tous les acteurs de la chaîne du livre afin de réunir les synergies. Une logique financière qui a permis à la Région et à la DRAC de concentrer les moyens mis en oeuvre sur une seule structure. L'agence se situe à la charnière des pouvoirs publics et des professionnels du livre et de la lecture.

Pour les premiers, elle a un rôle de conseiller technique pour leurs actions propres (instruction des dossiers d'aides à l'édition notamment), pour les seconds, elle met en oeuvre des initiatives de coopération, d'information, d'aide et de promotion.

2) Les actions

Information

. Publication de l'"Actualité Rhône-Alpes du Livre" supplément mensuel à Livres-Hebdo. Ce supplément contient un dossier, des informations sur la vie du livre en Rhône-Alpes (rubriques "Formation-stages", "les rendez-vous du livre") les nouveautés du mois (rubriques "Au fil de l'édition", "Au fil des revues").

- . Publication d'une bibliographie annuelle sur les livres et revues éditées dans la région.

- . Elaboration de documents d'information thématiques.

- . Suivi de la promotion audiovisuelle du livre et de la lecture.

- . Organisation de rencontres interprofessionnelles.

Création littéraire

- . Attribution de Bourses de création et de traduction littéraires (de six à huit bourses par an).

- . Le prix Rhône-Alpes du Livre (PRAL) distingue chaque année trois ouvrages : roman, essai, traduction, publiés en Rhône-Alpes ou écrits, traduits par des rhônalpins. C'est aussi un observatoire de la vie littéraire et intellectuelle.

Edition

- . Aide logistique et économique pour la participation des éditeurs aux salons du livre en France et à l'étranger (Paris, Francfort, Montréal).

- . Mise en oeuvre des aides régionales à l'édition dans le domaine des sciences humaines et sociales (côté Région), littérature et beaux-arts (côté DRAC).

- . Diffusion sous forme d'abonnements d'une quinzaine de revues de création littéraire dans les lycées de la région.

Librairie

- . L'Agence a publié dans les "Cahiers de l'Economie du Livre" une étude détaillée sur les points de vente du livre en Rhône-Alpes et met à jour une base de données répertoriant 1 100 points de vente (dont 382 considérés comme de véritables librairies).

- . Elle s'attache à favoriser des actions de partenariat avec les librairies notamment en favorisant leur implication dans les manifestations du livre de la région.

Bibliothèque

- . L'Agence a fixé ses orientations :

– sur le patrimoine écrit : avec la co-organisation du colloque national de Roanne (avec la Ville et la Fédération française de coopération entre bibliothèques) chaque année au patrimoine écrit (93 : "usages et usagers du patrimoine", 94 : "le livre : lieu d'innovation et de création artistique") ;

– sur les réseaux documentaires : préparation d'un CD-Rom des fonds locaux et régionaux des bibliothèques, animation de collectifs de travail autour de la culture scientifique et technique, organisation de journées d'étude.

Manifestations

. Partenariat avec les différentes manifestations de promotion du livre et de la lecture en Rhône-Alpes : Fête du livre de Bron, Festival du premier roman de Chambéry, une région très livre à Grenoble...

3) Personnel

1 Directrice (temps plein)
 1 Secrétaire Général (temps plein)
 1 poste information-communication (temps plein –Antenne Lyon–)
 1 poste vie littéraire (temps plein)
 1 poste édition-librairie-salons (temps plein)
 1 Secrétaire de direction (temps plein)
 2 secrétaires (temps partiel)
 1 poste base bibliographique (temps partiel)
 soit 1 900 000 F

4) Budget 94

4 910 000 MF dont	2 500 000 MF	REGION
	1 100 000 MF	DRAC
	350 000 F	CNL

Annexe n° 3

ABIDOC 41, rue Vannerie 21000 DIJON ☎ : 80.72.53.06 Fax : 80.31.68.62

QUESTIONNAIRE EDITEUR

A. CARTE D'IDENTITE

1. Nom de la structure :
2. Responsable :
3. Adresse :

Code postal :

Ville :

4. Téléphone :

Télécopie :

5. Année de création de l'activité éditoriale :

6. Type de Société :

7. ISBN :

B. PERSONNEL

1. Effectif salarié et fonction :

2. Avez-vous recours à des collaborateurs occasionnels et/ou bénévoles ?

C. CATALOGUE

1. Spécialités :

2. Nombre de titres depuis la création :

3. Nombre de titres parus en 1993 :

4. Nombre de titres à paraître en 1994 :

5. Vos 5 derniers titres :

(titre/auteur/date/collection/prix)

-
-
-
-
-

6. Votre politique éditoriale. Pouvez-vous la décrire en quelques lignes ?

8. Avec combien de librairies travaillez-vous en Bourgogne ? []

9. Avec combien de librairies travaillez-vous hors Bourgogne ? []

10. Avec ces derniers, pratiquez-vous :

- L'office
- les ventes à compte ferme
- le dépôt

11. Quel taux de remise accordez-vous aux libraires ?

Minimum []

Maximum []

E. PROMOTION

Cochez plusieurs cases le cas échéant

1. Avez-vous un catalogue ?

- OUI NON

2. Avez-vous un service de presse ?

- OUI NON

3. Avez-vous une attachée de presse ?

- OUI NON

Maison

- OUI NON

Free lance

- OUI NON

4. Avez-vous un fichier client ?

- OUI NON

5. Participez-vous à des salons ?

- OUI NON
 régionaux nationaux

Lequels ?

Intitulés

Dates

-
-
-

6. Seriez-vous favorable à un regroupement des éditeurs de Bourgogne pour les salons ?

Nationaux

- OUI NON

Régionaux

- OUI NON

Régionaux hors Bourgogne

- OUI NON

7. Comment organisez-vous votre promotion ?

- publicité dans la presse régionale
 - publicité dans la presse nationale
 - publicité dans la presse spécialisée
 - souscription
 - mailings
 - signatures
 - débats-rencontres
- Lieux bibliothèques
 librairies
 autres
- Lieux bibliothèques
 librairies
 autres

8. Quel est le coût de la promotion (en % du prix public) ?

9. Seriez-vous favorable à des actions de promotion communes aux éditeurs de Bourgogne ?
(ex : publication régulière "les éditeurs ont publiés"...)

OUI NON

10. Pensez-vous que la presse régionale se fait suffisamment l'écho de vos publications ?

OUI NON

11. La presse nationale (tous médias confondus) rend-elle compte de vos ouvrages ?

OUI NON Quelquefois

F. RESULTATS

1. Chiffre d'affaire hors taxes de 1993 :

2. Avez-vous bénéficié de subventions ou de prêts aidés depuis 1990 ?

OUI NON

Pouvez-vous préciser ?

3. Avez-vous bénéficié d'achats d'ouvrages

par les collectivités OUI NON
par les sociétés privées OUI NON

4. Pour vous, être éditeur en Bourgogne, c'est :

- un choix
- un pari
- une chance
- un handicap, pourquoi ?

5. Quels sont vos projets ou les perspectives de l'entreprise pour 1994/95 ?

A RETOURNER A ABIDOC AVANT LE 23 JUIN 1994

7. Combien de manuscrits recevez-vous par an ? [_____]

8. Quel type de contrat pratiquez-vous ?

- compte éditeur nombre de titres par an [_____]
 compte d'auteur nombre de titres par an [_____]

9. Etes-vous éditeur-imprimeur ?

- OUI NON

10. Travaillez-vous avec des imprimeurs

- en Bourgogne
 hors Bourgogne
 à l'étranger

D. DIFFUSION - DISTRIBUTION

Cocher plusieurs cases le cas échéant.

1. Comment organisez-vous votre diffusion ?

- diffuseur régional Nom, adresse :
 diffuseur national Nom, adresse :
 diffusion maison

2. Comment organisez-vous votre distribution ?

- distributeur régional Nom, adresse :
 distributeur national Nom, adresse :
 distributeur maison

3. Etes-vous satisfait de votre diffuseur ?

- OUI NON

Si non, pourquoi ?

4. Etes-vous satisfait de votre distributeur ?

- OUI NON

Si non, pourquoi ?

5. Si vous organisez vous-même votre diffusion et votre distribution, comment procédez-vous ?

6. Quelles difficultés rencontrez-vous ?

7. Quel est le coût de la diffusion et de la distribution ?
(en % du prix public)

QUESTIONNAIRE LIBRAIRIES

A.- CARTE D'IDENTITE

1. Nom de l'entreprise :
2. Nom du responsable :

3. Nom de la librairie :
Nom du responsable de la librairie (ou rayon livres) :
Adresse :

- Code postal : Ville :
4. Téléphone : Télécopie :

5. Date de création :
6. Forme juridique :

B.- LA LIBRAIRIE

<i>Cocher plusieurs cases le cas échéant</i>
--

1. Type

- Librairie générale
- Librairie spécialisée, précisez :
- Librairie papeterie presse
- Librairie papeterie
- Librairie presse
- Librairie multimédia
- Département librairie dans un grand magasin

2. Adhérez-vous à un groupement commercial ou professionnel ?OUI NON 3. Adhérez-vous à un syndicat ?OUI NON 4. Localisation

- Centre ville
- Périphérie
- Centre commercial
- Banlieue
- zone rurale

5. Surface totale de vente en m² : [_____]Surface totale de vente réservée au livre en m² : [_____]6. Equipement informatique

- OUI NON
- Comptabilité
 - Caisse
 - Gestion stocks-commandes
 - Facturation
 - Mailing, fichier
 - Autres, précisez :

Personnel

7. Nombre d'employés total : plein temps [_____] temps partiel [_____]

8. Nombre d'employés rayon livres :

9. Avez-vous recours à des emplois saisonniers C.D.D. stagiaires

10. Quelle est votre formation :

11. Quel est le niveau de formation de votre personnel (enseignement général et formation spécialisée) ?

C.- ACTIVITES**Cocher plusieurs cases le cas échéant****1. Activités livres**

- Livres neufs
 Livres anciens
 Livres d'occasion
 Livres neufs à prix réduits
 Livres cassettes
 Pochotèque
 Livres en langues étrangères
 Autres, précisez :

2. Autres activités

- Imagerie
 Presse
 Papeterie
 Gadgets/cadeaux
 Disques/cassettes
 Vidéo
 Jeux, activités manuelles

3. Nombre de titres disponibles mini []
maxi []

4. Nombre de volumes disponibles mini []
maxi []

5. Vente de livres par genres :

Classer les spécialités de ❶ = chiffre d'affaire le plus important à ❷ = chiffre d'affaire le moins important.
(Exemple : ❶ = Vie pratique, ❷ = Littérature, ❸ = jeunesse, ❹ = Sport et aventure, ❺ = Sciences humaines)

- ❶
❷
❸
❹
❺

6. Etes-vous inscrit à une ou plusieurs grilles d'offices ?

OUI NON
Combien []

7. Quels sont les taux de remise accordés par vos fournisseurs ?

Maxi [] %
Mini [] %

8. Bénéficiez-vous de remises : qualitatives quantitatives promotionnelles**9. Comment êtes-vous informé(e) des parutions ? (classer de 1 à 5)**

- par Livres Hebdo
 par Livres de France
 par Electre biblio, consultation minitel
 par les représentants
 par la presse littéraire (quotidiens, hebdomadaires ou mensuels)
 presse associative ou groupement

10. Comment faites-vous venir les livres ?

- Plateforme Prisme
 Grossistes
 Transporteur privé
 Véhicule personnel
 Coursier
 Autres, précisez :

11. Travaillez-vous avec les éditeurs installés en Bourgogne ?

OUI NON

12. Comment vous procurez-vous leurs livres ?

- Dépôt
 Office
 Vente compte-ferme

13. Travaillez-vous avec la Maison du livre de Bourgogne ?

OUI NON

D.- CLIENTELE, STRATEGIE COMMERCIALE, ACTION CULTURELLE **Cocher plusieurs cases le cas échéant**

1. Jours d'ouverture :
2. Horaires d'ouverture :
3. Périodes annuelles de fermeture :
4. Proposez-vous à vos clients des commandes de livres à l'unité ?
OUI NON

5. Délais moyens :
- 2 jours
 - 4 jours
 - 8 jours
 - entre 8 et 15 jours
 - plus de 15 jours

6. Demandez-vous des arrhes ou acompte ?
OUI NON

7. Proposez-vous une carte de fidélité ?
OUI NON
Principe (nombre d'achats, durée...) :

8. Envisagez-vous un service minitel ?
OUI NON

9. Autres services clientèle :
-
-

10. Organisez-vous des actions de promotion ou d'animation à la librairie ?
- | | Fréquence annuelle |
|---|----------------------|
| <input type="checkbox"/> séances de signature | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> lectures publiques | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> conférences | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> expositions | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> formation | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> autres, précisez : | |

11. Participez-vous à des actions de promotion ou d'animation à l'extérieur de la librairie ?
- | | Fréquence annuelle |
|--|----------------------|
| <input type="checkbox"/> séances de signature | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> lectures publiques | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> conférences | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> expositions | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> consultations, offices | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> manifestations : intitulés, dates : | |
| - | |
| - | |
| - | |

12. Quels sont alors vos partenaires ?
- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Associations culturelles | <input type="checkbox"/> Bibliothèques |
| <input type="checkbox"/> Ecoles, collèges | <input type="checkbox"/> Centres culturels |
| <input type="checkbox"/> Cinéma | <input type="checkbox"/> Musées |
| <input type="checkbox"/> Théâtres | <input type="checkbox"/> Autres, précisez : |

13. Fournissez-vous des collectivités ?
- Bibliothèques départementales de prêt
 - Bibliothèques municipales
 - Bibliothèques universitaires
 - Autres types de bibliothèques, précisez :
 - Collèges ou lycées
 - Ecoles maternelles ou primaires
 - Comités d'entreprises
 - Autres, précisez

ABIDOC 41, rue Vannerie 21000 DIJON ☎ : 80.72.53.06 FAX : 80.31.68.62

QUESTIONNAIRE MANIFESTATIONS LIVRE ET LECTURE

A- PRESENTATION

1. Intitulé de la manifestation :
2. Date de création :
3. Périodicité (annuelle, bisannuelle...) :
4. Durée (en nombre de jours) :
5. Moment dans l'année (mois) :
6. Dates exactes de la dernière manifestation :
du au 199
7. Lieu (adresse) :

fixe

itinérant, précisez :

B- ORGANISATION

Cocher plusieurs cases le cas échéant

1. Comment la manifestation est-elle née ?
2. Quels en sont les objectifs ?

3. Quel est le principal organisateur ?

⇒ Nom et adresse de la structure (collectivité, association...) :

⇒ Coordonnées de la personne responsable :

⇒ Composition du comité d'organisation :

4. Quels en sont les différents partenaires ?

❖ Institutionnels :

- Centre national du livre
- Direction régionale des affaires culturelles
- Direction régionale jeunesse et sport
- Direction départementale jeunesse et sport
- Conseil régional
- Conseil général
- Municipalité
- Education nationale (précisez) :
- Autres (précisez) :

❖ Associatifs

-
-
-
-
-

❖ Privés :

Libraires lesquels :

Editeurs lesquels :

❖ Mécénat, sponsors (précisez le nom de l'entreprise) :

-
-
-
-
-

❖ Autres :

-
-
-
-
-

5. Quel est le budget global de la manifestation ?

6. Est-elle subventionnée ?

OUI

NON

7. Quels sont l'origine et la part de financement en % de chacun de vos partenaires :

C. DEROULEMENT

Cocher plusieurs cases le cas échéant

1. Entrée

libre

payante

tarif 1994 :

2. Personnes mobilisées pendant la manifestation :

permanents, nombre :

bénévoles, nombre :

3. Contenu

Créations originales

Expositions

Spectacles

Animations

Prix ou concours littéraire

Espace bibliothèque

Espace éditeur

Venue d'auteurs

régionaux

nationaux

Journées professionnelles

Espace librairie

Autres, précisez

Si vous souhaitez ajouter des précisions à vos réponses :

4. Publics visés

- enfants
- parents
- grand public
- publics spécifiques, précisez :
- professionnels du livre et de la lecture
- autres, précisez :

5. Communication

- Affiche
- Dépliant
- Attaché de presse
- Autres, précisez :

6. Pensez-vous que la presse régionale se fait suffisamment l'écho de la manifestations ?

 OUI NON7. Fréquentation *en 1984 ?*

Nombre de visiteurs :

- individuels :
- groupes :

D. EVALUATION

1. Points forts

2. Points faibles

3. Principales difficultés

4. Vos projets

5. En dehors de l'organisation de cette manifestation, avez-vous des actions régulières tout au long de l'année en faveur du livre et de la lecture ? Lesquelles ?

6. Vos suggestions pour une politique du livre et de la lecture en Bourgogne ?

7. Pouvez-vous joindre au présent questionnaire le programme de la dernière manifestation ?

DANS LE PROLONGEMENT DE CE QUESTIONNAIRE, IL EST POSSIBLE QUE NOUS DEMANDIONS A VOUS RENCONTRER AU COURS D'UN ENTRETIEN INDIVIDUEL POUR APPROFONDIR CERTAINS POINTS ET ABORDER DES SUJETS QUI SONT AU COEUR DE VOS PREOCCUPATIONS ACTUELLES.

Si c'était le cas, seriez-vous favorable à un tel entretien ?

OUI

NON

D'AVANCE MERCI DE VOTRE COLLABORATION

A RETOURNER A ABIDOC AVANT LE 22 août 1994

Annexe n° 6

ABIDOC 41, rue Vannerie 21000 DIJON TEL : 80.72.53.06 FAX : 80.31.68.62

QUESTIONNAIRE AUTEURS

Nom :

Prénom :

Pseudonyme (le cas échéant) :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Nature des ouvrages publiés :

Roman

Poésie

Théâtre

Jeunesse

Traduction

Sciences humaines

Sciences et techniques

Scénario

Régionalisme

Livres publiés à compte d'éditeur (4 derniers titres) :

Titre

Année

Editeur

-

-

-

-

Etudes sur votre oeuvre :

Prix littéraires :

Oeuvres traduites :

* En quelles langues ?

Avez-vous des activités parallèles ou annexes liées au fait d'être écrivain ?

- radio
- journalisme
- conférences
- autres (précisez) :

Participez-vous à des rencontres publiques ?

OUI NON

* si oui, s'agit-il de :

- signatures
- lectures publiques
- débats

* dans quelles structures ?

- milieu scolaire
- librairie
- bibliothèque
- salon ou fête du livre (précisez) :

autres (précisez) :

Animez-vous des ateliers d'écriture ?

OUI NON

* si oui pouvez-vous préciser dans quel cadre ?

ABIDOC 41, rue Vannerie 21000 DIJON TEL : 80.72.53.06 FAX : 80.31.68.62

QUESTIONNAIRE REVUES

Structure éditrice :

Présentation en quelques lignes

Nom :

Adresse :

Tél. :

Société savante :

Présentation en quelques lignes :

Nom :

Adresse :

Tél. :

Administration ou organisme de tutelle :

Présentation en quelques lignes :

Nom :

Adresse :

Tél :

Titre de la revue :

ISSN :

Date de création :

Directeur de publication (nom, prénom) :

Comité de rédaction (noms, prénoms) :

Domaines :

Périodicité :

Tirage :

Prix de l'abonnement 1994 :

Nombre d'abonnés :

Prix de revient de la revue au numéro :

Diffusion :

- kiosque
- dépôt en librairie
- sur abonnement
- échange avec d'autres revues
- autres (précisez) :

Combien :

Communication :

- publicité
- service de presse

□ Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

* dans la rédaction :

* dans la fabrication (maquette, graphisme, impression...) :

* dans la diffusion (circuit commercial, non commercial, coût...) :

□ Recevez-vous des subventions des pouvoirs publics :

OUI NON

* Montant annuel global 1994 :

* Origine :

- Centre national du livre
- Direction régionale des affaires culturelles
- Conseil régional
- Conseil général
- Municipalité
- Education nationale
- Autre (précisez) :

□ Pouvez-vous classer les propositions d'aides ci-dessous dans l'ordre de vos préférences (de 1 à 7) :

- aide à la conception
- aide à la fabrication
- aide à la diffusion
- annuaire des revues éditées en Bourgogne
- regroupement de certains titres dans une revue commune
- achat de revues pour les bibliothèques
- attribution de subventions ou avances sur le produit des ventes

□ Avez-vous d'autres suggestions à proposer ?

□ Avez-vous d'autres activités :

- organisation de colloques ou congrès
- conférences
- éditions d'ouvrages
- autres (précisez) :

□ Projets et perspectives :

DANS LE PROLONGEMENT DE CE QUESTIONNAIRE, IL EST POSSIBLE QUE NOUS DEMANDIONS A VOUS RENCONTRER AU COURS D'UN ENTRETIEN INDIVIDUEL POUR APPROFONDIR CERTAINS POINTS ET ABORDER DES SUJETS QUI SONT AU COEUR DE VOS PREOCCUPATIONS ACTUELLES .

Si c'était le cas, seriez-vous favorable à un tel entretien ?

OUI

NON

D'avance merci de votre collaboration

A RETOURNER A ABIDOC AVANT LE 22 AOUT 1994

LISTE DES EDITEURS INTERROGES (Annexe n° 8)

Les éditeurs avec qui nous avons eu des entretiens, sont précédés d'un *.

***EDITIONS ULYSSE FIN DE SIECLE**

François DOMINIQUE
74 rue de Velars
21370 PLOMBIERES-LES-DIJON
Tél. : 80.43.33.36

***EDITIONS DE L'ARMANCON**

Gérard GAUTIER
rue de l'Hôtel de Ville
21390 PRECY-SOUS-THIL
Tél. : 80.64.41.87

***EUD-EDITIONS UNIVERSITAIRES DE DIJON**

Jean BART
B.P. 138
21004 DIJON CEDEX
Tél. : 80.39.50.00

***EDITIONS DU CRDP**

Jean-Michel LECOMTE
Campus universitaire
B.P. 490
21013 DIJON CEDEX
Tél. : 80.73.85.00

***EDITIONS THIERRY BOUCHARD**

Thierry BOUCHARD
55 quai de la Hutte
21170 LOSNE
Tél. : 80.39.22.85

***LE THEATRE TYPOGRAPHIQUE**

Bernard RIVAL Bénédicte VILGRAIN
21500 ETAIS

***EDITIONS QU'O'E QU'A DIT**

Jean-Pierre RENAULT
Le "Creux des Rayes"
21210 SAINT-MARTIN-DE-LA-MER
Tél. : 80.64.07.65

***LE CARACTERE EN MARCHE EDITEUR**

J.M. CHANTREULT

2 rue des ECOLES

71420 GENELARD

Tél. : 85.79.26.46

***EDITIONS W**

Vincent BERRY

31 rue Sirène

71000 MACON

Tél. : 85.39.03.29

EDITIONS HERODE

14 place de la République

71100 CHALON-SUR-SAONE

Tél. : 85.48.74.89

EDITIONS ZODIAQUE

Dom Angelico SURCHAMP

La Pierre-qui-Vire

89830 SAINT-LEGER-VAUBAN

Tél. : 86.32.21.23

***EDITIONS OBSIDIANE**

François BODDAERT

11 rue Beaurepaire

89100 SENS

Tél. : 86.96.52.18

***EDITIONS D'ART R.L.D.**

Robert et Lydie DUTROU

La Métairie-Bruyère

89240 PARLY

***EDITIONS NIKTA**

France BARON

9 rue de la Résistance

89300 CHANVRES

***EDITIONS DE LA RENARDE ROUGE**

Joëlle BRIERE

28 rue Germain Bedeau

89510 VERON

Tél. : 86.97.18.60

LIBRAIRIES EN BOURGOGNE

nom entreprise	nom responsable	Adresse	CP	Ville	Téléphone	Télécopie	jours ouverture	Horaire ouverture	Périodes fermeture
LIBRAIRIE LA PROCURE	Thierry DELAIR	9. Rue Vauban	21000	DIJON	80.50.14.42	80.50.14.49	Lundi au Samedi	L 13h30/19h M à S 9h15-12h /13h30-19h	Néant
LIBRAIRIE LEMEUR	Christian LEMEUR	12. place du Théâtre	21000	DIJON	80.67.13.03		Lundi au Samedi	10h-12h/15h-19h	Néant
L'HERBE DES TALUS	Anne GAUDIN	7. pl Emile Zola	21000	DIJON	80.58.96.37	80.30.28.05	Lundi au samedi	L 12h-19h M à S 9h30-19h	Ne sait pas
TEMPS DE VIVRE	Hélène MAUGUIERE Nathalie BELOT	CC Toison d'or	21000	DIJON	80.74.10.40	80.74.17.80	Lundi au samedi	10h-20h	Néant
LA PETITE MAISON	KRIEGER	59. rue de Mirande	21000	DIJON	80.65.45.08	80.66.76.31	Lundi au Samedi	10h-12h/14h-19h	
ARCANA	Jean-marc BOFFY	35. rue des Godrans	21000	DIJON	80.49.92.95		Mardi au samedi	10h-12h/14h-19h	14.07/15.08
DAMIDOBIS	Pierre TALPIN	CC Fontaine d'Ouche - bd Gaston Bachelard	21000	DIJON	80.45.32.99		Lundi au samedi	8h30-12h10/ 14h30-19h	
LE CAPRICORNE	André BOUCHE	16. rue Vauban	21000	DIJON	80.30.88.12		Lundi au samedi	9h30-12h /14h-19h	
CONCERTO	Jean GUENEAU	7. bd Clémenceau	21000	DIJON	80.74.86.72	80.71.69.48	Lundi après-midi au samedi soir	9h30-12h /14h-19h	Juillet
LIBRAIRIE DAMIDOT	TALPAIN (directeur) Catherine DAMIDOT TALPAIN (PDG)	13. rue des Forges	21000	DIJON	80.30.46.90	80.30.66.58	Lundi après-midi au samedi	9h-12h /14h15-19h	jours fériés
LE BOUQUINEUR	Gérard BOTTINI	91. rue JJ Rousseau	21000	DIJON	80.66.50.34		Mardi au samedi + lundi irrégulièrement	10h.12h/14h.19h	Néant
AU DUCHE DE BOURGOGNE	Pierre THOMAS ANDRE	1. place de la libération	21000	DIJON	80.67.10.34		Lundi au dimanche	9h-19h	15 janvier/15 février
NOUVELLE LIBRAIRIE THIBAUT	J.L. CERF & P. GIDAT	7, place Notre-Dame	21000	DIJON	80.30.44.28	80.30.76.40	Mardi au samedi	9h-12h /14h15-19h	néant
SOLEIL NOIR	Régis de BENGY- PUYVALLEE	50, rue berbisey	21000	DIJON	80.30.80.25		lundi au samedi	10h-12h /15h-19h	néant
SARL SEDRA/L'AIR LIBRE	Béatrice WEBER	55, rue Chabot-Charny	21000	DIJON	80.65.46.21		Mardi au samedi	10h-12h /14h-19h	été
FNAC	Pierre JOUANNEAU Kurt NAGEL	24, rue du Bourg	21000	DIJON	80.44.80.80	80.44.80.99	Lundi au samedi	9h30-19h	
Librairie de l'Université	M. BROCARD	Rue de la Liberté	21000	DIJON	80.44.95.44	80.44.95.55			

HEXALIVRE	Daniel GATIN Michel MOISY Jacq. BARRAUD	8. rue de Bastogne ZAE St Apollinaire	21014	DIJON CEDEX	80.74.05.06	80.74.07.00	LUNDI AU VENDREDI	8h-12h30 /13h30-17h	Néant
LIBRAIRIE ROBICHON	Jacqueline ROBICHON	1. place Docteur Grépin	21120	IS SUR TILLE	80.95.16.35		Mardi au samedi	9h-12h /15h-19h	1 semaine en juillet
LIBRAIRIE PAPETERIE DE L'AUXOIS	André HUGONIN		21140	SEMUR EN AUXOIS	80.97.15.69	80.97.21.92	Lundi au Samedi	8h15-12h /14h-19h	Néant
L'ECRITOIRE	P. FOUCAULT	Place Notre Dame	21140	SEMUR EN AUXOIS	80.97.05.09	80.97.19.89	Mardi au samedi	9h-12h /14h-19h	
ARTS NOS PASSIONS	Jacqueline ARNAUD	20. rue de Lorraine	21200	BEAUNE	80.24.70.71	Mardi au Samedi	9h.12h/14h.19h	AOÛT	
MILLE ET UNE FEUILLE	A. GAVROCHE	20. RUE Maufoux	21200	BEAUNE	80.24.67.71		Mardi au Samedi	10h-12h /15h-19h	Néant
SDV - ATHENAEUM	BOISSEAUX	7. rue de l'Hôtel Dieu	21200	BEAUNE	80.22.12.00	80.24.91.36	Lundi au dimanche	10h-19h	Néant
LIBRAIRIE PITERS	R. PITERS	Galerie Casino Place madeleine	21200	BEAUNE	80.22.21.97	80.22.63.14	Lundi au samedi	9h-12h15 /14h-19h15	
SARL ID PREMIERE	Michelle GUILLEMIN	24. place Carnot, passage Sainte Hélène	21200	BEAUNE	80.22.75.53				
LIBRAIRIE DE LA RENAISSANCE	Odette GAUDRY	4, rue de Lorraine	21200	BEAUNE	80.22.16.29		lundi au samedi	8h45-12h30 /13h45-19.30	néant
LE MUSEE DU LIVRE	JEANNET	7, a. de la république	21200	BEAUNE	80.22.13.95		Mardi au samedi	10h-12h /15h-19h	février
LIBRAIRIE JP TINGAUD	JP TINGAUD	26. rue du Marché	21210	SAULIEU	80.64.15.57	80.64.15.57	Lundi au Dimanche matin	9h-12h /14h-19h	Néant
SARL EMERGENCE LA PETITE MAISON	KRIEGER	CC du Belvédère	21240	TALANT	80.57.67.58		Lundi après-midi au Samedi	10h-12h /15h-19h	1 au 15/08
LIBRAIRIE PAPETERIE MARMONT	J. BOZ	5. rue marmont	21400	CHATILLON SUR SEINE	80.91.17.54	80.91.28.58	Lundi au Samedi	9h-12h /14h30-19h	Néant
LIBRAIRIE PAPETERIE DE LA BRENNE	Alain ROUSSELET	1. rue d'Abrantes	21500	MONTBARD	80.92.22.63	80.92.39.33	Mardi au Samedi	9h-12h /14h-19h	Néant
LIBRAIRIE "JEAN DE LA LUNE"	Bernard et genevieve KIRCHKOPPER	1. rue St Arigle	58000	NEVERS	86.61.30.77		Mardi au Samedi	10h-12h /14h30-19h	Néant
LIBRAIRIE DE LA PRESSE COSTANTINI	Jean-Claude COSTANTINI	30. rue du Commerce	58000	NEVERS	86.61.05.87	86.57.44.19	Lundi au samedi	7h45-12h30 /14h15-19h30	Néant
LIBRAIRIE POINSOT	Eric POINSOT	31. av du Général de Gaulle	58000	NEVERS	86.57.06.96		Lundi au samedi (fermé jeudi matin)	10h-12h15 /13h45-19h30	25 Juillet au 15 Août

ARTS ET LIVRES	A. FREYSSINGE	19. rue des Ardilliers	58000	NEVERS	86.61.00.51	86.59.00.93	Mardi au samedi	9h-12h /14h-19h	
LIBRAIRIE DESVIGNES	Jacques DESVIGNES Nadège GUILLOU	15, rue Gambetta	58000	NEVERS	86.61.12.14		Mardi au samedi	9h-12h /14h-19h	
MAISON DE LA PRESSE	Alix DIOT	5. rue de l'Usine BP9	58160	IMPHY	86.68.72.89	86.38.38.01	Lundi au dimanche matin	6h30-12h15 /14h30-19h	Neant
LIBRAIRIE PAPETERIE CLUB A	Yves SOL	2. place du 8 mai 1945	58170	LUZY	86.30.03.59	86.30.14.84	Mardi au samedi	9h-12h /14h-19h	Néant
LIBRAIRIE RENAULT	Stéphane RENAULT	6. rue du commerce	58200	COSNE SUR LOIRE	86.28.08.18				
	Odette JOLY	Place de l'Eglise	58230	OUROUX EN MORVAN	86.78.20.76			8h-13h /15h-20h	Néant
MAISON DE LA PRESSE	MOTMAENFAR		58300	DECIZE	86.25.12.39	86.25.31.24	Lundi au dimanche	8h-12h15 /14h-19h15	Néant
LIBRAIRIE DU MANOIR DE PRON	Gérard OBERLE		58340	MONTIGNY SUR CANNE	86.50.05.22	86.50.06.16	Sur rendez-vous		
	Denise DERNUET	39. grande rue	58400	LA CHARITE SUR LOIRE	86.70.06.86		Lundi au Samedi		Néant
LIBRAIRIE DELAYANCE	DELAYANCE	7. Grande Rue	58400	LA CHARITE	86.70.26.27		Mardi au samedi	9h-12h /14h-19h	
LIBRAIRIE DU BEUVRON	COURAULT	10. rue Porte Randan	58500	CLAMECY	86.27.01.58	86.27.01.58	Lundi au samedi	7h45-12h30 /14h-19h30	
LIBRAIRIE MODERNE ET CLASSIQUE	SCHWEYER	13, rue du Grand Marché	58500	CLAMECY	86.27.11.91	86.27.27.37	Mardi au samedi	8h30-12h30 /14h15-19h30	néant
MAISON DE LA PRESSE	DUPERRAY	53. grande rue	58700	PREMERY	86.68.10.50		Lundi au Dimanche	6h-12h30 /14h30-19h	Néant
LIBRAIRIE RENAUDIER	Paul RENAUDIER	23. rue Sigorgne	71000	MACON	85.38.32.90	85.39.07.49	Lundi PM au Samedi	9h-12h /14h-19h	Néant
SARL PROLI MACON - MAXI LIVRES	MAUCHON	51. rue carnot	71000	MACON	85.38.56.27				
LIBRAIRIE N. DARREAU	Norbert DARREAU	9. place Saint Pierre	71002	MACON	85.39.28.00		Mardi au samedi	10h-12h /15h-19h	Septembre
LE COLEGRAM - LA MANDRAGORE	Alain DEMAY - Richard GUITTON	3, rue des Tonneliers	71100	CHALON SUR SAONE	85.48.74.27	85.48.97.13	LUNDI AU SAMEDI	L 14h-19h M à S 9h-12h /14h-19h	néant
LIBRAIRIE ROUGEOT	FEVRE-ROUGEOT JAILLET	11. place de Beaune	71100	CHALON SUR SAONE	85.48.10.48	85.48.43.96	Tout sauf lundi	9h-12h /14h-19h	Fin juillet

SARL TOURAINE - LIBRAIRIE SILOE CHATELET	Francine DONNEAUD	23. rue du Chatelet	71100	CHALON SUR SAONE	85.48.07.19	85.48.68.82	Mardi au samedi	9h15-12h /14h-19h	
MAISON DE LA PRESSE	Mme LAMOTTE Mr. MOYOUSSEIER	1, place général de Gaulle	71100	CHALON SUR SAONE	85.48.28.08	85.48.58.91	Lundi au samedi	9h30-12h /14h-19h	néant
CORNU ANNICK	Annick CORNU	1. rue Champagny	71120	CHAROLLES	85.24.26.18		Mardi au samedi	7h30-19h15	Néant
MAISON DE LA PRESSE	Marcel CHAUVEAU	13 bis, rue du général Leclec	71120	CHAROLLES	85.24.00.89		Lundi au dimanche	5h30-12h30 /14h-19h15	
LIBRAIRIE PAPETERIE	René DEVILLARD	18. rue jean Jaurès	71130	GUEUGNON	85.85.43.36		Mardi au samedi	9h30-12h /14h-19h	14.07/20.08
SARL BRUNAUD	Jacques BRUNAUD	5, place de la république	71140	BOURBON- LANCY	85.89.04.87	85.89.08.57	Lundi au dimanche	7h-12h30 /14h30-19h	néant
LE BOUQUINISTE	Georges DUBRIONT	14. rue Maréchal Leclerc	71200	LE CREUSOT	85.80.44.60		Mardi au samedi	10h30-12h /14h30-19h30	
LIBRAIRIE NICOLE PRADEL	Nicole PRADEL	19. rue Maréchal Foch	71200	LE CREUSOT	85.55.00.29	85.80.90.96	mardi au samedi	9h-12h30 /14h-19h30	1 au 15/08
SARL FABRE	THUILLIER	7. RUE Danton	71300	MONTCEAU LES MINES	85.57.20.07	85.57.23.04	Mardi au samedi	9h-12h /14h-19h	Néant
LIBRAIRIE CENTRALE	Yves FRANCK	34, rue Carnot	71300	MONTCEAU- LES-MINES	85.57.16.54		Lundi au samedi	8h-12h /14h-19h	néant
LIBRAIRIE ANCIENNE	Yannick GUILLEMIN	Le Lary	71350	ALLEREY SUR SAONE	85.91.85.58		Marché dijon mardi, vendredi, samedi		
SARL ID PREMIERE - LIBRAIRIE ANCIENNE	Michelle GUILLEMIN	Route de Verdun sur le doubs	71350	ALLEREY SUR SAONE	85.91.89.66	85.91.95.98		10h-19h	Variable
LIBRAIRIE DU PASSAGE	Patrick RYON	30. rue aux Cordiers	71400	AUTUN	85.52.07.32	85.52.37.88	Lundi au samedi	7h30-12h /14h-19h15	Néant
GAILLARD	GAILLARD	27. rue Guerin	71400	AUTUN	85.86.33.28		Lundi au dimanche	7h-19h30	Néant
LE CHAPITRE	METRA	11. place du terreau	71400	AUTUN	85.86.19.51		Lundi au samedi	10h-12h /15h-18h	Hiver
LIBRAIRIE E. CHANDELON	Brigitte BOUTIER	17 bis, avenue Charles de Gaulle	71400	AUTUN	85.52.24.72		Mardi au samedi	9h-12h /14h-19h	néant
LIBRAIRIE FORUM	Christian BONIN	56. grande rue de Louhans	71500	LOUHANS	85.75.17.79	85.74.91.05	Lundi au Dimanche	9h-12h /14h-19h	
PRESSE LIBRAIRIE BAZAR PECHE CHASSE	Jean DARGAUD		71520	DOMPIERRE- LES-ORMES	85.50.23.83		Lundi au dimanche	6h-19h	

LIBRAIRIE APOSTOLAT DES EDITIONS	Clément FERRARI Simone RINALDO	16. rue de la Visitation	71600	PARAY LE MONIAL	85.81.08.93	85.81.08.93	Mardi au samedi	9h30-12h /14h30-19h	Néant
LIBRAIRIE POINT VIRGULE	FLEUTOT Marie-Laure	6, place Guignot	71600	PARAY LE MONIAL	85.81.03.03	85.81.05.13	Mardi au samedi	9h-12h /14h30-19h	néant
MILLE SABORDS	Gilles FOULON	63. Rue de la République	71700	TOURNUS	85.51.00.03		Mardi au Samedi	9h-12h /14h-19h	Néant
CURIEUX PAPIERS LIBRAIRIE ANCIENNE	André TALMARD	2. place de l'Abbaye	71700	TOURNUS	85.51.36.20		Mercredi au dimanche soir	11h-12h30 /15h-18h30	Hiver
AU FIL DES PAGES	Jocelyne ROBERT	26. rue de la République	71700	TOURNUS	85.51.29.05		Mardi au samedi	9h-12h30 /14h-17h30	
LIBRAIRIE PAPETERIE 2B		59. rue centrale	71800	LA CLAYETTE	85.28.00.69	85.26.86.94	Mardi au samedi	8h30-12h15 /14h15-19h15	
LIBRAIRIE ANCIENNE DEPARDIEU	Gilles DEPARDIEU	38. rue Joubert	89000	AUXERRE	86.52.17.50		Mardi au Samedi	10h-12h /14h-19h	Néant
LIBRAIRIE C.HERMAN	Christian Herman	11. rue de la draperie	89000	AUXERRE	86.51.00.12		Mardi au samedi	9h-12h /14h-19h	Néant
LIBRAIRIE DU CENTRE	Jean STAUB	32. rue de la Draperie	89000	AUXERRE	86.52.21.37		Lundi au Samedi	8h-12h30 /13h45-19h15	1 semaine juillet/août
OBLIQUES	Daniel CHARNEAU	25.rue joubert	89000	AUXERRE	86.51.39.29	86.52.11.83			
IDC	R. MILLOT	Siège : 13. rue Jules Ferry	89000	AUXERRE	86.46.25.34	86.46.90.92	Lundi au samedi	9h30-13h	Août
LIBRAIRIE LA PIEUVRE	J.Claude MARECHAL	48. rue du Pont	89000	AUXERRE	86.51.37.71	86.51.79.70	Mardi au samedi	10h-12h15 /14h-19h15	
LIBRAIRIE DE LA CATHEDRALE	BAULT		89100	SENS	86.65.30.66	86.65.16.50	Lundi au samedi	9h-12h /14h-19h	Néant
LIBRAIRIE CALLIGRAMMES	Mme TAMBORINI	13, rue du Plat d'Etain	89100	SENS	86.64.05.17	86.88.81.34	Lundi au samedi	9h-12h30 /14h-19h	néant
MAISON DE LA PRESSE	Francis FOSSE	16.rue des Ponts	89110	AILLANT SUR THOLLON	86.63.40.09	86.91.55.03	Lundi matin et de Mardi à dimanche matin	6h30-12h30 /15h-19h30	Néant
MAISON DE LA PRESSE	Manuel et Valérie DELGAREJO	13. grande Rue	89120	CHARNY	86.63.65.57		Lundi matin et du mardi au dimanche matin	7h30-12h30 /14h30-19h	Néant
LIBRAIRIE BERTY	BERTY	10. rue Paul bert	89130	TOUCY	86.44.04.36	86.74.30.13	Lundi matin et du mardi au samedi	8h-12h30 /14h-19h	Néant
SARL AVALLON PRESSE	GRUNEVALL- DI FELICE	19. place Vauban	89200	AVALLON	86.34.09.47	86.34.57.03	Lundi au samedi	7h30-12h30 /14h30-19h	Néant

FEELING	BOUDIER	49. rue gabriel Cortel	89300	JOIGNY	86.91.40.33		Mardi au samedi	9h-12h /14h30-19h	Fin juillet
SARL LPB - LIBRAIRIE PAPETERIE BERGER	Françoise POUX	7. quai Ragobert	89300	JOIGNY	86.62.14.56	86.91.74.24	5	8h45-12h /14h15-19h	
POINT PRESSE	Roger LERENDU	3. avenue Jean Jaurès	89400	MIGENNES	86.80.17.29				
L'OR DES ETOILES	Lorant HECQUET	29. rue Saint Etienne	89450	VEZELAY	86.33.30.06	86.33.34.54	Lundi au dimanche	9h-12h30 /14h30-19h	Décembre à mars
LE BLEU DU CIEL	Claude STASSART	Rue Saint Etienne	89450	VEZELAY	86.33.30.30	86.33.35.70	Lundi au dimanche	9h30-12h /14h-17h	Néant
SARL VILLENEUVE PRESSE	DOUTRE	33. rue carnot	89500	VILLENEUVE SUR YONNE	86.87.17.50	86.96.52.48	Lundi au dimanche matin	7h30-12h30 /14h30-19h30	Néant
MAISON DE LA PRESSE	PELLATIERO		89600	SAINT FLORENTIN	86.35.10.63				
LIBRAIRIE PAPETERIE	Henri SERNEELS	5. rue de l'Hôpital	89700	TONNERRE	86.55.00.46	86.55.36.75	Mardi au Samedi	9h-12h /14h-19h	

LA LIBRAIRIE : QUEL AVENIR PARMIS LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DU LIVRE (Annexe n° 10)

(synthèse de l'intervention de Marc MINON)

1) La librairie et les autres canaux de commercialisation du livre : la répartition des ventes

La librairie est l'un des circuits de commercialisation du livre. Ses axes de positionnement sont : la proximité, le conseil et l'assortiment.

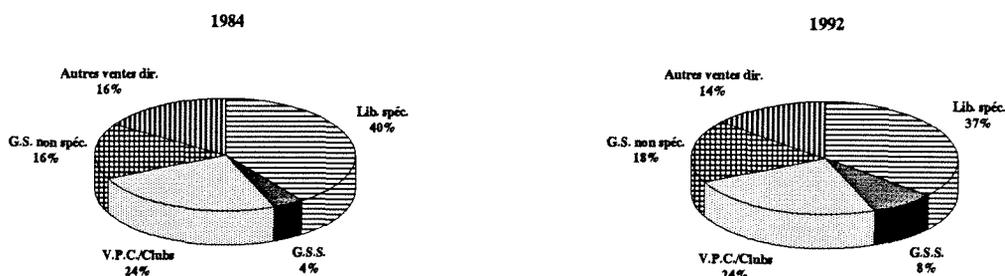
Les principaux circuits de commercialisation comprennent :

- . les circuits courts : la vente par correspondance, la vente directe, le courtage ;
- . les commerces non spécialisés: grands magasins, super et hypermarchés ;
- . le commerce spécialisé : les librairies traditionnelles de qualité, les maisons de la presse, Relais H et les grandes surfaces spécialisées.

Le schéma ci-dessous, montre l'évolution de la répartition des ventes entre ces différents circuits commerciaux lors des huit ou dix dernières années :

- . les circuits courts connaissent actuellement un tassement après un développement considérable au début des années 80, en particulier, au moment de la création de France Loisirs : 40 % en 1984, 38 % en 1992 ;
- . la part des grandes surfaces non spécialisées, qui est particulièrement importante en France, est croissante : 16 % en 1984, 18 % en 1992, de telle sorte que Leclerc et Carrefour sont les 3ème et 4ème points de vente du livre en France, après France Loisirs et la Fnac ;
- . le commerce spécialisé fait preuve d'une capacité de résistance, surtout si nous le comparons au secteur du disque ou celui de la cassette vidéo : 44 % en 1984, 45 % en 1992. Néanmoins, il faut souligner le tassement de la part de marché de la librairie spécialisée, qui est passée de 40 % en 1984 à 37 % en 1992.

LES CANAUX DE COMMERCIALISATION DU LIVRE



(Sources : ASFODELP/B.I.P.E.)

Parmi les produits culturels de logique patrimoniale, le livre est le seul pour lequel il reste un niveau large, dense et diversifié de points de vente. Cette notion se confirme si l'on considère qu'à l'intérieur du commerce spécialisé, les 400 à 600 librairies "traditionnelles de qualité" –eu égard au rôle qu'elles exercent en matière de défense du fonds et de promotion de nouveaux talents– représentent une part non négligeable : environ 20 à 25 % du chiffre d'affaires de l'édition, soit 5 à 6 milliards de francs.

2) Des difficultés structurelles et conjoncturelles du commerce du livre

Le commerce du livre est confronté de manière structurelle à des contraintes particulières :

- . un nombre de références très élevé : 375 000. Par comparaison, cela représente quatre à cinq fois plus que le disque, sept fois plus que la vidéo ;
- . un risque élevé d'obsolescence des produits : en littérature, on estime que la durée de vie de la plupart des ouvrages est de quelques mois ;
- . enfin, la librairie est un secteur d'activité où le taux de rotation des produits est peu élevé, de l'ordre de 3,5 soit une durée de stockage de trois à quatre mois.

Cette situation a des répercussions extrêmement fortes : la durée moyenne de stockage est en effet plus longue que les délais de paiement des fournisseurs (la moyenne est de 91 jours). Il se produit alors un déséquilibre structurel dans le cycle de fonctionnement à court terme des points de vente.

Ceci a conduit à un mode d'organisation et de régulation très particulier :

- . un mode spécifique d'approvisionnement : l'office et son corollaire, la possibilité, dans certaines conditions, de retourner les ouvrages ;
- . un système de réglementation spécifique : le prix unique du livre. Il existe dans la plupart des pays européens ;
- . un taux de marge brute appelée taux de remise, elle est en général plus élevée que dans de nombreux commerces de détail. La remise moyenne est de 36 % pour les librairies traditionnelles de qualité. Mais il existe des différences importantes (jusqu'à sept points d'écart) d'un point de vente à l'autre ; entre les disciplines : selon qu'il s'agisse du droit, de la médecine... ou entre les secteurs comme le poche et la jeunesse par exemple.

Dans ce contexte général, la situation du commerce du livre évolue défavorablement depuis dix ans, car malgré de bonnes années (1986–1989), on constate un tassement des pratiques de lecture.

Par ailleurs, on peut relever un alourdissement des principaux postes de charges. Enfin, le taux de remise n'a guère connu d'évolution favorable, il s'est même légèrement tassé.

3) Le marché de la lecture

Ces dix dernières années, selon les données du S.N.E. (Syndicat National de l'Edition), la croissance du marché a été évaluée à 14 % en francs constants. Or, la part de marché des librairies spécialisées ayant diminué, chacun s'accorde à dire que les perspectives de croissance sont limitées.

La plupart des indicateurs ne sont pas rassurants, en particulier ceux relatifs aux pratiques de la lecture. Car, si l'accès à la lecture semble plus facile et plus répandu qu'il y a dix ou vingt ans, ce mouvement de hausse n'est pas à la mesure de ce que l'on pourrait attendre, compte-tenu de l'évolution du taux de scolarité et du niveau d'instruction. De plus, si les lecteurs sont plus nombreux, il y a de plus en plus de lecteurs occasionnels et de moins en moins de gros lecteurs. Phénomène aggravant, cette dernière tendance résulterait de l'évolution des pratiques culturelles des nouvelles générations qui se voient sollicitées par d'autres formes de loisirs en particulier audiovisuels.

La situation du marché actuel est donc plutôt défavorable à la librairie.

4) Les résultats

La marge brute de la librairie est estimée à 30,7 % du chiffre d'affaires. Car si le taux de remise s'étend entre 35 et 37 %, il faut tenir compte des remises accordées par les libraires à leurs clients, particuliers ou collectivités, qui sont comprises entre 4 et 5 %. Il est intéressant de connaître la répartition des 30,7 % :

- . la première constatation est le poids énorme des charges de personnel qui représentent plus de la moitié de la marge. Les libraires sont donc contraints de maîtriser au mieux ce poste qui pèse en moyenne 17 % du chiffre d'affaires. Pourtant, un paradoxe existe : si, globalement, les frais de personnel pèsent lourdement dans l'économie des librairies, considérés individuellement, leurs employés, en regard de leur spécialisation, sont mal payés (en moyenne 8 700 F bruts mensuels) ;

- . il faut souligner le poids important des frais financiers : 1,4 % du chiffre d'affaires mais quasiment 5 % de la marge brute. La maîtrise de ce poste est un élément clé du succès du point de vente ;

- . par ailleurs, les charges d'infrastructure, en particulier les loyers, ont considérablement augmenté au cours des dix dernières années.

D'une manière générale, les charges ont augmenté plus vite que l'inflation.

En raison de tous ces facteurs : un marché quasiment étale, un taux de remise au mieux stable, une augmentation des charges plus rapide que l'inflation, le résultat des librairies a connu une détérioration. En 1992, il a été estimé à 0,9 % du chiffre d'affaires avant impôt, soit 0,5 % après impôt.

Même si le résultat n'est pas négligeable, le ratio est largement inférieur au ratio moyen de rentabilité des entreprises françaises du commerce de détail (1 %).

Se pose alors le problème de la capacité de financement de cette branche professionnelle. Ce résultat est en effet trop faible pour permettre aux librairies de procéder, sans un recours très coûteux à l'endettement, à des investissements souvent nécessaires : agrandissement, modernisation ou élargissement du stock.

L'analyse fait également apparaître l'extrême sensibilité des résultats aux conditions commerciales et plus précisément aux remises accordées aux clients. Celles-ci s'élèvent en moyenne à 4,5 % : 2 % pour les ventes aux particuliers, 15 % pour les ventes aux collectivités. Elle souligne aussi l'enjeu crucial que représente pour la librairie la question du plafonnement des remises accordées aux collectivités. A cet égard, l'application de cette mesure se traduirait par l'amélioration d'un point du résultat (doublement de la marge nette moyenne).

5) Quelques propositions pour améliorer les performances

Face à cette situation, les librairies sont amenées à améliorer leurs performances. Au-delà des mesures réglementaires ou des dispositifs de soutien, quatre voies sont aujourd'hui ouvertes :

1) obtenir des gains de productivité grâce à une amélioration du mode de mise en vente (agencement du magasin), à une meilleure maîtrise des informations relatives aux ventes et aux stocks, à la modernisation des outils logistiques (transport, commandes, gestion) ;

2) améliorer les résultats grâce à une organisation en réseau, en chaîne ou en groupement ;

3) pour les acteurs les plus importants, développer le chiffre d'affaires en gagnant des parts de marché à l'étranger ;

4) se diversifier en élargissant l'assortiment à d'autres produits que le livre (disques, papeterie, vidéo d'intérêt général, programmes interactifs...).

ENTRETIENS LIBRAIRIE (Annexe n° 11)**COTE D'OR**

Athénaeum
Madame CAILLAUD
7 rue de l'Hôtel-Dieu
21200 BEAUNE

L'Herbe des talus
Madame GAUDIN
7 place Emile Zola
21000 DIJON

Librairie Damidot
Monsieur TALPAIN
13 rue des Forges
21000 DIJON

Librairie Thibaut
Monsieur CERF
Monsieur GIDAT
7 place Notre-Dame
21000 DIJON

L'Ecritoire
Monsieur FOURCAULT
Place Notre-Dame
21140 SEMUR-EN-AUXOIS

NIEVRE

Jean de la Lune
Monsieur et Madame KIRCHHOFFER
1 rue Starigle
58000 NEVERS

Librairie Renault
Monsieur RENAULT
6 rue du Commerce
58200 COSNE-SUR-LOIRE

SAONE-ET-LOIRE

Librairie du Passage
Monsieur RYAN
30 rue aux Cordiers
71400 AUTUN

Librairie Siloe-Charelet
Monsieur et Madame DONNEAUD
23 rue du Charelet
71100 CHALON-SUR-SAONE

Librairie La Mandragore
Monsieur DEMAY
Monsieur GUITTON
3 rue des Tonneliers
71100 CHALON-SUR-SAONE

Librairie Papeterie 2B
59 rue Centrale
71800 LA CLAYETTE

Librairie Marque-Page
Monsieur THUILLIER
18 rue Maréchal Leclerc
71200 LE CREUSOT

Le Cadran Lunaire
Monsieur et Madame SECHAUD
27 rue Franche
71000 MACON

Librairie Pradel
Madame PRADEL
19 rue Maréchal Foch
71200 LE CREUSOT

Mille Sabords
Monsieur FOULON
63 rue de la République
71100 TOURNUS

Curieux papiers
Monsieur TALMARD
2 place de l'Abbaye
71100 TOURNUS

YONNE

Librairie Herman
Monsieur HERMAN
11 rue de la Draperie
89000 AUXERRE

Librairie La Pieuvre
Monsieur MARECHAL
48 rue du Pont
89000 AUXERRE

Maison de la Presse
Monsieur et Madame MELGAREJO
13 Grande Rue
89120 CHARNY



BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



9662559